



Republique du Niger
Ministère des Ressources
Animales



DIFFUSION RESTREINTE

Novembre 2007
Original : Français

MISE EN PLACE D'UN PROJET DE DEVELOPPEMENT DE LA FILIERE LAIT POUR L'APPROVISIONNEMENT EN LAIT CRU DES UNITES LAI- TIERES DE NIAMEY

US/NER/04/051/11-51
NIGER

Etude d'identification

Version définitive

Préparée pour le Gouvernement du Niger
Par l'Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel
Au titre de l'Agence d'exécution du Programme de Développement de Nations Unies

Basé sur l'étude conduite par :
Laurent LIAGRE, Expert IRAM, coordonnateur de l'étude
Dr. Abdou NABABA, consultant national
Dr Ibrahim MAZOU, consultant national ONUDI
Hassoumi NOMAOU, Direction Etudes et Programmation/Ministère des Ressources Animales

Financement conjoint : ONUDI / AFD-PSEAU

Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel
Vienne

LISTE DES ABBREVIATIONS ET DES ACRONYMES

AFD	Agence Française de Développement
AGROPAST	ONG nigérienne
AREN	Association pour la Redynamisation de l'Élevage au Niger
APE	Accord de Partenariat Economique
APPLN	Appui aux petits producteurs de lait de Niamey
APV	Auxiliaire Para-Vétérinaire
CAPAN	Collectif des Associations Pastorales Au Niger
CE	Commission Européenne
CDEAO	Communauté des Etat de l'Afrique de l'Ouest
CLN	Coopérative laitière de Niamey
CUN	Communauté Urbaine de Niamey
FAO	Food and Agriculture Organisation
GAJEL	Groupement d'Action culturelle et de développement des Jeunes Eleveurs
INS	Institut National de statistiques
IPDR	Institut Pratique du Développement Rural
INRAN	Institut National de la Recherche Agronomique du Niger
IRAM	Institut de Recherche d'Application des Méthodes de Développement
MRA	Ministère des Ressources Animales
OMC	Organisation Mondiale du Commerce
ONG	Organisation Non Gouvernementale
ONUDI	Organisation des Nations Unis pour le Développement Industriel
PAC	Politique Agricole Commune
PIDEL	Programme Intégré de Développement de l'élevage au Niger
PSEAU	Projet de Sécurisation de l'Élevage et de l'Agriculture péri-Urbains
RECAN	Réseau des Chambres d'Agriculture du Niger
SDR	Stratégie de développement Rural
SIM Bétail	Système d'Information du Marché Bétail
SOLANI	Société du Lait du Niger
UE	Union Européenne
UEMOA	Union Economique et Monétaire Ouest Africain
VSF	Vétérinaires Sans Frontières

SOMMAIRE

LISTE DES ACRONYMES.....	2
SOMMAIRE	3
INTRODUCTION	5
A. Demande formulée à la mission	5
B. Organisation de la mission	6
C. Méthode de travail adoptée	6
D. Les limites de l'étude d'identification	6
E. Présentation du rapport.....	7
I. CARACTERISATION DU CONTEXTE	8
A. Aperçu économique et démographique du Niger.....	8
B. L'élevage et le lait au Niger.....	8
L'élevage.....	8
La production laitière	8
Les importations en produits laitiers	9
La consommation en lait	9
Le lait dans les politiques nationales	10
La prise en compte du lait dans les politiques régionales	11
C. Un marché international des produits laitiers en plein bouleversement.....	11
La hausse subite des prix du lait sur le marché international	11
Des explications conjoncturelles et structurelles	12
La difficulté à « prévoir l'avenir ».....	13
D. Les filières d'approvisionnement en lait de Niamey	14
Description générale du bassin laitier de Niamey	14
Les différents usages et destinations du lait cru	14
Les circuits de collecte, de transformation et de commercialisation.....	14
Organisation des acteurs des filières	16
Les initiatives connues d'appui à la filière lait local de Niamey	17
Les associations d'éleveurs et leur implication dans le développement de la filière lait	18
E. Les Premiers effets de la hausse des prix du marché international sur le marché national.....	18
Impact sur les importations nigériennes.....	18
La fragilité des unités laitières industrielles et semi-industrielles	18
Une demande accrue en lait cru qui ne peut pas être satisfaite dans le court terme.....	19
La réaction des unités laitières : ajustement dans le court terme, incertitude et expectative dans le moyen terme	19
La réaction des acteurs de la collecte	19
: un grand dynamisme	19
La faiblesse de la coopération entre acteurs	20
La faiblesse de l'environnement institutionnel	20
F. Conclusions pour l'action	20
II. LES SOUS-BASSINS LAITIERS DE LA REGION DE NIAMEY.....	22
A. Aspects méthodologiques	22
Identification des sites laitiers	22
Recensement des systèmes de production et estimation du cheptel.....	22
Estimation du potentiel laitier	22
B. Résultats des enquêtes	23
Définition du bassin laitier de Niamey.....	23
Critères de choix pour l'identification des sous bassins de collecte	23
Sous bassins de collecte considérés dans le cadre de l'enquête	24
Potentiel laitier des sous-bassins laitiers retenus.....	24
Quelques réflexions sur la validité des estimation	26
C. Synthèse : Sites prioritaires pour l'implantation des centres de collecte	26
III. PROPOSITION POUR UN PROJET DE DEVELOPPEMENT DE LA FILIERE LAIT POUR L'APPROVISIONNEMENT EN LAIT CRU DES UNITES LAITIERS DE NIAMEY	28
A. Introduction.....	Erreur ! Signet non défini.
B. Enjeux et justification.....	28
Enjeux de sécurisation des acteurs de la filière lait	28
Opportunité de développement de la collecte autour de Niamey	28

	Cohérence avec la politique nationale	28
	Prise en compte des expériences des projets précédents.	29
C.	Objectifs et stratégie du projet.....	29
	Objectif du projet	29
	Objectifs spécifiques – résultats attendus.....	29
	Groupes cibles	30
	Ciblage géographique	30
	Durée du programme.....	30
	Principes d'intervention	30
	La stratégie d'intervention	31
	Les contraintes, défis et risques spécifiques du projet	32
D.	Mise en œuvre opérationnelle axe « développement des centres de collecte ».....	34
	Objectif :.....	34
	Stratégie :	34
	Démarche générale et concept de centre de collecte :	34
	Indicateurs pour cet axe de résultat	35
	Activités principales correspondant à cet axe de résultat.	35
E.	Mise en œuvre opérationnelle de l'axe « processus de concertation inter-professionnel».....	35
	Objectif :.....	35
	Stratégie :	35
	Démarche générale et concept d'interprofession	36
	Indicateurs pour cet axe de résultat.	36
	Activités principales correspondant à cet axe de résultat.	37
IV.	ORGANISATION ET MONTAGE INSTITUTIONNEL	39
	Présentation globale	39
	Relations entre acteurs privés, opérateurs d'appui et institutions	39
	Organisation du projet et ressources humaines	39
V.	SUIVI-EVALUATION DU PROJET	40
VI.	ELEMENTS FINANCIERS	41
	Coût du projet	41
	Budget	41
VII.	ANNEXES.....	42
	Annexe 1 : Termes de référence de la mission	43
	Annexe 2 : Méthodologie adoptée pour l'étude.....	48
	Annexe 3 : Extrait du cadre logique de la SDR	51
	Annexe 4 : La crise de l'offre en produits laitiers pour les principaux acteurs du marché mondial	58
	Annexe 6 : Cartographie des bassins laitiers	60
	Annexe 7 : Fiches de calcul du potentiel laitier par sous bassin laitier	65

INTRODUCTION

A. Demande formulée à la mission

L'objectif général de l'étude visait, sur la base d'un diagnostic initial, à élaborer des propositions pour promouvoir la filière lait local pour l'approvisionnement en lait cru des unités laitières de Niamey (voir Annexe 1 : Termes de référence de la mission).

Cette étude est particulièrement pertinente au regard du contexte actuel. En effet, la hausse récente et inédite des prix internationaux des produits laitiers menace les approvisionnements de la population nigérienne, et en premier lieu les populations urbaines, alors que la filière lait du Niger bénéficie d'avantages comparatifs incontestables, n'eut été les difficultés de collecte au niveau des éleveurs et de transport jusqu'aux laiteries industrielles et semi-industrielles de Niamey.

En outre, s'appuyant sur les actions déjà engagées et les premiers acquis du Projet de Sécurisation de l'Élevage et de l'Agriculture Péri-urbains de Niamey, financé par l'Agence Française de Développement, les propositions visant à la promotion de la filière lait cru s'inscrivent pleinement dans la Stratégie de Développement Rural, et constituent une contribution au Programme Intégré de Développement de l'Élevage du Ministère des Ressources Animales en cours d'élaboration. Elles viennent également alimenter le processus de mise en œuvre du Programme Intégré du Niger de l'ONUDI. Ces différentes stratégies du Gouvernement Nigérien et de ses partenaires ont pour objectif commun la réduction de la pauvreté et la sécurité alimentaire.

Les objectifs spécifiques de cette étude étaient :

- Conduire un diagnostic de la filière lait local dans la région péri-urbaine de Niamey pour caractériser les principaux acteurs économiques concernés, le mode d'organisation, l'environnement institutionnel, les contraintes et les forces de la filière et les volumes de lait cru potentiellement commercialisable au niveau des élevages en région péri-urbaine ;
- Proposer des axes d'intervention pour permettre d'améliorer la mise en relation entre les producteurs laitiers et les unités de transformation dans le bassin laitier de Niamey en vue du développement de la filière lait cru.

Les résultats attendus étaient les suivants :

- Les besoins des unités laitières en lait cru et leurs capacités de traitement sont analysés ;
- Les bassins laitiers où il est possible de mettre en place des centres de collecte potentiels sont identifiés et décrits ;
- Les initiatives en cours visant l'appui à la production et la structuration de la collecte sont identifiées et analysées ;
- Les organisations d'appui tels que les ONG et associations d'éleveurs susceptibles de fournir les appui-conseils auprès des groupements d'éleveurs sont identifiées ;
- Les appuis nécessaires pour la promotion de la production laitière autour des centres de collecte et la structuration des producteurs sont définis, en tenant compte des acquis capitalisés du PSEAU ;
- Les besoins en équipements, à la fois au niveau des centres de collecte et des unités de transformation, sont identifiés.

B. Organisation de la mission

La mission s'est déroulée du 22 octobre au 1er novembre 2007. Elle a été coordonnée par Laurent LIAGRE, consultant international IRAM. Les autres membres de la mission sont les suivants :

- Dr. Abdou NABABA, consultant national,
- Dr Ibrahim MAZOU, consultant national ONUDI
- Hassoumi NOMAOU, Direction Etudes et Planification/Ministère des Ressources Animales

Les enquêtes de terrain pour la caractérisation du potentiel de collecte en lait cru dans la région de Niamey ont été réalisées par l'équipe du PSEAU sous la direction de Abdou Amadou, coordonnateur et de Matthias Banzhaf, Assistant technique.

L'ONUDI a financé la mobilisation de l'expert international IRAM et du consultant national ONUDI. Le PSEAU a pris en charge les frais des autres experts, ainsi que les enquêtes de terrain.

C. Méthode de travail adoptée

En terme de méthodologie (Annexe 2 : Méthodologie adoptée pour l'étude), le diagnostic de la filière lait s'est articulé autour de deux parties principales :

- d'une part, la caractérisation rapide de l'organisation des différentes sous-filières existantes dans la région. Pour ce faire, les entretiens et sorties terrain ont permis de rencontrer :
 - Les acteurs économiques du secteur lait et les associations d'éleveurs ;
 - Les organisations d'appui (ONGs) et porteurs de projets « lait » ;
 - Les services techniques des administrations (MRA, douanes, recherche) ;
 - Les chambres consulaires (RECAN, Commerce).
- d'autre part, l'estimation du potentiel de collecte en lait cru dans la région péri-urbaine de Niamey sur les principaux axes d'accès à la capitale, selon une méthodologie spécifique qui sera explicitée dans le chapitre II.

Une fois la bibliographie explorée et les différentes informations issues des entretiens collectées et analysées, les premières recommandations ont été élaborées selon un processus itératif combinant le travail en équipe par les experts et des consultations avec l'équipe de pilotage de l'étude¹ ainsi que le comité de suivi au Ministère des ressources Animales :

- 2 réunions ont ainsi été tenues avec les chargés de suivi de l'étude : présentation initiale des objectifs de l'étude et présentation des résultats intermédiaires ;
- 2 présentations ont été faites au comité de pilotage : présentation initiale des objectifs de l'étude et restitution finale des résultats.

D. Les limites de l'étude d'identification

Les limites de l'étude renvoient principalement à sa caractéristique de diagnostic rapide. Les contraintes de budget n'ont en effet pas permis la réalisation d'une étude de faisabilité complète. Si les éléments collectés et les analyses conduites ont certes permis de construire des propositions ayant reçu un écho favorable auprès des différentes parties prenantes, les aspects relatifs à l'organisation et la mise en œuvre du projet, l'ancrage institutionnel et l'analyse économique ne pourront être abordés en profondeur dans le cadre du présent travail.

1 Dr. Sanni ABDOU, DEP, Dr. Ibrahim MAZOU, ONUDI, et Matthias BANZHAF, PSEAU

E. Présentation du rapport

Le présent document est organisé en six chapitres :

- Le premier chapitre restitue le diagnostic général du secteur laitier au Niger et met en lumière les principales contraintes qui doivent être levées pour la promotion de la filière lait cru autour de Niamey.
- Le second chapitre présente les résultats des enquêtes de caractérisation des sous-bassins de collecte de Niamey.
- Le troisième chapitre présente la proposition pour un projet de développement de la filière lait pour l'approvisionnement en lait cru des unités laitières de Niamey.
- Enfin, les chapitres IV, V et VI abordent, à titre indicatif, les aspects relatifs à l'organisation et le montage institutionnel du projet, le Suivi Evaluation et les éléments financiers.

I. CARACTERISATION DU CONTEXTE

A. Aperçu économique et démographique du Niger

Vaste pays de 1 267 000 km², classé parmi les plus pauvres du monde, le Niger compte une population ayant dépassé les 13 millions d'habitants en 2006, concentrés à 97% sur une bande de 150 km le long de la frontière du Nigeria. Les 3 plus grandes villes du pays sont Niamey (674 950 habitants), Zinder (170 574) et Maradi (147 038)².

Le climat très aride limite fortement les potentialités agricoles de ce pays dont les terres cultivables ne représentent que 12% de la superficie et ne sont exploitées que pour moitié.

L'économie du Niger repose très largement sur la production agricole qui représente 43% du PIB - estimé à environ 172 millions de USD par an - et qui est elle-même largement dépendante des aléas climatiques. Ainsi, la sécheresse de 2004 a entraîné la stagnation de la croissance (+ 0,6%), alors que la bonne saison pluvieuse de 2005 permettant d'excellentes productions agricoles a fortement relancé l'économie (croissance du PIB de 7,1%).

Le secteur secondaire (mines, industries et construction) représente 11% du PIB.

B. L'élevage et le lait au Niger

L'élevage

Si le secteur de l'élevage, qui représente entre 25 et 30% du PIB agricole et 12% du PIB national, semble connaître une relative stagnation, ce secteur joue un rôle central dans l'économie des ménages ruraux par ses productions en viandes, lait, œufs, cuirs et peaux. Avec 7,3 millions de bovins, 9,1 millions d'ovins, 11,2 millions de caprins et 1,5 million de camelins³, l'élevage constitue un atout essentiel pour la lutte contre l'insécurité alimentaire et la pauvreté. En outre, les produits animaux, notamment le bétail sur pied, viennent en deuxième position des produits exportés juste après l'uranium (70% des produits agropastoraux exportés, soit 2 fois plus que les produits agricoles).

La production laitière

Les données sur la production laitière sont relativement imprécises. Selon la FAO, la production laitière au Niger serait estimée en 2005 à environ 258 000 tonnes de lait cru, soit environ 249 millions de litres de lait cru. Ce lait est destiné à l'alimentation des veaux, l'autoconsommation des ménages, la transformation en lait caillé pour la conservation et la vente directe ou aux collecteurs. En cas de surproduction, notamment pendant l'hivernage, il n'est pas rare que le lait non utilisé soit perdu, surtout si les troupeaux sont loin du marché.

Tableau 1 : Evolution de la production laitière au Niger

	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Production laitière (milliers de tonnes)	306	131	233	247	256	258

Source : FAOSTAT

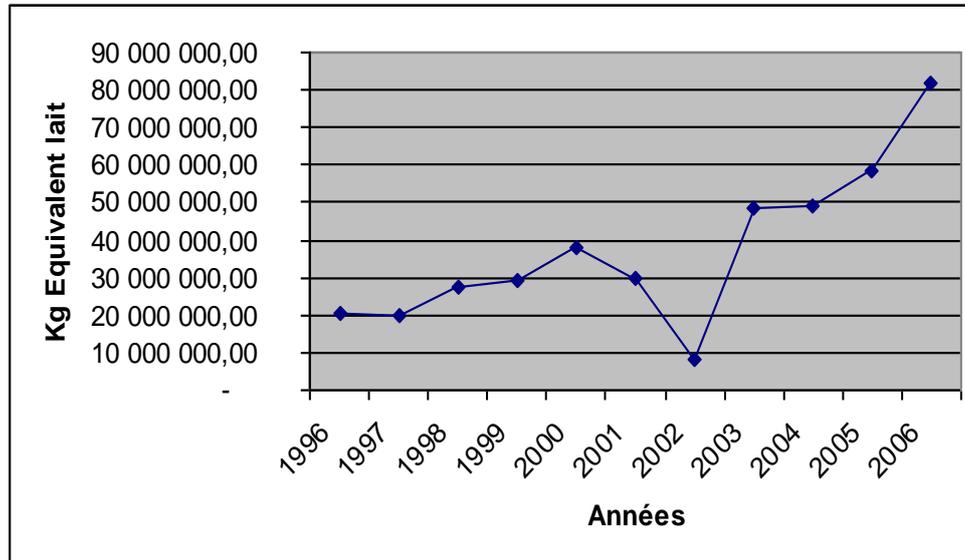
² Données 2006. D'après Mission économique de Ouagadougou. MINEFI-DGTPE.

³ RGAC 2004/2005.

Les importations en produits laitiers

Les travaux conduits par l'ONG Karkara montrent que les importations en produits laitiers ont été dopées durant cette dernière décennie, avec un passage de 20M kg eq lait en 2000 à 80 Mkg eq lait en 2006⁴. Ces importations en produits laitiers sont constituées à plus de 90% de lait en poudre. Selon les services douaniers rencontrés au cours de l'étude, les importations représentent pour 2005 et 2006 une valeur d'environ 11 à 13 milliards de FCFA par an, générant annuellement environ 1,2 milliard de FCFA en droits de douanes.

Figure 1 : Evolution annuelle des importations laitières au Niger de 1996 à 2006



Source : « L'envolée des importations laitières au Niger » VIAS, G. et al, Karkara.
Calcul à partir des données de l'INS, 2006

La consommation en lait

Les enquêtes de consommation menées par la FAO en 1995, et reprises en 1999 par Chevassus-Agnès⁵, ont montré à la fois un faible niveau de consommation en produits laitiers, ainsi que des différences marquées entre les zones urbaines et rurales (zones rurales : 30 kg par an et par personne ; zones urbaines : 11 kg par an et par personne). Ces chiffres révèlent une chute sévère de la consommation puisque celle-ci aurait été de l'ordre de 107 litres /personne en 1968. En outre, la différence entre les villes et les campagnes s'explique bien sûr par l'autoconsommation en lait cru au niveau des éleveurs et montre bien la difficulté d'approvisionnement en lait (lait cru ou lait importé) pour les villes.

Les études récentes menées par l'ONG Karkara dans la ville de Niamey auprès de 500 ménages permettent de mieux caractériser la consommation en produits laitiers en zone urbaine⁶. Elle apparaît régulière et généralisée. Le lait caillé est plébiscité, puisque la quasi totalité des ménages enquêtés annonce en consommer. Par contre, la consommation de lait frais ne concernerait qu'un ménage sur deux. Le mode de consommation varie selon les produits :

- le lait en poudre est principalement consommé au petit-déjeuner pour 36,6% des ménages
- Le lait caillé est consommé au déjeuner (99,3%) et dîner (99,3%)
- Le yaourt est consommé sous forme de boisson au petit-déjeuner (26%), au déjeuner (10,6%), au dîner (11,6%).

De même, il est constaté la prédominance de l'origine importée pour le lait en poudre et le lait liquide, et celle de l'origine locale pour le lait caillé et le yaourt

4 d'après « L'envolée des importations laitières au Niger », VIAS, G. et al, Karkara. Calcul sur données fournies par l'INS, 2006

5 « Aperçus nutritionnels par pays de la FAO: le Niger ». S. Chevassus-Agnès. FNA/ANA 25, 1999.

6 « Analyse de consommation du lait et Analyse de consommation du lait et des produits laitiers dans la ville de Niamey au Niger » ; VIAS, G. et al, Atelier régional : Bamako, du 29 mai au 2 juin 2006 ; Karkara - REPOL

Les entretiens conduits durant l'étude montrent par ailleurs, à l'instar de nombreux autres pays ouest africains que le lait caillé produit par les industries et vendus en sachet de 200 ml au prix de 100 FCFA représente la part de marché la plus importante et constitue en quelque sorte un des aliments principaux des classes sociales à bas revenu. A l'inverse, le lait cru, les yaourts, le lait caillé à partir du lait cru sont achetés par les classes les plus aisées.

Le lait dans les politiques nationales

La **Stratégie de Développement Rural** élaborée en 2003 (voir Annexe 3 : Extrait du cadre logique de la SDR) est organisée en 10 programmes structurants et 4 programmes prioritaires.

Les 10 programmes structurants couvrent différents domaines (financement de l'agriculture, irrigation, appui technique aux agriculteurs, développement local, gestion des ressources naturelles, etc.) dont le renforcement doit permettre le développement agricole et rural du Niger. Dans ce cadre, le **programme structurant 3 porte sur l'appui aux organisations professionnelles et la structuration des filières**. Trois sous-programmes sont ainsi déclinés, dans lesquels le secteur laitier est clairement identifié :

- **S/P 3-1: Cadres de concertation interprofessionnels**
- **S/P 3-2: Renforcement et structuration des organisations professionnelles**
- **S/P 3-3: Mise en marché des produits agro-sylvo-pastoraux**

Le développement du secteur laitier est clairement identifié et concerné dans le programme 3. Celui-ci propose en effet la mise en place des cadres de concertation, la reconnaissance institutionnelle et le renforcement des capacités des organisations professionnelles et interprofessionnelles, la mise en place de dispositifs d'appui conseil aux producteurs (centres de service, MRA, etc.), l'intégration des professionnels et des futures interprofessions dans la définition des politiques et des stratégies de promotion de la filière lait. En outre, les sous-programmes mettent l'accent sur l'amélioration des conditions de commercialisation des produits à travers l'exploitation des nouvelles opportunités économiques et commerciales et un accroissement de la part de la valeur ajoutée pour les acteurs nigériens, notamment par le développement de normes de qualité et de la transformation sur le territoire.

Le **programme prioritaire 12 portant sur l'Aménagement pastoral et sécurisation des systèmes pastoraux** constitue l'autre programme concernant directement le secteur laitier. L'objectif global du programme est d'aménager l'espace pastoral et de sécuriser les systèmes pastoraux. Les objectifs spécifiques sont (i) le développement local et sécurisation de l'accès aux ressources naturelles des systèmes pastoraux et (ii) l'amélioration et valorisation des productions pastorales.

L'objectif spécifique (ii) du programme décline un certain nombre d'activités qui recoupent souvent les lignes directrices définies dans le programme 3 :

- organisation professionnelle et interprofessionnelle ;
- santé animale ;
- préservation et amélioration génétique des races bovines ;
- sécurisation de l'alimentation des animaux ;
- valorisation des productions animales (normes sur les produits, transformation des produits laitiers, commercialisation, communication) ;
- recherche ;
- création de fermes d'élevages.

L'élaboration en cours du **Projet Intégré de Développement de l'Élevage Laitier (PIDEL)** s'inscrit dans la lignée de la composante 12 qu'il vise à opérationnaliser. L'objectif spécifique affiché du programme est l'augmentation de la production laitière, à travers l'amélioration de l'alimentation du cheptel, la maîtrise des maladies, la dynamisation de la recherche, mais aussi par l'amélioration du fonctionnement de la filière lait, à travers le renforcement de l'environnement institutionnel et la levée des goulots d'étranglement en aval (normes, collecte, financement, renforcement des capacités).

La prise en compte du lait dans les politiques régionales

Le lait nigérien bénéficie d'un net avantage comparatif en terme de prix réels sur les principaux pays exportateurs de produits laitiers. Toutefois, l'amélioration de l'organisation de la filière locale pour permettre de répondre à la demande des industries et des consommateurs urbains demande à la fois des efforts en termes d'action collective, du fait de l'atomisation de la production laitière, et des investissements en équipements du fait de la haute périssabilité du produit. Les grossistes et les industries ont donc intérêt à s'approvisionner sur le marché international, qui jusqu'à présent a offert des produits de qualité, en quantité et en régularité satisfaisantes. Ceci d'autant plus que les politiques de subvention à la production et à l'exportation des principaux pays acteurs du marché international, couplées avec une faible tension de la demande sur le marché international permettaient des prix abordables.

Actuellement, les tarifs douaniers appliqués aux importations de produits laitiers ont fortement diminué depuis 2000 dans les pays de l'UEMOA. Au Niger, ils étaient de 18% en 2005. Dans le cadre de la mise en place d'un Tarif Extérieur Commun au sein de la CEDEAO (TECCEDEAO), il existe actuellement 4 niveaux de tarifs douaniers (ou bandes tarifaires) qui varient de 0 à 20 %, selon qu'il s'agisse d'un produit de première nécessité, d'une matière première industrielle, ou d'un bien de consommation. Les discussions portent aujourd'hui sur l'opportunité de définir une « 5ème bande » tarifaire dont le niveau serait supérieur aux 4 premières.

Dans le cadre de la négociation des APE avec l'UE, les discussions portent sur les critères de définition de produits « sensibles » pour lesquels la réduction des tarifs douaniers entre l'UE et les pays ACP serait progressive voire impossible. Sur le constat des avantages comparatifs de la filière lait local et des effets positifs en terme de revenu en zones rurales que généreraient son développement, une étude d'impact des APE a été conduite au Niger en 2005⁷. Elle a recommandé de classer le lait comme « produit sensible » (nomenclature APE). Le lait figure également parmi les produits éligibles aux statuts de produits « spéciaux » (nomenclature OMC).

Enfin, on rappelle que la filière bétail viande a été retenue par l'UEMOA et la CEDEAO comme filière prioritaire qui fera l'objet de programme régional de développement. Par contrecoup, les filières cuirs et peaux et la filière lait devraient être concernées.

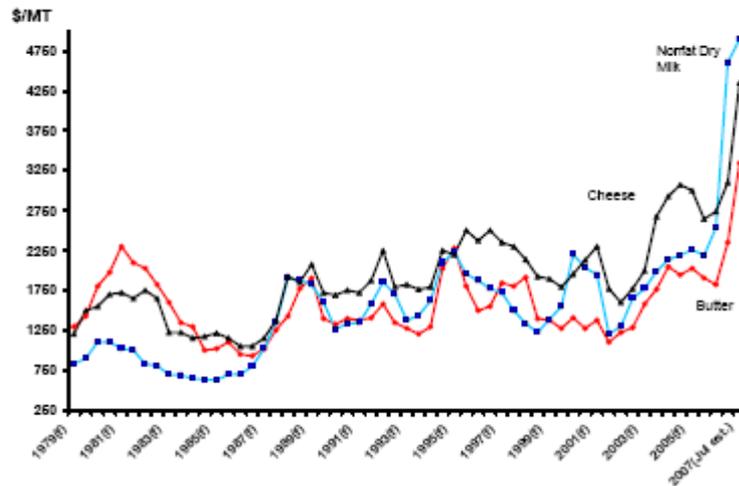
C. Un marché international des produits laitiers en plein bouleversement

La hausse subite des prix du lait sur le marché international

L'intérêt décrit précédemment pour les grossistes et les industriels de s'approvisionner sur le marché international a été subitement remis en cause durant l'année 2007, du fait d'une explosion des prix des produits laitiers sur le marché international qui a surpris tous les spécialistes. Ainsi, le lait en poudre écrémé était négocié à environ 2 300 USD la tonne en juillet 2006, il était à 5 000 USD en juillet 2007.

Cette hausse des prix des produits laitiers sur le marché international s'explique par différents facteurs, pour lesquels il est délicat de démêler les aspects conjoncturels et structurels (crises climatiques dans les grands pays producteurs, évolution différenciée de l'offre et la demande, changement des politiques régionales ou nationales, etc.).

Figure 2 : Evolution des prix FOB Union Européenne pour le beurre, le lait en poudre écrémé et le fromage entre 1979 et juillet 2007



Source : Dairy World Market and Trades ; USDA ; Circular Series FD1-07 ; juillet 2007.

Des explications conjoncturelles et structurelles

La production mondiale de lait de vache est estimée à 541 millions de tonnes en 2006. La production supplémentaire de 10 millions de tonnes relativement à 2005 est fournie à 75% par l'Asie, et en premier lieu la Chine et l'Inde. L'Europe reste le premier producteur mondial avec environ 142 millions de tonnes, même si sa part dans la production mondiale (26%) diminue régulièrement.

Les fabrications de poudre de lait écrémé ont atteint 3,3 millions de tonnes en 2006, réalisés à 75% par les trois premiers producteurs laitiers (UE, Etats Unis, Inde), suivis par l'Australie et la Nouvelle Zélande qui exportent l'essentiel de leur production. Avec 15% de la production mondiale, les pays océaniques assurent 40% des 1,05 million de tonnes échangées en 2006.

L'année 2007 a révélé une crise latente qui couvait depuis plusieurs années avec l'émergence d'une demande solvable supérieure à l'offre depuis 4 ans. Plusieurs éléments sont à prendre en compte à ce stade :

- **Le changement structurel de la demande** : il y a encore 15 ans, la croissance de la consommation mondiale en produits laitiers suivait à peu de chose près la croissance démographique. Les volumes de production et de consommation per capita restaient stables. Or depuis 4 à 5 ans, cette consommation augmente de 5% par an, notamment en raison du dynamisme économique des pays asiatiques. De ce point de vue, la Chine, qui connaissait en 1990 un très faible niveau de consommation en produits laitiers, tant en ville qu'en zone rurale, avec 7 kg/an/personne, a atteint près de 25 kg / an / personne en 2005, avec de grandes disparités entre centres urbains et zones rurales. Cette augmentation de la consommation se poursuit.
- **La fin des stocks mondiaux publics** : cette évolution de la croissance a été masquée par les déstockages réalisés depuis plusieurs années par l'Union Européenne et les Etats-Unis qui, tout en cherchant à soulager leurs budgets communautaires ou nationaux, ont permis un ajustement momentané de l'offre à la demande. Aujourd'hui, il n'existe plus aucun stock public en lait et produits laitiers nulle part au monde.
- **Une pénurie de la poudre de lait sur le marché mondial due aux sécheresses répétées dans les pays producteurs** : les épisodes de canicules ayant frappé l'Europe en 2004 et l'Océanie en 2006, notamment l'Australie ont eu pour conséquence une baisse de la production. Par contre-coup, les exportations de l'Australie en 2007, qui représentent 35 % du marché mondial en lait en poudre, ont chuté de 27 % pour la poudre de lait entier et de 16 % pour la poudre de lait écrémé.
- **La baisse de la production due à la réforme de la PAC** : ces dernières années, le système des quotas, le découplage des subventions de la production et la chute de 10 % des prix du lait entre 2003 et 2006 ont découragé de nombreux producteurs qui ont abandonné la production laitière (En France, 5 000

agriculteurs / an). Le cheptel de vaches laitières a baissé de 2 % en 2006. Il en résulte en 2006-2007 en Europe le niveau de collecte de lait le plus bas depuis 15 ans. Elle n'a ainsi atteint que 90% des quotas convenus avec l'OMC.

- **La baisse des exportations européennes** : l'évolution inattendue des prix sur le marché intérieur du fait de la baisse de la production a incité la Commission Européenne à suspendre brusquement les aides à l'exportation pour limiter les hausses de prix. Elle a d'abord supprimé les ristournes pour l'exportation du lait en poudre écrémé en mi-2006, ensuite celles pour le lait en poudre entier en janvier 2007. En juin dernier, elle a fini par supprimer les dernières ristournes, celles liées à l'exportation du beurre / fromage.
- **Des nouvelles politiques commerciales dans le secteur laitier** : réconforté par le développement de marchés internationaux sur ces segments, la CE privilégie désormais des produits de haute valeur ajoutée, tels les fromages et les yaourts. Cette tendance accapare la production au détriment des autres produits laitiers, en particulier le lait en poudre, et fait de l'Union Européenne un acteur secondaire sur le marché. Une situation comparable prévaut en Argentine. La hausse de la demande intérieure notamment en produits laitiers transformés, par suite à une politique de nutrition réussie, a contraint le gouvernement à décourager l'exportation du lait en poudre, au point d'imposer des mesures protectrices. L'instauration d'une taxe à l'exportation de 2 000 dollars par tonne rend désormais hors de portée son produit.

La difficulté à « prévoir l'avenir »

Les analystes ne se risquent pas à faire des prévisions sur les évolutions à moyen terme. Dans le court terme, tout laisse à penser que la tendance haussière va se maintenir avec des prix qui resteront à des cours élevés pour une à deux années encore. Toutefois, la soudaineté de cette flambée des cours laisse aussi présager de probables répercussions, avec notamment le ralentissement de la consommation en réaction à la hausse des prix, à l'image de la baisse des importations dans les pays africains.

Le point principal à retenir ici est le changement de paradigme qui s'est opéré pour le fonctionnement du marché mondial. Il y a encore 10 ans, les prix artificiellement bas des exportations UE étaient directeurs sur le marché international. Aujourd'hui, avec l'abandon des politiques d'aide aux exportations, et la limitation de la production par le régime des quotas, les prix mondiaux du lait à la hausse, sont dorénavant directeurs sur le marché européen.

La relance, si elle est techniquement possible dans l'UE et les autres grands pays producteurs, ne sera pas aisée pour autant. Tout d'abord, même si le prix du lait devient plus attractif, les quotas européens sont normalement en place jusqu'en 2015. Mais ce sont surtout les rapports de prix des autres productions agricoles végétales, y compris la concurrence des biocarburants, qui pourraient s'avérer défavorables à la production laitière. De plus, étant donné leur souplesse d'adaptation, les productions végétales offrent de meilleures conditions d'adaptation à des marchés agricoles de plus en plus libéralisés, permettant mieux de s'ajuster à d'éventuelles nouvelles variations de prix.

Paradoxalement, on entre progressivement dans un marché libéralisé, alors que l'instabilité des contextes de production s'accroît et que les déterminants s'avèrent difficiles à anticiper : croissance de la demande, mesures politiques intempestives pour limiter l'inflation, rapport de prix des denrées agricoles fluctuants, concurrence des surfaces affectées aux biocarburants, événements climatiques parfois paroxystiques à tendance structurelle, phénomènes de substitution à la consommation, etc.

Deux théories s'affrontent : pour les tenants de la libéralisation des marchés, les productions des différents pays et espaces régionaux vont compenser les défaillances de l'un ou l'autre des acteurs du marché mondial pour répondre à la hausse de la demande. Les opposants estiment qu'on court le risque d'entrer dans des phénomènes de déséquilibres durables entraînant une diminution de l'offre et une crise sur les prix du lait. Dans tous les cas, la volatilité des cours va devenir la règle, et il est possible qu'apparaissent progressivement des politiques visant à stabiliser les prix à la consommation.

Pour un pays sahéliens dépendant fortement des importations mais qui fait le choix de développer sa filière locale de lait cru, qui bénéficie d'avantages comparatifs, un système de taxe variable est vraisemblablement une des options à retenir comme élément complétant les politiques de promotion des filières locales.

D. Les circuits d'approvisionnement en lait de Niamey

Description générale du bassin laitier de Niamey

L'approvisionnement en lait de la ville de Niamey se fait notamment à partir d'élevages, dits « péri-urbains ». Les unités de production concernées sont localisées dans une ceinture autour de la ville d'environ 20 à 30 km. Les éleveurs périurbains sont majoritairement des Peuls. Le cheptel est constitué pour l'essentiel de zébus, dont les Azaouak 22%, les Djèli (63%), les Bororo (6%) et les Goudali (3%).

Les élevages péri-urbains sont caractérisés par une installation plutôt récente, qui a été motivée par la dégradation des conditions de production pastorale depuis les sécheresses des années 70 et 80. Les cheptels ayant été sérieusement décimés, les éleveurs étaient à la recherche des nouvelles alternatives économiques, parmi lesquelles figure le commerce du lait cru, pour lequel une demande grandissante était en train de se développer autour de la ville. Les nouvelles opportunités commerciales, qu'offre la proximité des villes, s'accompagnaient malheureusement d'une détérioration des conditions de production : absence de pâturages abondants, morcellement de l'espace, précarité foncière et accès difficile à l'eau. Cette situation a obligé les éleveurs à adopter une stratégie de séparation des cheptels : le cheptel « non-productif » au sens de la production laitière est envoyé en transhumance pendant une grande partie de l'année, tandis que les seules vaches laitières « productives » sont gardées à la maison.

Le rendement des vaches laitières gardées à la maison est corrélé à la complémentation alimentaire avec des sous-produits agro-industriels, tels que les sons, les graines et les tourteaux de coton. Ainsi s'est développé une interrelation économique étroite entre ces deux nouvelles activités marchandes des éleveurs : pour produire du lait, l'éleveur doit acheter des aliments de bétail. On assiste donc au développement, petit à petit, d'un élevage semi-intensif, dont les intrants alimentaires sont essentiellement « externes » à l'espace, dans lequel les éleveurs vivent et produisent.

Selon les enquêtes disponibles⁸, la production moyenne de lait des élevages péri-urbains est de 2,44 litres/vache/jour en saison des pluies et de 2 litres et 1,44 litres respectivement en saison sèche froide et saison sèche chaude. Les mêmes enquêtes ont relevé une autoconsommation de l'ordre de 32 % du lait produit contre 68 %, qui seraient commercialisés.

Avec le développement de la filière lait cru et l'apparition des collecteurs spécialisés, disposant des voitures pour assurer la collecte, le bassin s'est sensiblement agrandi et intéresse désormais de élevages davantage pastoraux, dans un rayon allant jusqu'à 100 km. Ces élevages peuvent participer à l'approvisionnement de la ville de Niamey en lait cru lorsque leurs sites d'implantation se trouvent à proximité des axes routiers.

Les différents usages et destinations du lait cru

La valorisation du lait cru concerne surtout la traite du matin, pendant que la traite du soir est destinée à la production du lait caillé. Si la commercialisation du lait cru est « une affaire » des hommes, celle du lait caillé « une affaire » des femmes. La possibilité de commercialiser du lait cru est fonction de la distance séparant les unités de production de la ville et l'existence de collecteurs, prêts à acheminer le lait.

Les circuits de collecte, de transformation et de commercialisation

La collecte de lait cru est essentiellement assurée par des collecteurs informels (à l'exception du lait livré par le centre de multiplication de Toukounous). Il s'agit des individus, disposant d'un matériel roulant, qui réceptionnent le lait cru auprès des producteurs pour l'acheminer vers les unités de transformation. On peut distinguer des « collecteurs primaires », qui assurent la collecte du lait à partir des sites de production vers des lieux qu'on peut appeler « points de collecte », où le lait est repris par des « collecteurs secondaires », souvent équipés des voitures. Ces derniers acheminent le lait vers les unités de transformation.

8 VIAS et al., document cité ;

Certains collecteurs plus professionnels que d'autres disposent des fonds de roulement, avec lesquels ils parviennent à acheter le lait par cash. Ils assument alors entièrement les risques relatifs à l'altération du lait. Les autres collecteurs prennent le lait à crédit et rémunèrent les producteurs une fois qu'ils aient reçus leurs paiements des unités de transformation. Le risque est alors supporté par le producteur, qui en cas de non-acceptation du lait à la laiterie n'est pas rémunéré.

La capacité de collecte varie en fonction du moyen de transport utilisée (vélo, moto, voiture). Elle se situe à 50 – 100 l pour les vélos et les motos et plusieurs centaines de litres pour les voitures. Les récipients utilisés pour la collecte sont les bidons de récupération en plastique d'origine diverse (notamment des bidons d'huiles alimentaires). Ceux-ci sont adaptés aux transports difficiles par vélo ou par voiture, mais présentent des inconvénients sanitaires majeurs, compte tenu de leur difficulté de nettoyage aseptisé.

Une partie du lait livré aux laiteries n'est pas réceptionnée à cause de sa mauvaise qualité. Le lait refusé pour défaut de qualité se situe selon les enquêtes à 17 – 30 % du lait présenté⁹.

Parmi les raisons figurent :

- le statut sanitaire médiocre du cheptel (présence de zoonoses telles que la brucellose et la tuberculose, de salmonelloses et de mammites à staphylocoques) ;
- les mauvaises conditions de la traite, de la collecte et du transport (propreté du pis, des mains du trayeur et du récipient de collecte du lait) ;
- les mauvaises conditions de conservation (utilisation abusive d'antibiotiques pour prolonger la durée de conservation du lait) ;
- la durée excessive du transfert à la laiterie suite à l'absence d'un réseau organisé de collecte et à des conditions peu adaptées du transport ;
- le mouillage du lait par addition d'eau (souvent non potable) pour augmenter le volume livré.

Le tableau ci-après résume les différentes configurations de collecte en fonction de la distance et du moyen de transport utilisé.

Tableau 2 : Configurations de collecte en fonction de la distance et du moyen de transport utilisé

Distance	10 km	40 km	80 km
Système élevage	Noyau laitier intensif urbain	Noyau laitier intensif en case à proximité des axes + troupeau au pâturage	Noyau laitier intensif en case à proximité des axes + troupeau au pâturage
Transport vers Niamey	Éleveurs ou collecteurs à Pied ou à vélo	En vélo ou en moto	En moto ou en voiture
Circuit Commercialisation Niamey	Vente directe, porte à porte, dépôts vente	Laiterie, Vente directe et dépôts vente (Vente en caillé & beurre sur les marchés ruraux)	Laiterie (Vente en caillé & beurre sur les marchés ruraux)
Prix éleveur lait cru	250-300 FCFA/ l	200 – 250 FCFA/l	150 – 200 FCFA/l
Prix achat Niamey	Vente directe : 350-450 FCFA/l selon les quartiers Vente laiteries industrielles : 240 FCFA/l vente laiteries semi industrielles : 270FCFA/l	Vente directe : idem Vente laiteries industrielles : 240 FCFA/l Vente Laiteries semi industrielles : 270FCFA/l	Vente laiteries industrielles : 240 FCFA/l Laiteries semi industrielles : 270FCFA/l

9 MARICHATOU, H., KORE, H., MOTCHO H., VIAS G., Synthèse bibliographique sur les filières laitières au Niger ;

Organisation des acteurs des circuits

En comparaison avec d'autres capitales en Afrique de l'Ouest, la ville de Niamey dispose d'un secteur de transformation laitière particulièrement dynamique. Elle compte jusqu'à trois unités de transformation laitière de type industriel, avec d'importantes capacités de transformation, et plusieurs autres unités de type semi-industriel.

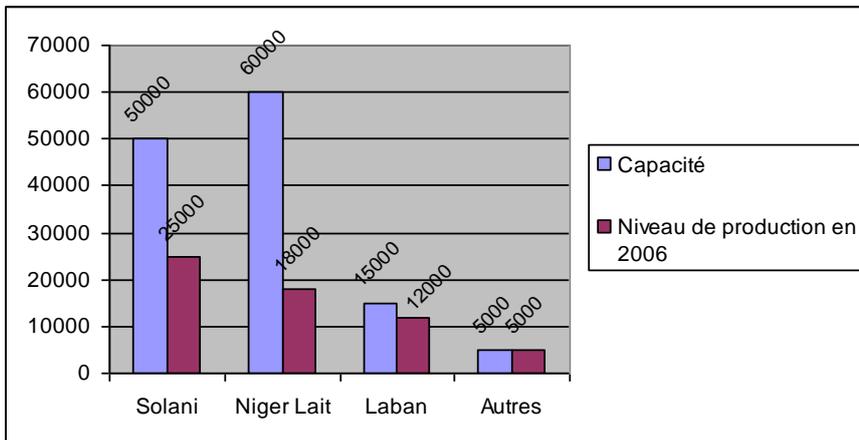
Secteur industriel :

La plus ancienne des unités « industrielles » est la Société du Lait du Niger (SOLANI), créée en 1970 en tant qu'entreprise publique, mais privatisée en 1998. La deuxième unité en place est la société Niger Lait, qui opère depuis 1996. La dernière venue est la société LABAN, qui a ouvert ses portes en 2003. Avant l'avènement de la hausse des prix de lait en poudre, la production journalière de ces trois unités tournait autour 25 000 litres pour SOLANI, 18 000 litres pour Niger Lait et 12 000 litres pour LABAN. En termes de capacités, les trois unités déclarent pouvoir transformer jusqu'à 125 000 litres par jour au total.

Toutes les trois unités industrielles utilisent le lait en poudre comme principale matière première. Seul SOLANI et Niger Lait ont les équipements nécessaires pour transformer le lait cru. Jusqu'en 2006, le niveau de collecte de lait cru s'est situé autour de 5 000 l par jour environ. Une partie importante, en moyenne 350 l par jour, provenait de la station de multiplication de Toukounous. La part du lait cru dans le lait transformé n'a toutefois pas dépassé 5 %.

Figure 3: Niveau de production des laiteries industrielles en 2006

	Capacité	Niveau de production en 2006
Solani	50000	25000
Niger Lait	60000	18000
Laban	15000	12000
Autres	5000	5000
Total	130000	60000



Secteur semi industriel :

Au niveau du secteur semi industriel, il convient de mentionner notamment Lait ALBARKA, la Laiterie du Sahel et la Coopérative Laitière de Niamey (CLN). La capacité de transformation de ces laiteries se situe entre 1000 et 2000 litres par jour. Tandis que Lait ALBARKA se concentre sur la transformation du lait en poudre, La CLN et la Laiterie du Sahel valorisent fortement le lait cru, en développant des produits haute gamme à prix plus rémunérateur (jusqu'à 1000 FCFA pour le litre de yaourt).

Secteur artisanal :

La dynamique du secteur a fait émerger plusieurs unités artisanales de type « mini laiteries », ou « transformation à domicile » qui n'ont toutefois pas fait l'objet d'analyse dans le cadre de cette étude. Leur capacité de transformation ne dépasse pas une centaine de litres/jour.

Secteur informel :

L'essentiel du lait caillé produit au niveau des sites d'élevage est commercialisé à travers ce segment. Le lait caillé est soit commercialisé directement au niveau des marchés, soit commercialisé via les productrices de la « boule¹⁰ ». Le lait caillé peut être gardé pendant plusieurs jours et transporté sur des grandes distances. Il existe des commerçantes spécialisées qui approvisionnent Niamey à partir des sites éloignées (> 100 km). Le secteur utilise quasi exclusivement le lait cru comme matière première, en saison sèche, les productrices peuvent toutefois aussi faire recours au lait en poudre. Il existe également un marché de vente de lait cru sous forme de « porte à porte », avec des prix assez rémunérateurs (allant jusqu'à 500 FCFA le litre). Il ne concerne toutefois que la frange de consommateurs aisés.

Les initiatives connues d'appui à la filière lait local de Niamey

- Le projet **Target lait « Amélioration des moyens d'existence de petits producteurs de bétail à travers la production laitière périurbaine en Afrique de l'Occidentale »**, financé par l'USAID, a été mis en œuvre entre 2002 et 2005 par l'INRAN, en collaboration avec SOLANI. Projet de recherche développement, il avait pour but de tester et de disséminer des techniques de santé animale, de production fourragère, de complémentation alimentaire et de collecte, conservation et transformation de lait.
- Le **Projet de Sécurisation de l'Élevage et Agriculture périurbains (PSEAU)**, financement AFD, qui a démarré en fin 2004 et co-finance la présente étude, met en œuvre une approche filière au niveau des secteurs « maraîchage » et « lait ». Dans le cadre de la filière lait, le projet mène actuellement une opération pilote concernant la réalisation d'un « Centre de Collecte » de lait cru dans la commune de Hamdallaye, sur l'axe Filingué. L'opération est co-financée par l'ONUDI, qui a pris en charge les équipements de refroidissement de ce centre. En dehors de la conception du centre, le PSEAU a développé une stratégie cohérente d'appui accompagnement à sa réalisation, qui a largement orienté les orientations de la présente étude. Initialement conçu dans un contexte beaucoup moins favorable, la stratégie du PSEAU est considérée par tous les acteurs comme la plus apte pour solutionner le problème d'approvisionnement des unités laitières industrielles de Niamey. Le projet fait pour cela l'objet d'un grand intérêt de l'ensemble des acteurs. Sur la base des résultats de la présente étude (c.f. chap. II), le projet dans sa phase de prolongation de janvier à décembre 2008 réalisera un deuxième centre de collecte dans un autre sous bassin laitier.
- Le projet **Appui aux petits producteurs laitiers de Niamey (APPLN)** mis en œuvre par VSF Belgique et AGROPAST intervenait jusqu'en fin 2007 auprès de 26 sites dans la zone urbaine et périurbaine de la ville de Niamey. Il a pour actif le renforcement organisationnel et technique des coopératives d'éleveurs dans le domaine de la santé animale de proximité (Auxiliaires Paravétérinaire) et l'alimentation de bétail (mise en place de boutique d'intrants).
- Le projet **Lait sain pour le Niger (LSN), mis en œuvre par VSF Belgique et KARKARA** intervenait jusqu'en fin 2007 auprès de 15 sites dans la zone urbaine et périurbaine de la ville de Niamey. Il a pour objectif d'améliorer la qualité hygiénique du lait pour permettre une meilleure rémunération des producteurs. Le projet a pour actif le renforcement technique des organisations de producteurs et de collecteurs, ainsi que la mise en place d'une mini laiterie.

- **Le PIN**

Les associations d'éleveurs et leur implication dans le développement de la filière lait

- **L'Association pour la Redynamisation de l'Elevage au Niger** s'implique dans le développement de la filière lait à travers deux financements distincts. Le Projet Pastoral Régional (PPR), financé par OXFAM, a mis à disposition à l'AREN des fonds pour la création des mini-laiteries dans les localités de Balayera et Say, qui sont toutefois pas encore opérationnels. L'association vient de commander une chaîne complète de la société « Milkpro », qu'elle compte installer auprès d'une de ses mini-laiteries, pouvant alors évoluer vers une unité plus de type « semi-industrielle ». L'autre financement provient de AGRITERA, destinée à organiser la collecte du lait à Birnin Gaouré. L'association dispose dans cette localité déjà un petit bâtiment et d'une cuve de collecte, qui provient d'un financement antérieur, mais qui n'a toutefois jamais pu être opérationnalisé. L'AREN dispose d'un réseau important de groupements d'éleveurs organisés et pourra dans les localités citées jouer un rôle important dans l'organisation de la collecte.
- **L'ONG AGROPAST** intervient auprès des nombreux groupements dans l'espace périurbain et est le principal allié du PSEAU dans le cadre de l'opération pilote de mise en place d'un centre de collecte de lait à Hamdallaye.
- **Le Groupement des Jeunes Eleveurs (GAJEL)** s'adresse plus aux agro-pasteurs, mais joue un rôle important dans le projet LSN, notamment en ce qui concerne l'organisation des collecteurs.

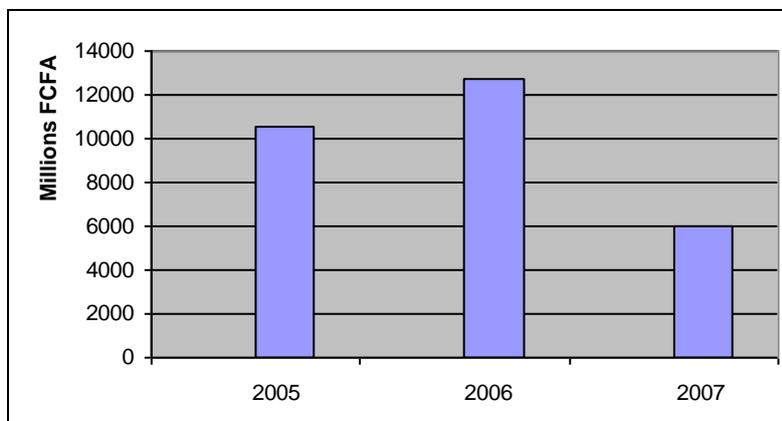
E. Les premiers effets de la hausse des prix du marché international sur le marché national

Impact sur les importations nigériennes

Les importations en poudre de lait s'étaient dopées depuis 2000, compte tenu de la demande grandissante des consommateurs et la création successive de nouvelles industries laitières. Suite à l'enchérissement des prix, les importations ont diminué de moitié (cf. tableau 3. Les chiffres absolus sont à traiter avec prudence, car elles ne comprennent que les importations déclarées. Ils représentent cependant la tendance globale observée.

Tableau 3 : Evolution des importations

Valeur agrégée :		
–	2005 = 10,8 Milliards de FCFA	1,2 Milliards FCFA droits de douanes
–	2006 = 12,7 Milliards de FCFA	1,1 Milliards FCFA droits de douanes
–	2007 = 5,6 Milliards de FCFA	0,5 Milliards FCFA droits de douanes



La fragilité des unités laitières industrielles et semi-industrielles

Le renchérissement du lait en poudre sur les marchés internationaux met les unités de transformation de lait

dans une situation difficile, notamment celles qui dépendent pour la majeure partie de cette matière première. Le quasi-doublement des coûts de la matière première réduit sensiblement les marges bénéficiaires des entreprises. Sur les 500 FCFA qu'elles obtiennent par la vente d'un litre de yaourt (5 sachets de 200 ml à 100 FCFA), il ne leur reste, après déduction du coût de la matière première (300 FCFA environ), que 200 FCFA pour la couverture de leurs charges d'exploitation.

Une augmentation des prix à la consommation est difficile à négocier avec les consommateurs. Les unités de transformation au Niger avaient essayé en mai dernier de majorer de manière concertée les prix des produits finis de 25 % (125 FCFA à la place de 100 FCFA). La chute des chiffres d'affaires estimée à 75 % les a toutefois toutes contraintes de revenir sur les anciens prix.

Cette situation est d'autant plus difficile à digérer pour les unités de transformation qu'elles viennent toutes d'opérer des investissements importants au niveau de leurs chaînes de transformation du lait en poudre, financés à travers de crédits bancaires, qu'elles sont en train de rembourser.

Une demande accrue en lait cru qui ne peut pas être satisfaite dans le court terme

Face à ce dilemme, le lait cru produit au Niger devient une matière première intéressante. Rémunéré à 235 - 250 FCFA le litre au quai de réception des laiteries, il est au moins 20 % moins cher que l'équivalent du lait en poudre. Le lait est actuellement quotidiennement réceptionné, alors qu'il y a de cela quelques mois, les collecteurs n'étaient accueillis qu'une journée sur deux. L'organisation actuelle de la collecte, restée informelle, se révèle cependant peu adaptée à cette demande nouvelle des laiteries, en termes de quantité, régularité et qualité.

Malgré leur disposition de réceptionner des grandes quantités du lait cru, certaines laiteries déplorent une baisse du niveau de collecte par rapport à la situation en 2006. Parmi les éléments à la base de ce phénomène figure le développement d'un circuit parallèle de commercialisation du lait cru sur la base du « porte à porte », qui s'explique pour une partie par le renchérissement des boîtes du lait en poudre dans les boutiques, mais aussi par la difficulté des laiteries, de maintenir la qualité de leurs produits (utilisation des poudres de mauvaise qualité, augmentation de la teneur en eau, diminution des quantités dans les sachets, etc.)

On constate également des pratiques de « captage » de lait cru par certaines laiteries au détriment des concurrents, à travers par exemple le préfinancement des collecteurs ou des prix plus élevés, non concertés, à l'achat, la prospection directe auprès des éleveurs et des groupements, etc..

La réaction des unités laitières : ajustement dans le court terme, incertitude et expectative dans le moyen terme

Le premier niveau de réaction des industries laitières concerne la diminution de 50% de leurs taux d'activités. Les unités disposant des chaînes de transformation de lait cru se sont livrées à une lutte acharnée sur l'appropriation du lait cru.

Le niveau d'information des unités de transformation sur la situation relative au marché international varie. Certaines unités se contentent à espérer un retour à la normale des prix d'ici quelques mois. L'idée de la mise en place des centres de collecte pour substituer le lait en poudre par le lait cru est une solution bien accueillie par les laiteries. Les unités ne disposant pas de chaînes de transformation de lait cru (Laban, Albarka) évoquent cependant leur impossibilité financière d'investir dans des nouveaux équipements. La plupart des industries laitières expriment leurs doutes sur les potentialités réelles des producteurs laitiers « traditionnels » à satisfaire leur demande. Aussi, elles évoquent souvent l'option de s'investir elles-mêmes dans la production laitière, à travers la mise en place d'unités de production laitière intensive de grande envergure.

La réaction des acteurs de la collecte : un grand dynamisme

Face à la nouvelle demande en lait cru, on observe une multiplication d'acteurs, qui s'impliquent dans la collecte. L'utilisation des véhicules permet l'allongement des distances parcourues et la prise en compte des sites de production plus éloignés. La rentabilité du transport de lait s'accroît avec le volume collecté. Le prix actuellement payés aux éleveurs à une distance de 100 Km de 150 FCFA par litre n'est toutefois pas très

rémunérateur pour les éleveurs.

La faiblesse de la coopération entre acteurs

De manière générale, le niveau d'information des acteurs de la filière par rapport à la situation est très inégal. L'ampleur de la crise et l'opportunité qu'elle présente pour la filière locale, ne sont pas clairement perçues par certains acteurs. Ceci conduit à des analyses et des stratégies d'acteurs parfois opposées. Si les uns perçoivent le problème dans l'absence de mise en relation entre la demande des laiteries et l'offre existante au niveau des éleveurs « traditionnels », d'autres le lient à l'absence d'une politique de promotion d'unités de production laitières modernes. Certains acteurs pensent qu'il faudrait valoriser les unités de transformation existantes et leur rendre accessible le lait cru produit sur les sites laitiers, tandis que d'autres pensent, qu'il faudrait aider les producteurs à transformer eux-mêmes le lait produit, à travers la multiplication des mini laiteries dans les petits centres périphériques de Niamey.

Ces divergences de stratégies révèlent avant tout une absence de concertation entre acteurs, mais également un manque de confiance des uns vis-à-vis des autres. Les associations pastorales, par exemple, continuent à mal digérer l'attitude méprisante, que certaines unités de transformation avaient affichée jusqu'à un passé très récent vis-à-vis des producteurs locaux du lait cru Niger. La confiance reste en fait entièrement à construire.

La faiblesse de l'environnement institutionnel

A l'heure actuelle, le Niger ne dispose pas d'un dispositif de suivi de la filière laitière. Il n'y a pas des données disponibles sur les importations du lait en poudre, ni sur le niveau de production laitière au niveau local. Il en est de même pour les quantités des produits laitiers qui entrent dans le pays via l'aide alimentaire. Le manque de transparence fait en sorte que le gouvernement ne dispose pas d'informations fiables pour éclairer la décision politique ou économique.

Il n'existe pas non plus des normes et contrôles sur les produits laitiers (origine, sanitaire, nutritionnel) et il y a un flou juridique (enquête publique en cours pour la définition des normes) dont profitent certaines laiteries.

F. Conclusions pour l'action

En termes de conclusions du présent diagnostic, on peut retenir les axes conducteurs suivants :

- **La hausse des prix du lait en poudre modifie les déterminants d'approvisionnement pour les éleveurs, les industriels et les consommateurs** : n'eut été les problèmes d'approvisionnement, le prix du lait cru, inférieur à celui du lait importé, est dorénavant attractif pour les industriels et les consommateurs. Pour les éleveurs, la perspective de prix élevés pour leurs produits laitiers constitue une incitation à la production. Toutefois, la faible lisibilité sur le caractère pérenne et stable de ce nouveau rapport de prix peut limiter les stratégies d'investissement et de collaboration entre les différents acteurs concernés.
- **La difficile mise en relation entre éleveurs et unités laitières de Niamey** : L'organisation actuelle de la collecte du lait cru ne permet pas de solutionner le problème d'approvisionnement des unités industrielles. Le caractère informel des collecteurs et de la collecte fait en sorte que l'offre reste atomisée, instable et d'une qualité aléatoire. Malgré le contexte qui a changé et une nécessité perçue de part et d'autre de collaborer, dans l'intérêt de tous, on est encore en face d'un « dialogue de sourds » entre les organisations d'éleveurs et les industries laitières. Le goulot d'étranglement réside dans le fait que les industries laitières ne veulent ou ne peuvent pas investir dans la collecte, et en revanche, les associations pastorales préfèrent investir dans leurs propres unités de transformation, ne percevant pas la volonté des industries laitières, d'apporter leur part à la mise en relation entre les deux parties. La confiance restant encore entièrement à construire, une démarche de concertation interprofessionnelle s'avère hautement pertinente.

- **La levée des goulets d'étranglement en amont permettra une meilleure mise en relation entre l'offre et la demande.** On estime en effet que l'action collective et la mise en place d'équipement appropriés au niveau des éleveurs permettront de résoudre le problème de l'atomisation de la production commercialisable et le problème de périssabilité du lait. A travers ces actions de sécurisation de l'offre en quantité et en qualité, les acheteurs de l'aval trouveront un intérêt nouveau à s'approvisionner dans le bassin laitier de Niamey.
- **Par effet d'entraînement, la sécurisation des débouchés pousseront les éleveurs à accroître leur production de lait commercialisable,** en augmentant la taille des noyaux laitiers présents dans la zone, en produisant ou en recourant à l'achat de fourrages et de sous-produits agro-industriels, en améliorant l'état sanitaire de leurs animaux. Les revenus supplémentaires issus de la vente de lait cru permettront de financer l'achat des aliments de bétail et des produits vétérinaires.
- **Concurrence et/ou complémentarité entre filière lait importé et filière lait locale : un enjeu hautement politique.** Le recours des pays africains aux marchés internationaux pour s'approvisionner en produits laitiers à bas prix avait un coût important, à la fois en terme de dépenses en devises et par l'impact dépressif sur les prix des produits laitiers locaux. Ces importations à bas prix pouvaient donc constituer un frein au développement de la filière laitière nationale. Pourtant dans un contexte où celle-ci est incapable dans les conditions actuelles de répondre à la demande nationale, notamment en zones urbaines, les importations à bas prix de produits laitiers permettaient aux populations urbaines d'accéder à une nourriture bon **marché**. Le sachet de lait caillé fabriqué à partir du lait en poudre en constitue l'exemple type pour le Niger. Avec l'accroissement démographique et l'évolution des modes de consommation, les politiques laitières seront au coeur des arbitrages entre subvention des importations en période de prix haut, protectionnisme en période de prix bas et ouverture des marchés. Elles devront trouver le juste équilibre entre la promotion de la production locale et le soutien à la consommation, notamment en zones urbaines.

II. LES SOUS-BASSINS LAITIERS DE LA REGION DE NIAMEY

A. Aspects méthodologiques

Identification des sites laitiers

Ont été définis comme « sites laitiers » (i) les campements d'éleveurs, (ii) les villages des agro-pasteurs avec un cheptel conséquent et (iii) les fermes laitières privées. Les sites laitiers ont été recensés à l'aide des services d'élevage et/ou des représentations locales des associations pastorales. Les listes ainsi constituées ont été complétées au fur et à mesure de l'avancement des enquêtes, à travers les informations reçues sur les différents sites. Sur chaque site, les coordonnées GPS ont été prises, afin de pouvoir constituer des cartes et calculer les distances qui séparent le site du lieu d'emplacement potentiel d'un centre de collecte de lait. Ont été considérés les sites qui se trouvent à une distance maximale de 20 km autour de ce centre.

Recensement des systèmes de production et estimation du cheptel

Le recensement des systèmes de production et des pratiques de mobilité a été effectué au niveau de chaque site au moyen d'entretiens avec un groupe de producteurs, souvent réuni autour de leur chef. Pour l'estimation du cheptel, une méthodologie simplifiée de recensement a été utilisée (estimation du nombre des troupeaux par catégorie numérique, selon le schéma ci-dessous présenté)

Tableau 4 : Schéma de recensement des troupeaux par site

Site laitier	Nombre de producteurs laitiers	Nombre de troupeaux							Cheptel global par site
		1 à 5	6 à 10	11 à 20	21 à 30	31 à 50	50-100	plus de 100	

Estimation du potentiel laitier

Pour l'estimation du potentiel laitier, deux sources d'informations ont été utilisées :

- les données directement collectées sur le terrain, notamment les effectifs des troupeaux (ET) et leur durée de présence sur les sites ;
- les paramètres zootechniques des élevages périurbains tels qu'identifiés dans le cadre des études antérieures¹¹ :
 - Proportion des vaches par troupeau (PVT) : 47 % ;
 - Taux de fécondité (TF) : 69 %
 - Production laitière journalière (PLT) : 2,44 litres de lait par jour et par vache en saison des pluies et 1,4 litres en moyenne en saison sèche,
 - Proportion du lait commercialisé (PLC) : 68 % du lait produit,
 - Proportion du lait cru dans le lait commercialisé (PLCC) : 60 % ;

Le potentiel laitier d'un sous bassin laitier (PLSB) a ensuite été calculé, de manière différenciée pour les deux saisons, à partir de l'équation suivante :

$$\text{PLSB} = \text{ET} * \text{PVT} * \text{TF} * \text{PLT} * \text{PLC} * \text{PLCC}$$

11 Notamment VIAS, G., GARBA, M., DAOUDA, H., ISSA, I., Etude sur la production laitière péri-urbaine : repères pour un développement de la filière. Niamey : Karkara, Décembre 2001 ;

B. Résultats des enquêtes

Définition du bassin laitier de Niamey

On peut considérer comme bassin laitier de Niamey la zone constituée par l'ensemble des unités de production de lait à partir desquelles la ville est approvisionnée en lait. L'étendue du bassin est déterminée en fonction des facteurs limitants suivants :

- l'état de la route qui permet d'assurer la collecte (sentier, piste rurale, route bitumée) ;
- les types de moyens de transport du lait utilisé (à pied, vélo, moto, automobile) ;
- utilisation ou non des moyens de conservation du lait (adjonction d'un conservateur et chaîne du froid) ;

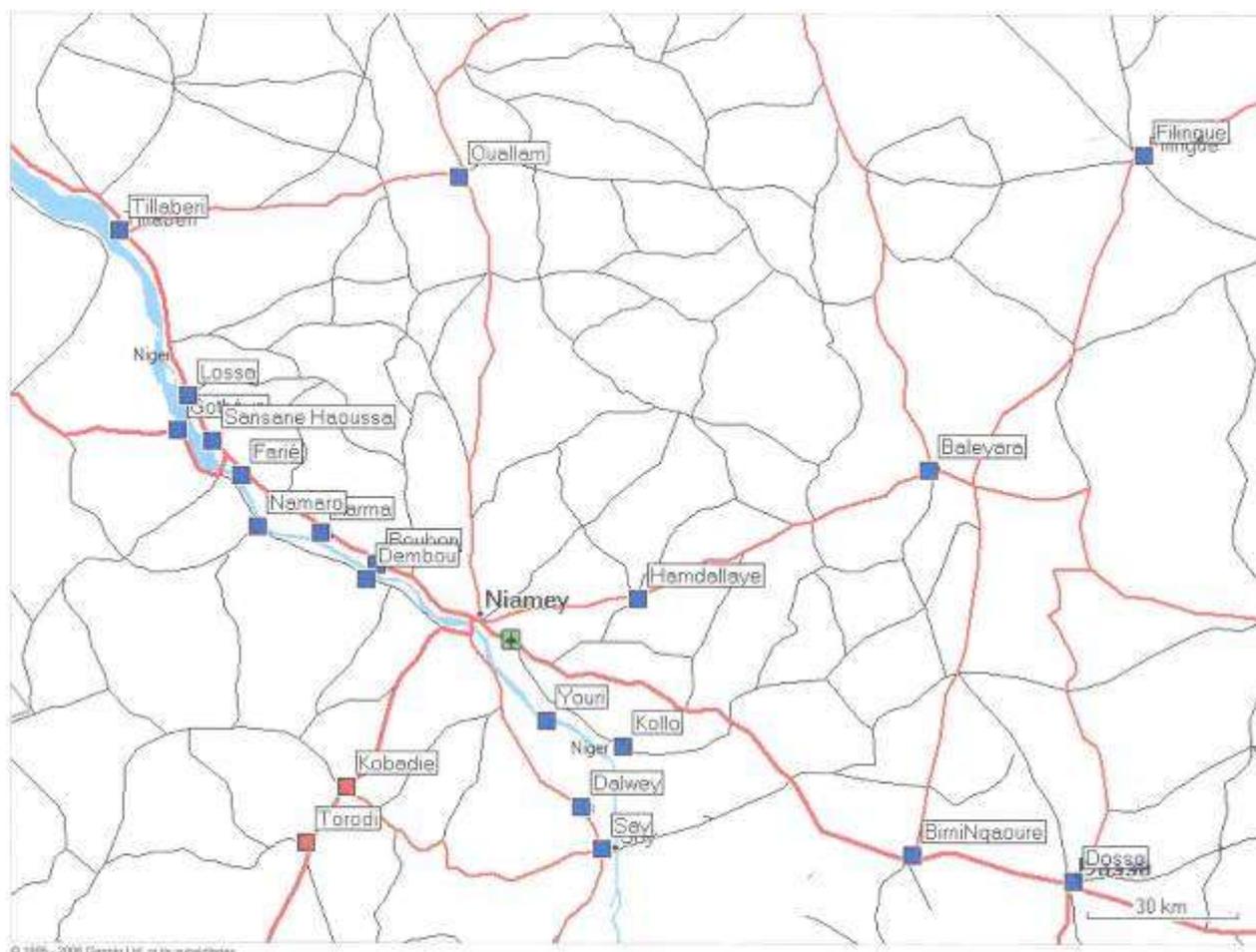
Critères de choix pour l'identification des sous bassins de collecte

Les « sous bassins » de collecte correspondent aux auréoles de 20 km autour des agglomérations, qui, du fait de leur positionnement, peuvent servir de lieu d'emplacement pour des centres de collecte, en répondant aux caractéristiques ci-après :

1. Production laitière importante ;
2. Situé sur un axe routier, de préférence goudronnée ;
3. Localité électrifiée 24 h sur 24 ;
4. Adduction en eau sécurisé ;

La figure 4 visualise les principales agglomérations électrifiées pouvant rentrer en ligne de compte.

Figure 4 : Centres électrifiés sur les axes goudronnés quittant Niamey
(bleu : agglomérations électrifiées 24/24 h, rouge, agglomérations partiellement électrifiées)



Sous bassins de collecte considérés dans le cadre de l'enquête

En fonction des distances de Niamey et l'accessibilité (état des routes), les dix (10) agglomérations présentées au niveau du tableau 4, localisés sur sept axes routiers, dont six goudronnés, ont été retenus pour les enquêtes. Seul l'axe de Ouallam n'a pas été considéré compte tenu de l'éloignement des agglomérations électrifiées de Niamey et le mauvais état de la route.

Tableau 5 : Sous bassins de collecte considérés

Axe routier	Sous bassin	Distance du centre du sous bassin de Niamey
Niamey - Filingué	Hamdallaye	30 km
	Baleyara	98 km
Niamey - Dosso	Birnin Gaouré	110 km
Niamey - Kollo	Kollo	25 km
Niamey - Say	Say	54 km
Niamey – Frontière Burkina	Torodi	60 km
Niamey – Tera (Rive droite)	Dembou	30 km
Niamey - Tillabéri	Karma Boubon	20 – 30 km
	Tallabéri	114 km
	Sansanne Houssa	70 km

La carte au niveau de la figure 5 visualise les sous bassins considérées sur la carte des agglomérations électrifiées précédemment présentée. Les cartes détaillées de chaque sous bassins montrant la position des sites laitiers par rapport à l'agglomération électrifiée sont présentées dans l'Annexe 3.

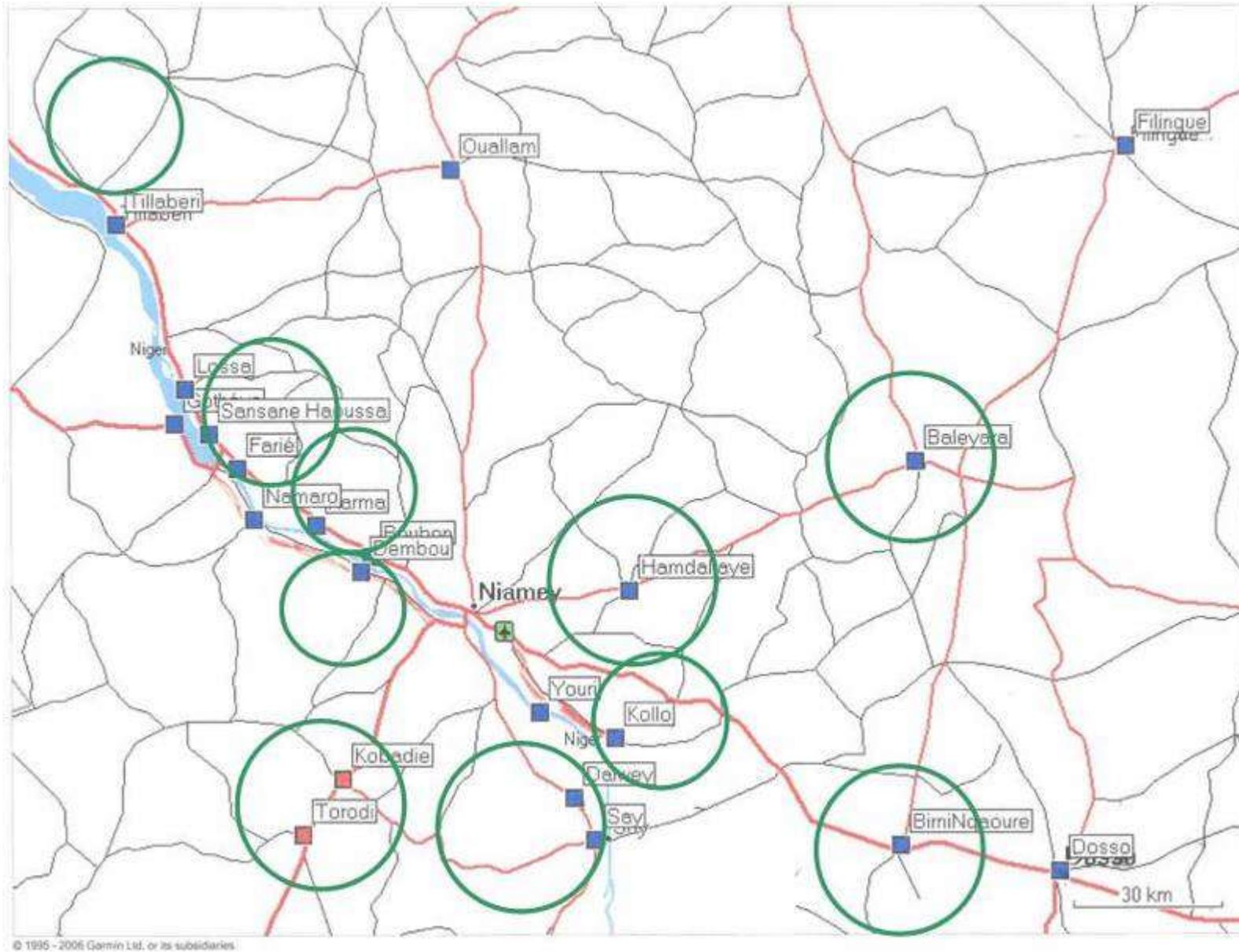
Potentiel laitier des sous-bassins laitiers retenus

Le potentiel laitier de chaque site, ensuite de chaque sous bassin, ont été calculé selon l'équation présentée dans la section A. Les fiches détaillées de calculs sont présentées dans l'Annexe 7. Le tableau 4 présente de manière différenciée pour les deux saisons le potentiel de collecte de lait cru de chaque sous bassin. Il ressort un potentiel de lait cru mobilisable de 54 982 litres en saison pluvieuse et de 31 547 litres en saison sèche par jour.

Tableau 6 : Cumul du potentiel laitier par sous bassin et par jour

Axe routière	Sousbassin	Lait cru mobilisable	
		saison pluvieuse	saison sèche
Tillabéri	Tillabéri	3177	1823
	Sansanne Haoussa	1767	1014
	Karma	1025	588
Filingué	Hamdallaye	3565	2045
	Baleyara	2618	1502
Kollo	Kollo	9240	5302
Say	Say	4251	2439
Dosso	Birni Gaouré	19185	11008
Torodi	Torodi	4724	2710
Tera rive droite	Dembou	5431	3116
Total lait cru mobilisable		54982	31547

Figure 5 : Sous bassins laitiers considérés



Quelques réflexions sur la validité des estimations

Cette enquête, pouvant être qualifiée de sommaire, ne revendique pas une exactitude scientifique. De part la méthode d'estimation des cheptels et les paramètres utilisés, qui ont été confirmés par plusieurs études, les données obtenues sur le potentiel de collecte peuvent être supposées proches de la réalité.

Il y a un certain nombre d'arguments, qui militent en faveur d'une revue à la baisse des estimations.

Parmi celles-ci figurent :

- La non prise en compte de l'absence d'une partie des vaches laitières pendant 2 mois durant la transhumance, qui intervient pendant les mois de cultures ;
- La probabilité assez élevée de sécheresse, qui diminue la moyenne pluriannuelle de production laitière par vache ;
- L'existence de circuits parallèles de commercialisation (vente directe).

D'autres arguments militent pour la revue à la hausse des estimations. Parmi celles-ci figurent :

- Les déclarations tendanciellement en dessous de la réalité des cheptels présents sur les sites laitiers recensés ;
- La non-prise en compte exhaustive des fermes privées dans les calculs ;
- La probabilité élevée que l'existence des opportunités de débouchée via les centres de collecte induit des effets stimulateurs sur les pratiques de production laitière (stabulation des vaches, complémentation systématique, santé animale assurée, etc. ;
- La probabilité d'un développement spontané des circuits de collecte secondaires, qui ravitaillent les centres de collecte à partir des localités en dehors des rayons de 20 km présumés par l'enquête.

C. Synthèse : Sites prioritaires pour l'implantation des centres de collecte par jour

Le tableau 5 propose une hiérarchisation des sous bassins en fonction de leur potentiel de collecte.

Tableau 7 : Hiérarchisation des sous bassins en fonction de leur potentiel de collecte

N° ordre	Sous bassin	Potentiel laitier spl.	Potentiel laitier sss.
1	Birni Gaouré	19185	11008
2	Kollo	9240	5302
3	Dembou	5431	3116
4	Torodi	4724	2710
5	Say	4251	2439
6	Hamdallaye	3565	2045
7	Tillabéri	3177	1823
8	Baleyara	2618	1502
9	Sansanne Haoussa	1767	1014
10	Karma	1025	588

Les sous-bassins de Birnin Gaouré et de Kollo ont le potentiel de collecte le plus élevé, suivi de Dembou, Torodi et Say avec des potentiels de collecte encore assez appréciables.

Le choix des sites prioritaires pour l'implantation des centres de collecte se précise davantage à travers la prise en compte d'autres critères, à savoir : (i) l'accès permanent à l'électricité et à l'eau, (ii) la non-existence d'autres initiatives en matière de collecte de lait cru, (iii) la distance du site par rapport à la ville de Niamey.

Sur cette base, un certain nombre de sites sont à exclure ou déclasser à ce stade, dans la mesure où au moins un des critères ci-dessus mentionnés n'est pas remplis :

- Malgré son potentiel laitier important, le sous bassin de Torodi ne pourra pas être considéré dans l'immédiat, compte tenu de l'électrification encore partielle de la ville de Torodi. La date de son passage à une fourniture d'électricité 24h/24h n'est pas encore connue.
- Le sous bassin de Dembou dispose déjà d'une opportunité de collecte importante, à travers la ferme laitière de Dembou, actuellement sous la gestion de SOLANI, qui dispose de deux cuves réfrigérante d'une capacité totale de l'ordre 4000 litres.
- Sur le plan des distances, le sous-bassin de Kollo a un avantage comparatif par rapport à Birnin Gaouré (25 km par rapport à 110 km). Le site de Kollo est pour cela jugé prioritaire.

Au vu de cette analyse, les trois (3) sites prioritaires pour l'installation des centres de collecte sont les suivants :

1. Kollo
2. Birnin Gaouré
3. Say

III. PROPOSITION POUR UN PROJET DE DEVELOPPEMENT DE LA FILIERE LAIT POUR L'APPROVISIONNEMENT EN LAIT CRU DES UNITES LAITIERES DE NIAMEY

Les éléments présentés ici constituent une ébauche de cadre d'intervention identifié au terme de cette étude ; il restera à affiner en fonction du partenaire financier intéressé pour aller plus loin dans la définition du montage et du budget à mobiliser. L'accent est surtout mis ici sur la stratégie et le cadre d'intervention.

A. Enjeux et justification.

Enjeux de sécurisation des acteurs de la filière lait.

L'intervention proposée veut répondre aux enjeux mis en évidence dans les chapitres précédents mettant en évidence la situation particulièrement critique de la filière laitière à un moment crucial pour le développement de la production de lait par les éleveurs nigériens.

Opportunité de développement de la collecte autour de Niamey

La conception proposée s'appuie sur la connaissance récente acquise par le PSEAU des potentiels de collecte en lait cru par sous-bassins laitiers de la région de Niamey. Les résultats de ce travail offrent une opportunité remarquable de développement de l'expérience pilote lancée par le PSEAU dans l'appui à la mise en place de centre de collecte du lait.

Cohérence avec la politique nationale et les projets en cours

La stratégie proposée met en oeuvre de manière opérationnelle les orientations de la Stratégie de Développement Rural (SDR), qui s'est fixée trois objectifs stratégiques :

- (i) favoriser l'accès des ruraux aux opportunités économiques;
- (ii) prévenir les risques, améliorer la sécurité alimentaire et gérer durablement les ressources naturelles; et
- (iii) renforcer les capacités des institutions publiques et des organisations rurales.

Le projet répond à ces objectifs stratégiques.

Plus spécifiquement, ce projet s'inscrit pleinement dans l'appui aux organisations professionnelles et la structuration des filières (programme structurant 3) et en particulier au deuxième objectif spécifique du programme prioritaire 12, Aménagement pastoral et sécurisation des systèmes pastoraux, qui porte sur l'amélioration et la valorisation des productions pastorales (organisation professionnelle et interprofessionnelle, santé animale, valorisation des productions animales, etc.).

A ce titre, le projet constituera une contribution opérationnelle à la réflexion engagée par le MRA sur la préparation du **Projet Intégré de Développement de l'Élevage (PIDEL)** qui vise à opérationnaliser le programme prioritaire 12. Le projet, par l'amélioration du fonctionnement de la filière lait, à travers le renforcement de l'environnement institutionnel et la levée des goulots d'étranglement en aval (normes, collecte, financement, renforcement des capacités), et l'amélioration des soins et de l'alimentation des animaux permettra l'accroissement de la production commercialisable au niveau des élevages.

Le projet s'inscrira également dans la mise en œuvre du **Programme Intégré du Niger (PIN)**, en termes de co-financement notamment des axes stratégiques (i) mise en place des réseaux d'opérations commerciales de valorisation des produits agro-pastoraux, à l'occurrence le lait cru, (ii) la mise en place de mécanismes de gestion commerciale d'unités pilotes et de renforcement de liens d'affaires entre les unités rurales et les unités industrielles et, (iii) la mise en place d'un système global d'assurance de la sécurité sanitaire et

de la qualité répondant aux impératifs de protection des consommateurs et aux exigences des marchés et d'un plan de certification de la qualité.

Prise en compte des expériences des projets précédents.

Le projet proposé s'appuie sur les résultats et les leçons des expériences des différentes interventions sur la production laitière.

Les projets **Target-Lait, APPLN et Lait sain** ont chacun abordé la question de l'approvisionnement de la capitale en lait cru selon des orientations stratégiques qui leur étaient spécifiques : appui à la production, amélioration de la collecte primaire, amélioration et contrôle de la qualité du lait au niveau des éleveurs et au stade de la collecte, action collective entre les acteurs de la filière sur la qualité des produits destinés aux consommateurs.

A son niveau, le **PSEAU** a mis en place une opération test d'implantation de centre de collecte géré par des groupements d'éleveurs, sur la base d'une contractualisation entre éleveurs, centre de collecte et laiteries.

B. Objectifs et stratégie du projet

Objectif global - finalité

Globalement, le projet contribuera à *l'accroissement des revenus des producteurs laitiers, à la sécurisation de l'approvisionnement des unités de transformation et à l'amélioration de l'offre en produits laitiers de qualité pour les habitants de Niamey.*

Objectif du projet

L'objectif du projet est de promouvoir la place de la filière lait cru dans l'approvisionnement de la région de Niamey, par un renforcement des capacités de production, de collecte et de négociation des différents acteurs de la filière.

Objectifs spécifiques – résultats attendus

Deux axes d'intervention complémentaires du projet sont identifiés, à savoir : (i) l'amélioration de la collecte, (ii) l'amélioration du cadre institutionnel et juridique :

- **Développement des centres de collecte de lait cru en vue d'une meilleure mise en relation entre producteurs laitiers et unités de transformation.** Cet axe d'intervention se concentre sur la levée des goulots d'étranglement au niveau de la collecte. Il combine les activités permettant (i) la mise en place et l'appui au fonctionnement des centres de collecte au niveau des éleveurs, (ii) le développement de relations contractuelles et de fidélisation entre éleveurs et centres de collecte, d'une part, et centres de collecte et laiteries, d'autre part. Il intègre également (iii) des accompagnements pour l'amélioration de l'alimentation et des soins vétérinaires aux animaux composant le noyau laitier des éleveurs cibles ainsi que (iv) le renforcement de la qualité sanitaire et nutritionnelle des produits laitiers mis en marché.
- **Promotion d'un processus de concertation de l'interprofession laitière pour sécuriser les efforts d'organisation de la filière locale.** Cet axe d'intervention d'amélioration de l'environnement institutionnel englobe des appuis à (i) la mise en place d'un cadre de concertation de l'interprofession pour un développement cohérent de la filière, (ii) un dispositif d'observation, d'analyse et d'information de l'environnement économique de la filière, (iii) mise en place d'un cadre juridique favorable, (iv) l'élaboration et la mise en œuvre d'un dispositif d'intervention pour atténuer les fluctuations de l'environnement économique.

Groupes cibles

Le projet proposera des actions aux effets directs ou indirects en direction des éleveurs vivant en zone péri-urbaine et rurale, des laiteries industrielles et semi-industrielles de Niamey, des consommateurs et des pouvoirs publics concernés.

Les actions menées visent à améliorer les conditions de vie des familles d'éleveurs laitiers des régions de Niamey, Tillabéry et Dosso, elles visent aussi à renforcer les capacités d'organisation et de négociation des organisations d'éleveurs.

Les consommateurs urbains sont également des cibles de l'action du projet, puisque l'action vise à sécuriser l'approvisionnement en lait de qualité grâce à la production locale à un moment où les filières d'importation ne peuvent plus répondre à la demande.

Ciblage géographique

Le projet proposé se concentrerait sur les bassins laitiers qui approvisionnent la ville de Niamey, en intégrant la ceinture laitière d'environ 150 km de rayon autour de la capitale.

Durée du programme

Trois (3) années sont nécessaires à la mise en oeuvre des actions proposées qui s'appuient sur le travail important de diagnostic et de conception de la démarche conduit par le PSEAU.

Principes d'intervention

Un certain nombre de principes généraux sous-tendent la stratégie proposée et s'inspirent des expériences conduites dans ce domaine de développement des filières :

- **Pérennisation des actions, des résultats, des effets du projet.** Le projet vise la pérennité des activités qui seront mis en œuvre. Il cherchera à promouvoir des activités viables et reproductibles sans aide extérieure. Il proposera des solutions réalistes dans le contexte de contraintes économiques fortes pour les acteurs et le gouvernement. Il évitera absolument toute forme de subvention masquée qui menacerait la pérennité des actions engagées.
- **Prise en considération des logiques spécifiques des acteurs de la filière.** Le projet ne cherchera à développer que ce que les acteurs considèrent comme de leurs intérêts respectifs (libre décision). Dans le cas contraire, le risque de non appropriation des solutions serait trop important et pourrait conduire à un abandon des activités. Seule la compréhension de la rationalité des pratiques actuelles des acteurs permet d'identifier les stratégies acceptables et les changements appropriables. Par exemple, l'introduction de nouvelles pratiques au niveau des élevages, agrandissement du noyau laitier pour vendre plus de lait ou encore complémentation des animaux en saison sèche à partir d'aliments achetés ou produits, induisent des changements considérables dans l'organisation du travail, la gestion de la trésorerie, etc.. Ils peuvent être porteurs de nouvelles contraintes qui pourront s'avérer difficilement maîtrisables pour les bénéficiaires.
- **Promotion de formes associatives favorisant les économies d'échelles et suffisamment mobilisatrices pour les adhérents.** Dans un contexte de forte atomisation des acteurs et de faible capitalisation des unités de production laitière, le projet doit promouvoir les formules associatives d'acteurs qui permettent de réaliser des économies d'échelle et augmentent leur capacité économique.
- **Suivi des effets dans les équilibres sociaux et le respect environnemental.** Pour être durable l'activité générée doit s'insérer dans les circuits économiques de la filière lait cru. Elle doit permettre le maintien ou le développement d'un équilibre social en particulier dans les rapports de genre, notamment au sein des unités de production, et la préservation des ressources naturelles.

Des changements seront immanquablement générés par les activités du projet, aussi il conviendra à veiller que ces changements soient positifs et n'hypothèquent pas leurs caractères reproductibles.

- **Prise en compte des attentes et des exigences de la demande des industriels et des consommateurs.** Elles doivent être prises en considération pour renforcer la qualité de l'insertion des producteurs aux marchés. Il s'agira donc d'appuyer les éleveurs pour qu'ils soient à même d'y répondre dans les meilleures conditions, notamment en terme de volume, de régularité et de qualité du lait fourni. L'atteinte d'une masse critique de lait cru commercialisable qui pourrait être mis à disposition des acheteurs constituera le meilleur moyen pour construire la confiance entre les acteurs et pérenniser la relation commerciale, y compris dans les périodes de forte production lorsque les prix du marché international sont à la baisse.

En outre, même si le projet privilégiera la mise en place de centres de collecte qui seront la propriété des groupements d'éleveurs, le projet devra être à même de s'adapter et d'accompagner les stratégies éventuelles des acteurs de l'aval dans leur tentative d'organiser eux-mêmes la collecte, dans les cas notamment où ces derniers souhaiteraient cofinancer ou financer en totalité les centres de collecte. L'enjeu sera alors de mettre en place les cadres de concertation nécessaires pour négocier des conditions d'échanges du produit qui satisfassent toutes les parties en jeu (éleveurs, collecteurs et industriels).

- **Suivi, analyse des informations économiques pour une réaction anticipée.** Enfin, il sera nécessaire de créer les conditions d'information, d'analyse et d'anticipation économique de l'évolution des prix du lait sur le marché international. Les acteurs doivent pouvoir ajuster leur stratégie individuelle et collective en concertation et de façon la plus cohérente possible pour préserver le développement de la filière locale.

La stratégie d'intervention

Comme l'indique la présentation des résultats attendus la stratégie proposée fait le choix d'intervenir de manière concentrée sur deux axes complémentaires :

- D'une part, il s'agit de renforcer l'intérêt des éleveurs dans les activités de production et de vente de lait cru et celui des laiteries à l'acheter de façon croissante, à travers la mise en place de centres de collecte. On vise par là à lever les goulots d'étranglement de la collecte dans le bassin laitier de Niamey.
- D'autre part, il s'agit de favoriser la construction d'un environnement institutionnel favorable au développement de la filière lait local. La stratégie développée vise à renforcer l'environnement institutionnel de telle façon que les activités économiques soient le plus possible sécurisées face aux risques du marché international, aux impératifs de qualité des produits, aux stratégies opportunistes des acteurs, aux mesures politiques intempestives et non concertées, etc..

Cette stratégie d'intervention doit permettre à chacun des acteurs clefs de la filière d'améliorer ses capacités et sa situation vis à vis des problèmes prioritaires qu'il rencontre.

Pour les producteurs individuellement, il s'agit de concentrer les efforts sur les principaux facteurs limitant la croissance de la production et leur intérêt à vendre le lait cru. Trois facteurs sont déterminants dans le succès de l'intervention :

- Le coût d'opportunité du travail dans la zone de production lui-même déterminé par la rentabilité de la vente de lait cru pour les éleveurs par rapport à la concurrence des autres emplois périurbains ;
- La valeur du produit vendu, c'est à dire à la fois le prix de vente et les volumes produits, donc le niveau de productivité.
- Les coûts de production au niveau des éleveurs

Ces facteurs constituent autant de points d'intervention pour augmenter la production et la vente de lait cru.

Pour les adhérents aux centres de collecte, le projet devra concentrer ses efforts sur les principaux facteurs d'efficacité de la collecte et de la vente de lait cru :

- sécurisation de l'accès aux équipements, pièces de rechange à des prix abordables ;
- organisation pérenne d'une collecte de lait de qualité et régulière en volume ;
- contractualisation des approvisionnements en lait des centres de collecte par les éleveurs ;
- contractualisation des livraisons des centres de collecte par les laiteries ;
- sécurisation des approvisionnements en aliments complémentaires et produits vétérinaires pour les éleveurs ;
- viabilité de la gestion économique des centres de collecte ;
- qualité de la « gouvernance » des centres de collecte.

Pour les organisations pastorales, le projet s'inscrira dans une logique de partenariat impliquant ces structures dans les concertations, dans les formations et expertises prévues. Des prestations ponctuelles seront aussi contractualisées pour la mise en œuvre de missions d'animation et de formation sur des thématiques déjà maîtrisée par les associations : auxiliaires para-vétérinaires, hygiène de la traite et de la collecte, gestion associative....

Pour les industriels des laiteries, le projet devra concentrer ses efforts sur les principaux facteurs susceptibles de mobiliser durablement leur intérêt à s'approvisionner en lait cru, notamment:

- concertation en vue de la rationalisation de la collecte dans l'espace péri-urbain ;
- valorisation des produits grâce à l'action commerciale et l'adéquation entre la production réalisée et la demande effective pour des produits de qualité ;
- aide à la fourniture d'équipement de traitement du lait cru et de pièces détachées ;
- ...

Pour les pouvoirs publics et l'ensemble des acteurs privés de la filière lait, le projet devra concentrer ses efforts sur ce qui constitue les intérêts communs à développer:

- concertation inter-acteurs pour l'action conjointe producteurs-laiteries-consommateurs-pouvoirs publics sur les intérêts communs à développer la filière locale (politique qualité, amélioration du cadre juridique... ;
- production régulière d'information économique (suivi de la conjoncture, veille et prospective, étude de recherche action),
- formation des acteurs en analyse économique pour éclairer la décision politique et économique sur les enjeux d'un tel développement : étude d'impact, simulation, etc.

Les contraintes, défis et risques spécifiques du projet

Contraintes : ce sont principalement les aléas du marché international qui peuvent amener à changer la mobilisation actuelle des acteurs en faveur de la collecte et de la commercialisation du lait local. Elles peuvent aussi être envisagées en cas de changement significatif dans l'approvisionnement en aliment complémentaires et produits vétérinaires.

Défis : ils sont liés à la démarche de mise en relation des acteurs pour les amener par la concertation, à une

meilleure compréhension des intérêts réciproques et des synergies à développer pour une meilleure valorisation individuelle et collective de la filière.

Risques : un certain nombre de risques seront à suivre et à intégrer dans les démarches à engager par le projet :

- Pérennité des industries dans la phase actuelle. L'intervalle de temps entre le traitement de la situation de crise des laiteries et les premiers résultats du projet n'est pas le même. Il sera nécessaire de prendre des mesures d'urgence temporaire pour soutenir le secteur de la transformation. Le cas échéant, si certaines laiteries industrielles étaient amenées à disparaître, le projet devrait élargir sa stratégie vers l'approvisionnement des laiteries semi-industrielles et leur promotion.
- Impact environnemental par la concentration des troupeaux dans les zones de collecte. Le recours à la production fourragère (rénovation de bourgouttière), achat d'aliments sous-produit agro-industriels. On peut néanmoins penser que la production laitière s'accommode mal d'une alimentation trop insuffisante qui pourrait occasionner du surpâturage. Dans tous les cas les évolutions des systèmes d'élevage impliqués dans la collecte seront examinés de ce point de vue environnemental.
- L'évolution du métier de collecteur. L'évolution du nombre de collecteurs en activité avec la mise en place de centre de collecte doit s'analyser en tenant compte du nombre de collecteurs assurant la livraison à Niamey et susceptibles d'abandonner l'activité du fait de la meilleure organisation des éleveurs. On peut s'attendre en revanche à l'augmentation du nombre de collecteurs sur les nouveaux circuits de collecte qui se créeront inmanquablement pour approvisionner les centres de collecte.
- Capacités de négociation des éleveurs. Il est important que les éleveurs soient en position de négocier sur une base informée avec les laiteries de façon à obtenir des prix justes. Formation, accompagnement à la négociation, font partie de la démarche de mise en place et d'accompagnement de la gestion des centres de collecte.
- Genre : l'augmentation des revenus générés par la vente de lait, grâce notamment aux facilités de conservation apportées par les centres de collecte, sont susceptibles de modifier les rôles respectifs de l'homme et de la femme au sein des ménages en matière de production et de vente de lait cru ou caillé. Une telle situation devra faire l'objet d'un suivi particulier pour apprécier la réorganisation probable de la distribution des revenus qui pourrait s'opérer.
- Les capacités du gouvernement à infléchir les politiques régionales en matière de protection du secteur laitier. Un travail en profondeur de production d'analyses, d'étude d'impact, de lobbying et de concertation est à entreprendre avec les autres pays ouest africains concernés. Ce champ suppose le développement d'une action collective entre les différents pays au niveau régional, le projet fournira les éléments d'information et d'argumentaires permettant au Ministère des Ressources Animales de jouer son rôle dans les instances régionales dans lesquelles il sera sollicité.

C. Mise en œuvre opérationnelle axe « développement des centres de collecte »

Objectif spécifique

Mettre en place et accompagner des centres de collecte de lait cru en vue d'une meilleure mise en relation entre producteurs laitiers et unités de transformation.

Stratégie

Cet axe d'intervention se concentre sur la levée des goulots d'étranglement au niveau de la collecte. Cette stratégie s'appuie pleinement sur le concept de centre de collecte mis au point et en cours d'expérimentation par le PSEAU.

Démarche générale et concept de centre de collecte :

Le projet va soutenir l'action collective d'éleveurs permettant de répondre à la problématique de la collecte (volume, régularité, qualité) là où leur action individuelle s'avère insuffisante. L'action résidera dans l'établissement formel de centres de collecte, implantés à proximité des producteurs, affectés au rassemblement du lait cru. La vocation consiste à l'approvisionnement des unités de transformation.

Les services offerts de ces centres de collecte sont :

- Le pré-traitement de refroidissement pour le lait cru ;
- Le contrôle qualité du lait,
- Les contrats éleveurs – centres de collecte & centres de collecte – laiteries,
- L'approvisionnement en aliments du bétail et produits vétérinaires, intrants déductibles des livraisons de lait,
- Les conseils techniques aux éleveurs.

La démarche à suivre s'orientera largement sur les référentiels technico-économiques développés par le PSEAU. Le choix de sites s'appuiera sur les résultats des enquêtes menées dans le cadre de la présente étude et les critères développés.

Du point de vue démarche, il faut distinguer la phase d'installation des centres de collecte qui précède l'entrée en phase d'accompagnement et d'appui à la gestion.

- **La Phase d'installation a pour contenu** la mise en place physique et l'opérationnalisation des centres de collecte, englobant les travaux préparatoires, de suivi des chantiers et de formation – appui conseil aux structures gestionnaires des centres.

Le projet appuiera (i) l'identification et l'autonomisation des groupements d'éleveurs intéressés, (ii) l'acquisition des terrains, (iii) l'ensemble des prestations préalables et en termes de suivi des travaux de génie civil, (iv) le système de parts sociales versées par les éleveurs dans le centre de collecte pour alimenter le fonds de roulement des centres de collecte, (v) la négociation des contrats approvisionnement des laiteries avec du lait cru et – au sens inverse – l'approvisionnement des éleveurs avec des aliments bétail et produits vétérinaires et, (vi) l'accompagnement au pilotage (plan d'affaire, formation, etc.).

- **La phase d'accompagnement et appui à la gestion** vise l'accompagnement du développement des centres de collecte après leur d'installation. Le défi consiste à accompagner des « entreprises » nouvelles dans un environnement compétitif et incertain, à travers un dispositif d'appui conseil performant sur les thèmes tels que la gestion économique, la gouvernance, la technologie laitière, la zootechnie (alimentation, soins vétérinaires) et la commercialisation

Dans cette phase, le projet cherchera à développer des économies d'échelles à travers la mise en réseau des centres de collecte, à travers des activités visant (i) l'approvisionnement groupé en aliments bétail et en produits vétérinaires, (ii) la mise en place d'un dispositif d'appui conseil commun, (iii) la concertation et organisation pour la défense des intérêts, et (iv) la gestion des marchés.

Indicateurs pour cet axe de résultat

En première approximation, dans l'hypothèse d'un projet défini sur trois ans, on estime que trois centres pourraient être mis en place par an au cours des années I et II du projet, soit donc un ensemble de 6 centres de collecte mis en place et fonctionnels en fin de projet. L'année III sera consacrée au renforcement des capacités de gestion de ces centres de collecte.

On vise un nombre de 3.000 éleveurs mobilisés et 24.000 litres de lait collectés par jour, correspondant à un chiffre d'affaire de 6 millions FCFA par jour, soit environ 1,6 milliards de Fcfa par an ¹².

Activités principales correspondant à cet axe de résultat.

Il combine les grandes activités suivantes :

- (i) Identification des sites laitiers ;
- (ii) Appui à l'organisation des structures d'éleveurs ;
- (iii) Mise en place et appui au fonctionnement des centres de collecte ;
- (iv) Appui à l'organisation de la collecte ;
- (v) Développement de relations contractuelles et de fidélisation entre éleveurs et centres de collecte, d'une part, et centres de collecte et laiteries, d'autre part ;
- (vi) Formation –Appui Conseil pour l'amélioration de l'alimentation et des soins vétérinaires aux animaux composant le noyau laitier des éleveurs cibles ;
- (vii) Appui à la sécurisation des approvisionnements des structures appuyées avec des aliments de bétail ;
- (viii) Renforcement de la qualité sanitaire du lait commercialisé ;

D. Mise en œuvre opérationnelle de l'axe « processus de concertation inter-professionnelle »

Objectif spécifique :

Mettre sur pied et accompagner un processus de concertation de l'interprofession laitière pour sécuriser les efforts d'organisation de la filière locale.

Stratégie

Cet axe d'intervention se concentre sur la construction d'un environnement politique et institutionnel qui sécurise le développement de la filière lait au Niger : la gestion de la protection de la filière locale, la promotion d'une politique de la qualité du lait, la charte du lait.

Le projet visera à permettre l'élaboration concertée et la mise en œuvre des politiques, des textes juridiques, d'accords de partenariats économiques entre acteurs qui sont nécessaires au développement de la filière lo-

¹² Hamdallaye mobilise 16 coopératives d'une vingtaine d'adhérents, soit autour de 400 producteurs touchés et 2.000 l par jour

cale.

Démarche générale et concept d'interprofession

La démarche proposée vise à initier une démarche de concertation entre tous les acteurs pour le développement du secteur laitier au Niger sur la base des intérêts communs et des responsabilités propres en distinguant le court, le moyen et le long terme.

Les acteurs mobilisés dans le cadre de ce processus de concertation interprofessionnelle sont divers : (i) les organisations d'éleveurs (AREN, GAJEL, AGROPAST, CAPAN...), (ii) les structures de gestion des centres de collecte, (iii) les industriels du lait (SOLANI, NIGERLAIT, LABAN, unités du secteur semi-industriel etc), (iv) les associations de consommateurs, (v) les chambres de commerce, (vi) les services centraux et déconcentrés du Ministère des Ressources Animales et du Ministère du Commerce, (vii) les ONG et autres intervenants dans le secteur laitier (Institutions de recherche, INRAN, projets...).

Même si ces acteurs sont confrontés à des contraintes fortes menant à des intérêts divergents dans le court terme, il importe qu'ils se retrouvent autour des intérêts communs de développement de la filière locale dans le long terme.

L'accompagnement de ce processus de concertation interprofessionnelle s'organisera sur trois champs thématiques complémentaires : l'élaboration des politiques laitières, la mise sur pieds d'une charte interprofessionnelle du lait, l'amélioration de la qualité des produits laitières.

- **Politique laitière.** La construction d'argumentaires économiques et la poursuite d'actions de lobbying de la part des pouvoirs publics et des acteurs privés seront appuyées par le projet. Ils devront également s'appuyer sur des actions menées conjointement avec les pays voisins ayant les mêmes intérêts pour la filière lait local pour que des mesures puissent être adoptées au plan institutionnel. Ceci suppose donc que les propositions issues de l'interprofession au niveau national puissent être validées dans la mesure où elles sont adoptées au niveau de la CEDEAO. On s'attachera particulièrement à la poursuite de la définition et de la mise en œuvre des politiques sanitaires, de qualité des produits, d'appui au développement de l'élevage, etc. Il s'agira aussi de favoriser l'élaboration de propositions de mesures politiques favorables au développement des entreprises dans le secteur laitier : droit des affaires, politiques fiscales, appui en équipements, mise en place d'infrastructures, outils financiers, etc.
- **Charte du lait.** Le projet développera les conditions qui permettent en année 3 d'engager les différents groupes de professionnels dans un projet commun pour l'avenir de la filière. Dès le début, la structuration des différents métiers visera donc cet objectif de renforcement de la capacité économique des acteurs pour aboutir à un rééquilibrage des positions afin de dégager une position défendable.
- **Amélioration de la qualité des produits laitiers.** Il s'agit d'assurer la sécurité des consommateurs tout en promouvant les produits laitiers locaux par la valorisation de leurs caractéristiques distinctives : origine (image culturelle du produit), qualité sanitaire et nutritionnelle. La stratégie développée s'appuiera sur la promotion de réglementation et de normes (définition, application, contrôle, recours), l'information des consommateurs, l'amélioration sanitaire du bétail laitier, la diffusion de bonnes pratiques d'hygiène à tous les stades de la filière.

Indicateurs pour cet axe de résultat.

En première approximation, dans l'hypothèse d'un projet défini sur trois ans, on estime que la réussite de ce résultat devrait être mesurée sur la base des indicateurs suivants en fin de projet:

- une charte du lait élaborée et engageant les différents acteurs de la filière et les pouvoirs publics,
- un dispositif de sécurisation fonctionnel pour les situations de crise,

- des textes juridiques revus ou adaptés pour tenir compte des entraves actuelles à la valorisation du lait local.

Activités principales correspondant à cet axe de résultat.

Cet axe d'intervention d'**amélioration de l'environnement institutionnel** englobe des appuis à

- (i) la mise en place d'un cadre de concertation de l'interprofession pour un développement cohérent de la filière,
- (ii) l'animation de ce cadre de concertation dans l'élaboration et la mise en oeuvre d'un plan de travail annuel, aboutissant en fin de projet à « une charte du lait »,
- (iii) la mise en place et la gestion d'un dispositif d'observation, d'analyse et d'information de l'environnement économique de la filière,
- (iv) la mobilisation de groupes de travail pour la promotion d'un cadre juridique favorable, grâce à l'intervention de spécialistes dans le domaine pour proposer des améliorations des textes,
- (v) l'élaboration et la mise en oeuvre d'un dispositif d'intervention pour atténuer les fluctuations de l'environnement économique,
- (vi) des formations destinées aux différents membres de l'interprofession à constituer et portant sur les mécanismes de marché, les politiques laitières, les politiques de renforcement de la compétitivité, la qualité des produits laitiers,
- (vii) des soutiens méthodologiques et financiers à la structuration des associations de producteurs de lait cru dans le bassin laitier qui approvisionne la ville de Niamey,

La mise en place d'un dispositif d'observation, d'analyse et d'information de l'environnement économique vise à donner de la lisibilité à l'évolution de la filière et à faciliter le pilotage du projet, de la filière et des politiques, jusqu'à proposer des réorientations si le contexte économique l'impose. Trois niveaux d'observation seront pris en considération :

- Au niveau national par le suivi des principaux indicateurs qui intéressent le secteur du lait : marché du lait, évolution de la demande en zones urbaines et en zones rurales, contrôle qualité ; importations en produit laitiers ; stocks de lait en poudre importé privé ; aide alimentaire en lait en poudre ;
- Au niveau de la filière : suivi des coûts tout au long de la filière ; volumes transigés ; stratégies des acteurs économiques ; modes de consommation ; ...
- Au niveau des politiques régionales et internationales : suivi des négociations APE, OMC, CE-DEAO et UEMOA.
- Au niveau du marché international et des pays majeurs sur le marché international: dynamique de production, évolution des politiques, suivi du climat, dynamique du marché international.

Ce dispositif d'information combinera la production de données régulières et la réalisation d'études spécifiques en cas de besoin. Il sera concerté dans sa conception et sa diffusion avec les dispositifs d'information existants au niveau du MRA, notamment le SIM bétail et le SIPSA, de manière à les compléter et les enrichir en données sur la production laitière. Ses produits alimenteront directement les différents travaux qui seront initiés dans le cadre du processus de concertation inter-professionnelle.

La formation des acteurs en analyse économique. La formation des différents acteurs publics et privés à l'analyse économique du fonctionnement de la filière lait et des enjeux économiques qui président à son développement fera l'objet d'actions spécifiques du projet. Les programmes de formation seront fixés de façon concertée en fonction de la conduite des chantiers prioritaires des politiques et de la qualité. Elles concerneront donc en priorité les formations sur les mécanismes de marché et les politiques laitières, les

politiques de renforcement de la compétitivité, la qualité des produits laitiers.

En terme méthodologique, les approches pédagogiques seront adaptées au profil des bénéficiaires (producteurs, professionnels de l'aval, cadres des administrations, etc. : formation de formateurs et approche participative pour les éleveurs, conduite d'études et outils de simulation économique pour les chercheurs et les cadres du MRA, etc.). Ces formations viseront à ce que chacun puisse progressivement maîtriser les mêmes concepts d'analyse afin de favoriser l'échange et le débat.

IV. ORGANISATION ET MONTAGE INSTITUTIONNEL DU PROJET

Présentation globale

L'organisation du projet, qui s'inspire directement de l'expérience du PSEAU, veut promouvoir un dispositif opérationnel le plus efficace possible.

La maîtrise d'ouvrage du projet en question relèvera du Ministère des Ressources Animales qui se référera à la SDR dans le cadre des programmes 3 et 12.

Programme 3 : Organisations professionnelles et structuration des filières

- Sous Programme 3-1 : Cadres de concertation interprofessionnels
- Sous Programme 3-2 : Renforcement et structuration des organisations professionnelles (producteurs)
- Sous Programme 3-3 : Mise en marché des produits agro-sylvo-pastoraux

Programme 12 : Aménagement pastoral et sécurisation des systèmes pastoraux

Le maître d'ouvrage s'appuiera sur un opérateur responsable de la mise en œuvre du projet, qui aura la responsabilité de l'animation des deux axes de résultats proposés ainsi que de la gestion financière des investissements correspondants

Relations entre acteurs privés, opérateurs d'appui et institutions

Dans le cadre de la mise en œuvre de ces deux résultats (i) mise en place de centres de collecte et (ii) concertation inter-professionnelle, l'opérateur mobilisera directement les différents acteurs de la filière :

- organisations d'éleveurs (AREN, GAJEL, AGROPAST, CAPAN...),
- structures de gestion des centres de collecte,
- industriels du lait (SOLANI, NIGERLAIT, LABAN, unités du secteur semi-industriel etc),
- associations de consommateurs,
- chambre de commerce, chambre d'agriculture,
- services centraux et déconcentrés des Ministères des Ressources Animales et du Commerce,
- ONG et autres intervenants dans le secteur laitier,
- Projets,
- Institutions de recherche et de formation (INRAN, Université , IPDR).

Certains de ces acteurs feront également l'objet d'un partenariat plus spécifique pour des prestations d'appui à la mise en place de centres de collecte selon leur domaine de compétences dans leur propre zone d'intervention.

Organisation du projet et ressources humaines

Le modèle de gestion du projet proposé est celui du montage avec un opérateur mobilisant ses personnels propres.

- **Direction du projet.** Elle sera placée sous la responsabilité de l'expert international placé par l'opérateur et le coordonnateur national recruté par l'opérateur. La direction comprendra un secrétariat, un chargé de gestion et deux chauffeurs.

La direction du projet assurera la coordination étroite des deux composantes interdépendantes, le CTP apportera plus spécifiquement son appui méthodologique et technique. Le coordonnateur national facilitera les relations institutionnelles avec les Ministères et les partenaires mobilisés.

- **Composante « mise en place et appui à la gestion des centres de collecte »** : placée directement sous la responsabilité de la direction, l'équipe chargée de cette composante sera composée de trois cadres nationaux de profils complémentaires : vétérinaire, sociologue-géographe, économiste.
- **Composante « processus de concertation interprofessionnelle »** : l'équipe chargée de cette composante sera composée de deux experts nationaux : un économiste et un spécialiste en traitement d'information et gestion des bases de données. Le conseiller technique principal assurera directement la coordination technique de cette composante.
- **L'appui méthodologique aux deux composantes** sera effectué directement par la direction du projet, notamment par le conseiller technique et en ayant recours à de l'expertise spécialisée dans le cadre de missions d'appui de courte durée.
- **Les missions d'appui.** Elles seront de deux natures complémentaires. Une partie des missions d'appui sera réservée aux missions de backstopping régulières fournies par un ou deux experts de l'opérateur. Ces missions interviendront stratégiquement lors de l'élaboration des bilans et plans de travail annuel. Ces experts de références seront mobilisés également à distance chaque fois que nécessaire.
Une autre partie des missions sera mobilisée dans le cadre d'expertises pour des formations, des appuis aux politiques, d'amélioration des textes juridiques, d'amélioration de la qualité des produits laitiers. Elles mobiliseront des experts nationaux et internationaux.
- **Le suivi par le MRA.** Dans le cadre du suivi de la mise en œuvre par le maître d'ouvrage, il est prévu qu'un cadre du MRA soit responsabilisé pour le suivi du projet. A ce titre, un budget est prévu à cet effet, il comprend des financements nécessaires à des missions de suivi régulières sur le projet et l'organisation des réunions du comité de pilotage du projet.
Lors des concertations interprofessionnelles, il est également prévu que le Maître d'Ouvrage puisse, dans le plan de travail annuel de l'axe 2, intégrer des formations et d'appuis destinés à faciliter les négociations au niveau régional concernant la politique laitière du pays.

V. SUIVI-EVALUATION DU PROJET

Le système de suivi-évaluation du projet sera interne au projet. Il sera basé sur un système de suivi des réalisations et des résultats, construit directement sur la base du cadre logique du projet. Les données seront capitalisées par l'expert spécialiste des bases de données de la composante 2.

Un dispositif spécifique de suivi et de monitoring des centres de collecte sera mis au point par la composante 1. Il permettra de capitaliser l'information sur les performances économiques, techniques et de gestion des centres de collecte. Il intégrera aussi la production d'une méthodologie d'animation d'assemblées annuelles de bilan programmation qui seront organisées par les structures de gestion des centres de collecte.

L'analyse des premiers effets sociaux, économiques et politiques des actions du projet sera abordée à travers une étude ponctuelle. Elle sera conduite en fin de deuxième année de projet en mobilisant un expert national et un expert international qui analyseront en profondeur les différents effets perceptibles en lien avec les activités du projet au niveau des centres de collecte comme des concertations interprofessionnelles.

Une évaluation externe sera conduite à la fin de la troisième année.

VI. ELEMENTS FINANCIERS

Les éléments d'évaluation financière permettent de constituer une première ébauche de budget pour ce projet.

Coût du projet

Le coût global du projet en question d'une durée de trois (3) ans est estimé à 1.758.000.000 FCFA, soit 2.680.053,72 Euros ou 3.938.366,14 USD.

Budget

Le tableau ci-dessous présente les différentes lignes de financement envisagées sur trois (3) ans pour le fonctionnement et la gestion du projet, ainsi que pour chacune des deux composantes. Non pris en compte dans cette ébauche de budget sont l'ensemble des coûts liés à l'acquisition des équipements et moyens logistiques, basé sur l'hypothèse que le projet pourrait hériter les équipements et moyens logistiques existants du PSEAU.

Poste budgétaire		Nombre	Prix unitaire (FCFA)	Total FCFA	Total Euros	Total Dollars
Gestion coordination du projet	unités					
Fonctionnement équipe	an	3	150.000.000	450.000.000	686.020,58	1.008.114,20
Assistance technique (hm)	hm	30	12.000.000	360.000.000	548.816,46	806.491,36
Mission de backstopping de l'opérateur	hj	90	600.000	54.000.000	82.322,47	120.973,70
Appui à la maîtrise d'ouvrage				30.000.000	45.734,71	67.207,61
sous-total				894.000.000	1.362.894,21	2.002.786,88
Comp. 1: "Développement centres de collecte"						
Centres de collecte/magasins d'intants	unité	6	60.000.000	360.000.000	548.816,46	806.491,36
Autres investissements complémentaires				200.000.000	304.898,03	448.050,76
Animation/formation/accompagnement centres collecte		6	13.000.000	78.000.000	118.910,23	174.739,79
Prestations associations pastorales		3	12.000.000	36.000.000	54.881,65	80.649,14
sous-total				674.000.000	1.027.506,38	1.509.931,04
Comp. 2: "processus de concertation interprofession laitière"						
Fonds d'appui concertation, formation,				100.000.000	152.449,02	224.025,38
Fonds d'appui aux industriels laitiers (PIN/ONUDI)	nm					
Missions études spécifiques court terme	hj	150	600.000	90.000.000	137.204,12	201.622,84
sous-total				190.000.000	289.653,13	425.648,22
total				1.758.000.000	2.680.053,72	3.938.366,14

taux d'échange FCFA - Euro
taux d'échange FCFA - USD

655,957
446,378

VII. ANNEXES

Annexe 1 : Termes de référence de la mission**ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL****DESCRIPTION DE POSTE**

Octobre 2007

US/NER/ /11-51

Désignation du poste:	Consultant en agro-industrie
Durée de l'affectation:	21 jours de voyage inclus (13 jours sur le terrain et 7 jours à domicile)
Date d'entrée en fonction:	21 octobre 2007
Lieu d'affectation:	Niamey avec déplacements dans le pays (Niger)
But du projet:	(Voire informations sur le projet)
Attributions:	Le national en agro-industrie travaillera en coopération avec l'expert national coordonnateur et la contrepartie (Ministère de 'Industrie, de l'Agriculture et secteur privé) et exécutera les tâches suivantes:

Activités	Durée	Résultats
Au cours d'une réunion avec les différentes institutions impliquées dans le pilotage de l'étude, en particulier le MRA, le PSEAU et le consultant de l'ONUDI, prendre connaissance des processus en cours ;	13 jours sur le terrain	Rapport de l'étude approuvé
En s'appuyant sur le PSEAU et le MRA, analyser les informations disponibles sur la filière ;	et 7 jours à domicile	
Participer à une réunion d'information sur l'étude, qui se tiendra au MRA en présence de l'ensemble des acteurs de la filière ;		
Sur la base des analyses existantes, conduire des entrevues sélectives au niveau des unités laitières de Niamey pour affiner l'évaluation des besoins en lait cru, de leur capacité de traitement et des besoins en équipement supplémentaires ;		
Rencontrer les autres intervenants dans le secteur lait pour identifier les différentes initiatives existantes en vue de la structuration de la filière ;		
Analyser et les travaux d'enquêtes préalablement effectués par l'équipe d'enquêteurs nationaux et synthétiser les données sur les différents sous bassins laitiers de Niamey ;		
Dégager des hypothèses sur la priorisation des sites d'implantation des centres de collecte ;		
Rencontrer les organisations d'appui tels que les ONG et associations d'éleveurs (AGROPAST, AREN, GAJEL, CAPAN) susceptibles de faire l'animation de proximité des producteurs ;		

Faire le point des appuis et démarches pour la promotion de la production laitière autour des centres de collecte et l'organisation des producteurs, en capitalisant les acquis des différents acteurs rencontrés ;		
Proposer des mesures à différents niveaux par rapport à la sécurisation de la filière lait cru vis-à-vis des incertitudes du marché international (charte nationale du lait, cadre de concertation permanent des acteurs, mesures de régulation) ;		
Faire des propositions sur les enquêtes d'approfondissement à mener ultérieurement à l'étude sur les sites retenus pour installation des centres de collecte ;		
Rédiger un rapport d'étude de 30 à 40 pages ;		

Formation et expérience: Diplôme universitaire en sciences agricoles/agronomiques avec expérience dans la valorisation des produits agropastoraux.

Connaissances linguistiques: Français

INFORMATIONS SUR LE PROJET

Contexte et justification

Malgré une situation de pays sahélien et enclavé, le Niger a un secteur agropastoral qui occupe une place importante dans l'économie nationale et a contribué en 2000 pour plus de 35% de son PIB. Le secteur de l'élevage contribue pour 35 % du PIB agricole et 11 % au PIB national. Couvrant près de 240 000 km² la zone pastorale constitue un potentiel appréciable de développement de l'élevage de par son étendue et la qualité de ses pâturages. Les productions animales annuelles sont estimées à près de 86.000 tonnes pour les viandes (an 2000) et plus de 3.000.000 litres de lait (an 1997). Par ses productions en viandes, lait, œufs, cuirs et peaux ; l'élevage constitue un atout essentiel pour la lutte contre l'insécurité alimentaire et la pauvreté.

Cependant la consommation moyenne des viandes et lait ainsi que des produits dérivés a baissé de 1968 à actuellement de 24 à 9kg/personne pour la viande et de 107 à 30 litres /personne pour le lait. Les importations annuelles de lait représentent 6.000 tonnes pour une valeur de 6 milliards de FCFA.

L'élevage constitue la principale source de revenus pour une grande partie des ménages ruraux qui représentent 86% des pauvres. Les produits animaux viennent en deuxième position des produits exportés juste après l'uranium (70% des produits agropastoraux exportés soit 2 fois plus que les produits agricoles).

Parmi les contraintes à production agropastorale on peut citer :

- Sévères conditions agro-écologiques et climatiques.
- Insuffisance des politiques et stratégies pour le développement du secteur agropastoral.
- Faible capacité matérielle et technique des institutions d'encadrement et d'appui technique.
- Faible intégration des secteurs agropastoral et industriel.
- Faiblesse du système de financement.
- Savoir-faire et technologies traditionnelles incompatibles avec les exigences actuelles de compétitivité et de normes/demandes des marchés.

Les unités de transformation des produits agricoles et agropastoraux comprenant les unités artisanales, semi-industrielles et industrielles de transformation des céréales et produits dérivés, des unités de fabrication d'huile, des abattoirs, des laiteries et unités de fabrication de fromage et autres produits laitiers, des tanneries, des unités d'aliments de bétail, des unités de production de confiture, de bonbons, de miel, etc. Cependant, toutes les unités (notamment celles liées à la production végétale) créées dans les deux premières décennies après l'indépendance sont actuellement fermées. Celles en fonctionnement vivent des difficultés diverses (voire ci-dessous). Les contraintes majeures au secteur de la transformation des produits agropastoraux sont résumées comme suit :

- Eloignement des zones de production des centres de transformation et de consommation, combiné et manque de systèmes/canaux appropriés de collecte et de distribution des produits.
- Coûts élevés de production, situation aggravée par une mauvaise utilisation des capacités et des ressources.
- Approvisionnement en matières premières insuffisant en quantité et qualité.
- Difficulté de commercialisation due à l'étroitesse du marché intérieur, le faible pouvoir d'achat

des consommateurs locaux et la faible compétitivité des produits nigériens sur les marchés national, régional et international.

- Manque d'un environnement favorable au développement des activités industrielles et notamment difficulté de financement.
- Mauvaise qualité des produits entraînant une méfiance même du consommateur local vis-à-vis des produits nationaux.
- Faibles qualifications et manque de savoir-faire des entrepreneurs.
- Faible capacité nationale en matière de technologies appropriées et de système d'assurance de la qualité.

Stratégie du projet

Les politiques et stratégies du Gouvernement en matière de développement des productions agro-sylvo-pastorales ont pour commun objectif la réduction de la pauvreté et la sécurité alimentaire. En effet, la Stratégie de Développement Rural (SDR), le Programme National Global de Sécurité Alimentaire (PNGSA), la Stratégie Opérationnelle de Sécurité Alimentaire (SOSA), le Document Cadre pour la Relance du secteur de l'Élevage au Niger (DCRSEN), le programme de développement de l'élevage laitier périurbain (établissement des fermes laitières), d'autres programmes et projets de développement entrepris en coopération avec le PNUD, la FAO, la Banque Mondiale, la Coopération française et autres intervenants constituent des outils essentiels dans la Stratégie de Réduction de la Pauvreté (SRP) qui est le cadre actuel de référence de la politique économique et social du Gouvernement.

La stratégie du programme s'intègre dans celle élaborée par le Gouvernement. Plus spécifiquement, la contribution du projet à la réduction de la pauvreté et à l'amélioration de la sécurité alimentaire et la compétitivité des entreprises, se fera à travers les services suivants:

Services fournis

- La mise en place dans le milieu rural d'un réseau d'opérations commerciales de valorisation de produits agropastoraux concernés liées directement soit à des débouchés industriels ou à des marchés (plus de 300 producteurs seront concernés).
- Le renforcement des industries transformatrices de produits agropastoraux (laiteries, abattoirs etc.) afin qu'elles constituent un débouché solide pour la production agricole en général et agropastorale en particulier (12 unités seront couvertes dont 4 laiteries, 4 abattoirs, 1 unité de transformation de viande, 1 unité d'alimentation de bétail 1 huilerie et 1 biscuiterie).
- La mise en place de mécanismes de gestion commerciale d'unités pilotes et de renforcement des liens d'affaires entre les unités rurales et les unités industrielles (notamment pour le lait) permettant de contribuer à l'intégration agriculture – industrie.
- La mise en place d'un système global d'assurance de la sécurité sanitaire et de la qualité répondant aux impératifs de protection des consommateurs et aux exigences des marchés et d'un plan de certification de la qualité pour les micro-entrepreneurs des filières viande et lait pour pouvoir être des partenaires/clients crédibles vis-à-vis des débouchés industriels et des marchés.

La pérennisation des actions du programme sera assurée par :

- Une approche intégrée des niveaux d'intervention englobant (1) le niveau d'organisation générale et la réglementation, (2) le cadre institutionnel d'appui et, (3) les opérations de valorisation des produits (micro, petites et moyennes entreprises).
- Une appropriation des activités du programme par les différents partenaires qui, commencée lors de la formulation, sera poursuivie et approfondie pendant l'exécution.
- La pratique d'une concertation et d'une coopération Gouvernement – Secteur Privé jusqu'aux activités spécifiques d'entreprises dans le cadre du projet.
- La mise en place d'un mécanisme de suivi-évaluation permettant d'être continuellement en mesure d'évaluer et d'adapter les solutions aux besoins spécifiques des bénéficiaires et des marchés.
- La réalisation d'activités horizontales notamment dans le cadre de la mise en place d'un système d'assurance de la sécurité sanitaire et de la qualité des produits alimentaires. Celui-ci, mis en oeuvre avant l'échéance des Jeux de la Francophonie, en intégration avec le projet UEMOA sur la qualité, permettra d'augmenter la confiance dans la sécurité des produits nigériens et de relever l'image de marque et la crédibilité du label « Niger » sur les marchés.
- Les synergies qui seront établies avec les programmes du Gouvernement, et les activités d'assistance technique, des autres agences et ONGs multilatérales et bilatérales, tant au niveau rural que des industries urbaines, permettront d'augmenter l'impact du programme.

Annexe 2 : Méthodologie adoptée pour l'étude

Mission de faisabilité pour la mise en place d'un programme de développement de la filière lait pour l'approvisionnement en lait cru des unités laitières de Niamey

Note méthodologique

1. Rappel des attendus de la mission

a. Objectif général

Réaliser une étude de faisabilité pour la mise en place d'un programme de développement de la filière lait pour l'approvisionnement en lait cru des unités laitières de Niamey.

b. Objectifs spécifiques

- Faire un diagnostic rapide du bassin laitier de Niamey ;
- Proposer des axes d'intervention pour permettre de faire la jonction entre les producteurs laitiers et les unités de transformation dans le bassin laitier de Niamey en vue d'une meilleure structuration de la collecte du lait cru.

c. Résultats attendus

- Les besoins des unités laitières en lait cru et leurs capacités de traitement sont analysés ;
- Les bassins laitiers où il est possible de mettre en place des centres de collecte potentiels sont identifiés et décrites ;
- Les initiatives en cours visant la structuration de la collecte sont identifiées et analysées ;
- Les organisations d'appui tels que les ONG et associations d'éleveurs susceptibles de faire l'animation de proximité des producteurs sont identifiées ;
- Les appuis nécessaires pour la promotion de la production laitière autour des centres de collecte et la structuration des producteurs sont définis, en tenant compte des acquis capitalisés du PSEAU ;
- Les besoins en équipements, à la fois au niveau des centres de collecte et des unités de transformation, sont identifiés.

2. Travaux préalables

Au vu de la relative courte durée de la mission internationale, un certain nombre d'enquêtes seront préalablement conduites sur le bassin laitier, qui serviront de base pour les analyses de la mission. Ces études seront conduites par des ressources humaines du PSEAU et d'AGROPAST, auxquels est associé un cadre de la DRRRA de Niamey (c.f. section 8.2). Les enquêteurs collecteront un certain nombre de données, qui permettront au consultant international de caractériser le bassin laitier de Niamey. Il s'agit de :

- L'identification des localités électrifiées ou en cours d'électrification, pouvant abriter un centre de collecte ;
- L'identification des sous bassins laitiers autour des centres électrifiés ou en cours d'électrification ;
- Le recensement des hameaux d'éleveurs et d'autres sites de production laitière de chaque sous bassins laitier ;
- L'estimation des cheptels de chaque sous bassin laitier ;
- L'évaluation de la saisonnalité de la production laitière et des pratiques de mobilité ;
- Les systèmes de production pratiqués ;

Combiné aux résultats d'autres études antérieurement menées, ces données vont permettre de procéder à une estimation approximative du potentiel laitier des différents sous bassins laitiers et de fournir l'essentiel des informations permettant à la mission d'experts de procéder à la définition des critères pour le choix des localités pour l'implantation des centres de collecte.

3. Tâches de la mission d'experts et approche méthodologique

L'étude sera organisée en 3 parties :

a. Partie 1 : CONNAISSANCE DES POLITIQUES NATIONALES

- **La place du PSEAU dans les politiques nationales relatives à la filière lait / Rencontre avec le MRA :**
 - Présentation des différents programmes concernés et de leur état d'avancement : PIDEL, PIN
 - Recueillir les documents de présentation et éventuellement rapports d'avancement si pertinents
 - Repérer les différentes composantes et faire l'articulation avec la situation concrète : qualité, origine, statistiques, S/E, droit des affaires et des entreprises, etc.
 - Les politiques d'importation de lait au Niger : niveau et évolution des tarifs UEMOA, avancement des argumentaires pour classer le lait dans les produits sensibles (APE) ou les produits spéciaux (OMC) ;
 - Possibilité de rencontrer, si elle existe, l'unité en charge de la préparation des études d'impacts et des négociations ?
 - Concertation entre acteurs de la filière lait pour préparer ces négociations ?
 - Les enjeux du PSEAU :
 - Recueillir les analyses et les opinions de l'administration relatives au développement des filières lait péri-urbaines au Niger : enjeux et défis, recommandations, points nécessitant des approfondissements ou des explorations nouvelles
 - En quoi le PSEAU (et son éventuelle extension) contribue-t-il à apporter une réponse à ces enjeux ?
 - Quelles suggestions peuvent être soumises à la mission dans le cadre de la stratégie du PSEAU ? Quels points de vigilance ?

b. Partie 2 : DIAGNOSTIC RAPIDE DE LA FILIERE LAIT PERI-URBAINE

- **Diagnostic rapide de la filière lait en zones périurbaine :**
 - Analyse bibliographique des études disponibles : APPN / PSEAU / MRA / REPOL / autres ?
 - Acteurs, Tableau Analyse Fonctionnelle, coût, prix, etc.
 - Caractérisation des bassins de collecte : traitement des données en cours de collecte par le PSEAU
 - Etablir le graphe de flux et estimer les quantités en jeu dans une vision dynamique (saison, succession annuelle)
 - Caractériser les différents acteurs à chaque stade et leur poids économique (en volume traité) en distinguant notamment les filières industrielles (recensement exhaustif), Micro et PME (recensement exhaustif), lait frais, lait importé (poudre et liquide)
 - Caractériser si possible les différents modes de consommation dans l'agglomération de Niamey
 - Caractériser l'évolution de la consommation en volume pour l'agglomération de Niamey et projection pour les années à venir (selon le mode de consommation, le pouvoir d'achat, la croissance démographique)
 - Caractériser l'évolution des importations (existence d'un observatoire des filières ?)
- **Rencontre avec les acteurs de la filière : associations d'éleveurs, unités laitières**
 - Sur la base des analyses existantes, conduire des entretiens sélectifs avec les groupements d'éleveurs laitiers dans différentes poches de production, rencontre avec les associations régionales et nationales d'éleveurs locales : analyse des contraintes et des points forts de production et de mise en marché, évolution des stratégies et perspectives d'avenir
 - Sur la base des analyses existantes, conduire des entretiens sélectifs et représentatifs des différentes sous-filières au niveau des unités laitières de Niamey pour affiner l'évaluation des besoins en lait cru, de leur capacité de traitement et l'analyse des contraintes et des points forts de leurs activités
 - Compléter éventuellement avec des entretiens avec des consommateurs
- **Rencontre avec les services et projet d'appui à la filière lait dans la périphérie de Niamey (Services techniques, ONG, projets, etc.)**
 - Revue des appuis apporter aux acteurs des filières : éleveurs, collecteurs, laiteries industrielles et semi-industrielles,
 - Résultats, acquis pérennes et enseignements ;
 - Forces et faiblesses des acteurs d'appui dans leur démarche d'accompagnement des acteurs et de la promotion des filières lait local en milieu péri-urbain.

- Identifier les goulots d'étranglement principaux
- Participer à une réunion d'information sur l'étude, qui se tiendra au MRA en présence de l'ensemble des acteurs de la filière;

c. Partie 3 : DEGAGER LES PISTES D'ACTION

- **Dégager des hypothèses sur la priorisation des sites d'implantation des centres de collecte :**
 - Analyser et apprécier les travaux d'enquêtes préalablement effectués par l'équipe d'enquêteurs nationaux ;
 - Synthétiser les données sur les différents sous bassins laitiers de Niamey ;
 - Construire une grille de critères pour l'aide à la décision dans le choix des sites pilotes des centres de collecte : capacité éleveurs, source fourrage et sous produits, volume produit et commercialisé, saisonnalité, marge de progrès, proximité et expérience des services d'appui, infrastructure et équipements, équilibre territorial et économique, etc.
- **Dégager des pistes d'action pour sécuriser la production autour des centres de collecte**
 - Discuter avec les associations nationales d'éleveurs de la construction des plans d'action pour accompagner les éleveurs à la base (AREN, GAJEL, CAPAN)
 - Idem avec les groupes d'éleveurs à la base (échantillon autour de Hamdallaye)
 - Rencontrer les organisations d'appui tels que les ONG et associations d'éleveurs (AGROPAST, AREN, GAJEL, CAPAN) susceptibles d'apporter les appuis aux éleveurs ;
 - Faire le point des appuis et démarches pour la promotion de la production laitière autour des centres de collecte et l'organisation des producteurs, en capitalisant les acquis des différents acteurs rencontrés ;
- **Etablir différents scénarios de contractualisation autour des centres de collecte**
 - Caractériser les différentes formes de contrat liant éleveurs et laiteries (industrielles et mini-laiteries)
 - Evaluer les modes de contractualisation mis en oeuvre autour du centre de collecte de Hamdallaye
 - Elaborer différents schémas de contrat entre éleveurs et acteurs de l'aval pour l'approvisionnement en lait
 - Analyser les avantages et les inconvénients pour chaque scénario, en mettant l'accent sur la répartition équitable de la valeur ajoutée et la pérennité du contrat.
- **Renforcement de l'environnement institutionnel**
 - Proposer des mesures visant la sécurisation de la filière lait cru vis-à-vis des incertitudes du marché international en vue de son développement : charte nationale du lait, cadre de concertation permanent des acteurs, mesures de régulation, système d'information, droit des affaires et des entreprises, etc. ;
- **Etudes complémentaires**
 - Identifier les études complémentaires à conduire pour définir les actions complémentaires visant à consolider la promotion de la filière lait
 - Faire des propositions sur les enquêtes d'approfondissement à mener ultérieurement à l'étude sur les sites retenus pour installation des centres de collecte ;
- **Rédiger un rapport d'étude de 30 à 40 pages ;**

Annexe 3 : Extrait du cadre logique de la SDR

Programme 3 : Organisations professionnelles et structuration des filières

- Sous Programme 3-1 : Cadres de concertation interprofessionnels
- Sous Programme 3-2 : Renforcement et structuration des organisations professionnelles (producteurs)
- Sous Programme 3-3 : Mise en marché des produits agro-sylvo-pastoraux

Programme 12 : Aménagement pastoral et sécurisation des systèmes pastoraux

Cadre logique du Sous Programme 3-1 : Cadres de concertation interprofessionnels

LOGIQUE D'INTERVENTION		IOV	HYPOTHESES
OG	Impliquer les acteurs des filières dans les actions visant à stimuler leur développement	Indicateurs d'impact et d'effet : Volume des investissements Rendements et volumes de croissance des productions agro-sylvo-pastorales (ASP)	-Stabilité politique -Cohésion sociale -Ressources financières et humaines disponibles et suffisantes -Contribution des bénéficiaires -Environnement juridique adéquat -Volonté de transparence de la part des acteurs
OS 1	Création et renforcement des cadres de concertation interprofessionnels par filière	IOV	SOURCES
RA 1.1	Des structures à caractère interprofessionnel représentatives sont mises en place	-Nbre d'organisations professionnelles (OP)	-Rapports d'activités des services techniques
A 1.1.1	Recenser les organisations professionnelles par grandes filières ASP	-Nbre d'organisations à dimension inter-professionnelle (OI) créées	-Rapport d'étude
A 1.1.2	Analyser et améliorer la législation sur les organisations professionnelles et interprofessionnelles, prenant en compte la représentativité du genre	-Taux de représentativité des groupes vulnérables (femmes, jeunes) dans les OP et les OI	-Bilan d'activités des OI et OP
A 1.1.3	Intégrer les interprofessions et les cadres de concertation dans la politique et la stratégie de promotion coopérative	-Nbre de rencontres interprofessionnelles	-Compte – rendus de réunions
A 1.1.4	Créer les conditions pour la mise en place des cadres de concertation		-Rapports d'activités structures d'appui
RA 1.2	Les cadres de concertation (CC) sont opérationnels.	-Nbre de CC opérationnels	
A 1.2.1	Former les dirigeants des organisations interprofessionnelles aux techniques de lobbying, de plaidoirie et de négociations	-Nbre de dossiers traités par les CC	
A 1.2.2	Organiser des échanges entre les organisations interprofessionnelles au plan national et sous régional	-Nbre de rencontres régionales et internationales auxquelles ont participé les CC	
OS 2	Elaboration et mise en œuvre des stratégies des filières agricoles		
RA 2.1	Les stratégies des filières des cultures pluviales sont établies et mises en œuvre	-Nbre de stratégies élaborées	-Etudes
A 2.1.1	Etablir et valider les stratégies et leur plan d'action	-Nbre de OP et OI ayant participé à l'élaboration et à la validation des stratégies	-Rapports d'activités des services techniques
A 2.1.2	Suivre la mise en œuvre des plans d'action	-Nbre de stratégies prenant en compte les catégories vulnérables	-CR d'ateliers de validation
RA 2.2	Les stratégies des filières des cultures irriguées sont établies et mises en œuvre	-Nbre de stratégies élaborées	
A 2.2.1	Etablir et valider les stratégies et leur plan d'action		
A 2.2.2	Suivre la mise en œuvre des plans d'action		
RA 2.3	La stratégie de la filière des cultures fruitières est établie et mise en œuvre	-Nbre de stratégies élaborées	
A 2.3.1	Etablir et valider les stratégies et leur plan d'action		
A 2.3.2	Suivre la mise en œuvre des plans d'action		
RA 2.4	La stratégie de l'approvisionnement en intrants agricoles est établie et mise en œuvre	-Nbre de stratégies élaborées	
A 2.4.1	Etablir et valider la stratégie et son plan d'action		
A 2.4.2	Suivre la mise en œuvre du plan d'action		
OS 3	Elaboration et mise en œuvre des stratégies des filières animales		
RA 3.2	La stratégie de la filière lait est établie et mises en œuvre	-Nbre de stratégies élaborées	-Etudes
A 3.2.1	Etablir et valider la stratégie et son plan d'action	-Nbre de OP et OI ayant participé à l'élaboration et à la validation des stratégies	-Rapports d'activités des services techniques
A 3.2.2	Suivre la mise en œuvre du plan d'action	-Nbre de stratégies prenant en compte les catégories vulnérables	-CR d'ateliers de validation

Cadre logique du Sous Programme 3-2 : Renforcement et structuration des organisations professionnelles (producteurs)

LOGIQUE D'INTERVENTION		IOV	HYPOTHESES
OG	Promouvoir l'organisation et la professionnalisation des producteurs	Indicateurs d'impact et d'effet : % de producteurs ruraux appartenant à une organisation rurale fonctionnelle	-Stabilité politique -Cohésion sociale -Ressources financières et humaines disponibles et suffisantes -Contribution des bénéficiaires -L'environnement politique favorable à l'éclosion des organisations rurales -Un encadrement de qualité
OS 1	Professionnalisation des organisations de producteurs	IOV	SOURCES
RA 1.1	Un réseau d'organisations de producteurs performant est créé	-Nombre d'OP ayant la reconnaissance juridique	-Journal officiel
A 1.1.1	Appuyer la dynamique organisationnelle et reconnaître juridiquement les OP	-Taux de satisfaction des membres des OP	-Etude
A 1.1.2	Renforcer les capacités organisationnelles et techniques des OP	-Degré de représentativité des catégories marginalisées (jeunes, femmes) dans les OP	-Enquêtes
RA 1.2	Les organisations de producteurs sont associées au sein d'instances locales, régionales, nationales	-Nombre d'Unions, Fédérations créées	-Rapports d'activités des organisations et des services techniques
A 1.2.1	Aider les OP à s'organiser en Unions, Fédérations, intégrant une parité entre acteurs et selon le genre		
A 1.2.2	Promouvoir et renforcer la présence des OP au sein des structures interprofessionnelles et de concertation (lobbying et plaidoyer)		
OS 2	Développement des services intégrés et de proximité aux producteurs		
RA 2.1	Des centres de services associatifs sont opérationnels et couvrent progressivement le territoire national	-Nombre de CS créés -Degré de satisfaction des utilisateurs des CS -Niveau d'autonomie financière des CS	-Enquêtes -Rapports d'activités des CS et des services d'appui
A 2.1.1	Faciliter l'installation et le fonctionnement des centres de services (CS) de proximité (boutiques d'intrants, magasins de warrantage et services financiers)		
A 2.1.2	Faciliter l'installation et le fonctionnement de centres de services régionaux ou nationaux		
RA 2.2	Le Réseau national des Chambres d'agriculture (RNCA) est mis en place et opérationnel	-Degré de satisfaction des utilisateurs des services des Chambres d'agriculture	-Rapports d'activités des CRA
A 2.2.1	Mettre en place le réseau national des CRA		
A 2.2.2	Apporter un appui au développement des Chambres d'agriculture		
OS 3	Amélioration des services du MDA aux producteurs		
RA 3.1	Les services techniques du MDA assurent leurs missions	-Nombre d'appuis réalisés -Degré d'implication des structures étatiques dans les différentes initiatives de développement des filières	Rapports d'activités des services techniques Enquêtes
A 3.1.1	Concevoir les sous stratégies sectorielles et participer à leur mise en œuvre (DEP)		
A 3.1.2	Promouvoir l'organisation des producteurs (DAC/POR)		
A 3.1.3	Organiser, suivre et évaluer les campagnes agricoles pluviales et irriguées (DCV, DCR)		
A 3.1.4	Apporter un appui-conseil adapté aux producteurs (DCV, DCR)		
A 3.1.5	Participer à l'approvisionnement en intrants avec une participation accrue des OP		
A 3.1.6	Renforcer l'Unité semencière et le suivi des producteurs de semences (INRAN)		

A 3.1.7	Mener les campagnes de contrôle des acridiens en lien avec les brigades phytosanitaires (DPV) et développer des technologies appropriées pour les producteurs		
A 3.1.8	Etablir les normes et contrôler la qualité des intrants, dont les engrais et les produits phytosanitaires (INRAN, DPV)		
A 3.1.9	Mettre en place des unités de transformation et de valorisation du phosphate naturel de Tahoua (DCV)		
A 3.1.10	Promouvoir les centres de mécanisation et d'équipement (DAERA)		
A 3.1.11	Informers les acteurs du monde rural (Cellule communication)		
A 3.1.12	Elaborer et faire appliquer les textes législatifs et réglementaires sous sectoriels (DL)		
OS 4	Amélioration des services du MRA aux producteurs		
RA 4.1	Les services techniques du MRA assurent leurs missions		Idem résultat attendu précédent
A 4.1.1	Concevoir les sous stratégies sectorielles et participer à leur mise en œuvre (DEP)	Idem résultat attendu précédent	
A 4.1.2	Organiser les services publics de santé animale et promouvoir les services privés vétérinaires (DSA)		
A 4.1.3	Promouvoir l'approvisionnement en intrants zootechniques et vétérinaires (DPA/PF, DSA)		
A 4.1.4	Valoriser les Centres de multiplication du bétail en vue de l'amélioration génétique des cheptels (DPA/PF, DGCMB)		
A 4.1.5	Promouvoir la sécurisation des systèmes pastoraux (DPA/PF)		
A 4.1.6	Etablir les normes et contrôler la qualité des produits animaux (DLV)		
A 4.1.7	Informers les acteurs du monde rural (Cellule communication)		
A 4.1.8	Elaborer et faire appliquer les textes législatifs et réglementaires sous sectoriels (DL)		
OS 5	Amélioration des services du MHE/LCD aux producteurs		
RA 5.1	Les services techniques du MHE/LCD assurent leurs missions		Idem résultat attendu précédent
A 5.1.1	Concevoir les sous stratégies sectorielles et participer à leur mise en œuvre (DEP)	Idem résultat attendu précédent	
A 5.1.2	Produire les semences forestières (CNSF)		
A 5.1.3	Promouvoir la pêche et l'aquaculture et améliorer les conditions de vie des communautés de pêcheurs (DPA)		
A 5.1.4	Promouvoir l'apiculture et améliorer les conditions de vie des apiculteurs (DFAAP)		
A 5.1.5	Informers les acteurs du monde rural (Cellule communication)		
A 5.1.6	Elaborer et faire appliquer les textes législatifs et réglementaires sous sectoriels (DL)		
OS 6	Amélioration des services du MCI/PSP aux opérateurs		
RA 6.1	Les services techniques du MCI assurent leurs missions		Idem résultat attendu précédent
A 6.1.1	Concevoir les sous stratégies sectorielles et participer à les mettre en œuvre (DEP)	Idem résultat attendu précédent	
A 6.1.2	Promouvoir la commercialisation des produits ASP au niveau national et international		
A 6.1.3	Informers les acteurs du monde rural		
A 6.1.4	Elaborer et faire appliquer les textes législatifs et réglementaires sous sectoriels		

Cadre logique du Sous Programme 3-3 : Mise en marché des produits agro-sylvo-pastoraux

LOGIQUE D'INTERVENTION		IOV	HYPOTHESES
OG	Améliorer la compétitivité des produits agro-sylvo-pastoraux et renforcer les capacités commerciales des acteurs	Indicateurs d'impact et d'effet : Taux d'accroissement du ratio exportations / PIB Valeur et taux de croissance du PIB agricole Taux de croissance de la valeur ajoutée totale des principales filières	-Stabilité politique -Cohésion sociale -Ressources financières et humaines disponibles et suffisantes -Contribution des bénéficiaires -Niveau de concurrence internationale -Barrières tarifaires et non tarifaires des pays destinataires -Mesures légales incitatives pour l'investissement et l'importation des matériels
OS 1	Garantie des conditions d'une bonne mise en marché des produits ASP	IOV	SOURCES
RA 1.1	Une politique nationale de commerce des produits ASP du Niger est élaborée et mise en œuvre	- Le document de politique de commerce - Base de données des prix des produits exportés	. CR rencontres . Textes politiques régionales Rapports d'activités des services techniques
A 1.1.1	Elaborer et mettre en œuvre la politique nationale en matière de commercialisation des produits ASP	-Taux d'exportations des produits< nigériens au niveau régional et international	
A 1.1.2	Promouvoir les positions du Niger dans les instances régionales (UEMOA, CEDEAO) et internationales (OMC)		
RA 1.2	Les opportunités économiques et commerciales de développement des filières sont connues des acteurs	. Nbre de mises en relations . Nombre de rencontres interrégionales et des foires . Evolution annuelle des volumes des exportations et leur valeur	. Rapports d'activités : CCAIAN, projets, etc. . Données statistiques . Textes législatifs . Enquêtes
A 1.2.1	Réaliser des études de marchés	. Nbre de produits normalisés	
A 1.2.2	Développer des contacts en vue de l'identification des partenaires commerciaux et / ou financiers	. Nbre de participation à des foires commerciales nationales et internationales	
A 1.2.3	Rendre accessible et diffuser largement l'information sur les opportunités commerciales	. Nbre de bulletins d'informations diffusés . Niveau de connaissance sur la situation des marchés	
RA 1.3	Des outils et moyens pour une meilleure valorisation des produits ASP sont mis à la disposition des acteurs		
A 1.3.1	Elaborer et adopter une stratégie nationale de diffusion d'une culture de la qualité		
A 1.3.2	Organiser des opérations de promotion des produits ASP		
A 1.3.3	Améliorer et normaliser la qualité des produits ASP		
OS 2	Création de valeur ajoutée sur les produits ASP		
RA 2.1	La transformation artisanale et la conservation des produits ASP sont améliorées	. Taux d'accroissement des produits ASP faisant l'objet de transformations	. Rapports d'activités des projets, Ministères
A 2.1.1	Sensibiliser les producteurs sur les opportunités et les techniques et transformation	. Taux d'accroissement des revenus tirés de la transformation artisanale ou industrielle	. Données statistiques
A 2.1.2	Accompagner et former les producteurs aux opérations de transformation	. Taux d'accroissement des investissements dans le secteur agro-industriel	. Enquêtes
RA 2.2	Les unités semi-industrielles et industrielles de transformation et conservation des produits ASP sont développées	. Taux d'accroissement des investissements étrangers . Taux d'accroissement de la valeur ajoutée par filières . Nombre d'unités de transformation et de conservation créées	
A 2.2.1	Faciliter l'implantation d'unités agro-industrielles par une politique incitative		

Cadre logique du Programme 12 : Aménagement pastoral et sécurisation des systèmes pastoraux

LOGIQUE D'INTERVENTION		IOV	HYPOTHESES
OG	Aménager l'espace pastoral et sécuriser les systèmes pastoraux	Indicateurs d'impact et d'effet : Rendement et volumes des principales productions animales Contribution des productions animales au PIB agricole Valeur ajoutée par ha (ou par UBT) pour les principales productions animales	-Stabilité politique -Cohésion sociale -Ressources financières et humaines disponibles et suffisantes -Contribution des bénéficiaires -Progression de l'intégration économique régionale
OS 1	Développement local et sécurisation de l'accès aux ressources naturelles des systèmes pastoraux	IOV	SOURCES
RA 1.1	Les associations d'éleveurs sont promues au sein des collectivités territoriales	-Nbre d'organisations d'éleveurs appuyées	-Rapports d'activités des services et des collectivités
A 1.1.1.	Appuyer l'organisation des éleveurs au niveau communal, régional et national	-Nbre de centres de services installés	
A 1.1.2.	Installer des centres de services gérés par les organisations d'éleveurs en zone pastorale dans 20 communes / an	-Nbre de projets présentés	
A 1.1.3.	Renforcer les capacités des organisations d'éleveurs à présenter des projets pour financement		
RA 1.2	Le cadre législatif et réglementaire est amélioré	-Cartographie de la zone pastorale	-Rapports d'activités MRA et Code rural
A 1.2.1.	Mener une réflexion sur les limites de la zone pastorale	-Nbre de textes élaborés	
A 1.2.2.	Poursuivre l'élaboration des textes complémentaires relatifs au pastoralisme	-Edition d'un recueil de textes	
A 1.2.3.	Elaborer des nouveaux textes relatifs au pastoralisme		
A 1.2.4.	Elaborer et diffuser un recueil des textes législatifs et réglementaires relatifs au pastoralisme		
RA 1.3	Les textes législatifs et réglementaires sont vulgarisés et appliqués par les communautés rurales	-Nbre de COFOcom appuyées	-Rapports d'activités du MRA
A 1.3.1.	Participer à l'installation/renforcement de 20 COFOcom/an et de leurs COFOb dans les zones pastorales et de transhumance	-Nbre de supports de vulgarisation conçus -Niveau d'application des textes	
A 1.3.2.	Appuyer la mise en œuvre du Code rural et de la Loi sur le régime pastoral		
RA 1.4	Des plans de gestion des ressources pastorales avec une approche holistique sont réalisés au niveau communal	-Cartographie des ressources pastorales et des mouvements saisonniers et Atlas	-Rapports d'activités MRA, MHE/LCD et SPCR
A 1.4.1.	Identifier la tendance des dynamiques pastorales en fonction des contingences climatiques récentes	-Observatoire pastoral en place	
A 1.4.2.	Participer à l'élaboration de 20 Schémas communaux d'aménagement foncier et de 20 plans communaux de gestion des ressources pastorales et naturelles par an		
A 1.4.3.	Etablir un SIG pastoral et participer à mettre à jour l'Atlas agro-sylvo-pastoral du Niger		
A 1.4.4.	Mettre en place un observatoire pastoral		
RA 1.5	La gestion holistique des ressources pastorales est mise en œuvre	-Nbre de couloirs de passage, de pistes à bétail, d'aires de repos, de zones d'accueil matérialisés	-Rapports d'activité MRA / MHE/LCD
A 1.5.1.	Réaliser et réhabiliter des points d'eau pastoraux	-Nbre de cadres de concertation créés et fonctionnels	
A 1.5.2.	Identifier et matérialiser les couloirs de passage, les pistes à bétail et les aires de repos, les zones de mise en défens, les aires de repli ou de refuge, les zones d'accueil, etc.	-Km de pare-feux réalisés	
A 1.5.3.	Réaliser des pare-feux	-Nbre de points d'eau réalisés et réhabilités	
A 1.5.4.	Participer à l'émergence/renforcement de systèmes sylvo-pastoraux ou agro-sylvo-pastoraux		
RA 1.6	La transhumance transfrontalière est sécurisée		-Rapport MRA / MHE/LCD
A 1.6.1.	Renforcer l'action du Niger dans le cadre de concertation de la CEDEAO, de l'UEMOA, de l'ALG et des partenaires frontaliers		
RA 1.7	Les services techniques d'appui sont renforcés en fonction du programme	-Nbre de services ou d'organismes renforcés	-Rapports MRA
A 1.7.1	Renforcer les capacités des services centraux, régionaux et départementaux, en particulier en matière de communication		

A 1.7.2	Renforcer les capacités de ONG et Associations de développement qui appuient les producteurs		
	Amélioration et valorisation des productions des systèmes pastoraux		
RA 2.1	Les interprofessions des productions pastorales sont promues	-Interprofessions en place	
A 2.1.1	Promouvoir l'interprofession des filières bétail sur pied et cuirs et peaux	-Stratégies et plans d'action disponibles	
A 2.1.2	Contribuer à la mise en œuvre des stratégies et plans d'action des filières sylvo-pastorales	-Nbre de projets pour filières animales soumis à financement	
A 2.1.3	Promouvoir les activités de transformation et de commercialisation des produits d'élevage		
A 2.1.4	Participer à la sélection des projets concernant les filières sylvo-pastorales soumis à financement		
RA 2.2	La santé animale est améliorée	-Nb vétérinaires installés (par genre)	-Rapports MRA et SIMb
A 2.2.1	Promouvoir l'installation de parc-couloirs de vaccination en lien avec les organisations d'éleveurs	-Nb agents recrutés (par genre)	-Rapports LABOCEL
A 2.2.2	Faciliter l'installation des vétérinaires privés	-Taux de couverture vaccinale	
A 2.2.3	Renforcer les capacités des services déconcentrés	-Nb vaccins produits / type de vaccin	
A 2.2.4	Rénovation/renforcement du LABOCEL à Niamey et de ses antennes de Tahoua et Zinder	-Nb de vaccins fournis	
RA 2.3	Le potentiel génétique des races est préservé et amélioré	-Production par cycle de lactation	-Rapports MRA
A 2.3.1	Améliorer et renforcer la station de Toukounous et les centres secondaires de multiplication du bétail (Ibessé-tene, Fako, Bathé, Sayam, Ekrafane)	-Nbre de reproducteurs/trices vendu	-Rapports d'activités des stations
A 2.3.2	Conforter la régénération génétique et la sélection des bovins de race Kouri, Bororo, Goudali, Djeli et Azawak et diffuser les produits	-Nbre d'individus conforme au phénotype standard par race	-Rapports MIC
A 2.3.3	Conforter l'action d'amélioration et de promotion de la race caprine "Chèvre Rousse" au CSEC Maradi	-Ratios de production	-Publications de la recherche
A 2.3.4	Développer le potentiel laitier des races caprines		
A 2.3.5	Développer le potentiel des races ovines		
A 2.3.6	Développer le potentiel laitier du cheptel camelin		
RA 2.4	L'alimentation animale est assurée	-Nb ha de fourrage cultivés	-Rapports d'activité des services techniques
A 2.4.1	Promouvoir les cultures fourragères	-Quantités commercialisées	-Rapports MRA
A 2.4.2	Accompagner les éleveurs pour l'approvisionnement en aliments du bétail	-Nb d'unités en fonctionnement	
A 2.4.3	Réhabiliter les unités de production d'aliments du bétail (Niamey, Zinder) après étude de faisabilité	-Quantités produites annuelles	
RA 2.5	Les productions animales sont valorisées	-Textes législatifs produits	-Rapports MRA
A 2.5.1	Actualiser les normes relatives à la commercialisation et à la qualité des productions animales	-Nb unités Labocel actives	-Rapports LABOCEL / MRA
A 2.5.2	Contrôler les denrées alimentaires d'origine animale	-Nb d'aires d'abattage équipées pour le séchage des peaux	-Rapports LANSPEX
A 2.5.3	Promouvoir la transformation des produits carnés	-% de cuirs et peaux classés en 1ère Catégorie	-Rapports MCI/PSP
A 2.5.4	Dynamiser la filière cuirs, peaux, os, cornes et poils	-Nb d'unités de tannage actives	-Rapports des douanes
A 2.5.5	Promouvoir la transformation des produits laitiers	-Quantités traitées et exportées	-Rapports INS
A 2.5.6	Appuyer la commercialisation des productions animales	-% de lait cru / consommation nationale	
A 2.5.7	Appuyer la communication		
RA 2.6	Les actions de recherche sont identifiées et mises en place	-Nb nouvelles techniques adaptées au contexte rural	-Publications de la recherche
A 2.6.1	Rechercher des modes de valorisation des sous-produits agro-industriels (SPAI) et fourrages	-Nb d'études lancées	
A 2.6.2	Études sur les potentialités des races animales du Niger	-Effectifs de cheptel suivi	
RA 2.7	La création de fermes d'élevage est facilitée	-Nb de fermes installées par secteur de production	
A 2.7.1	Appuyer la création de mini-fermes d'élevage		

Annexe 4 : La crise de l'offre en produits laitiers pour les principaux acteurs du marché mondial

Synthèse rédigée par Laurent LIAGRE d'après :

- entretiens auprès de l'Institut technique de l'élevage et du Centre National Inter-professionnel de l'économie laitière
- revue bibliographique¹³

La production mondiale de lait de vache est estimée à 541 millions de tonnes en 2006. La production supplémentaire de 10 millions de tonnes relativement à 2005 est fournie à 75% par l'Asie, et en premier lieu la Chine et l'Inde. L'Europe reste le premier producteur mondial avec environ 142 millions de tonnes, même si sa part dans la production mondiale (26%) diminue régulièrement.

Les fabrications de poudre de lait écrémé ont atteint 3,3 millions de tonnes en 2006, réalisés à 75% par les trois premiers producteurs laitiers (UE, Etats Unis, Inde), suivis par l'Australie et la Nouvelle Zélande qui exportent l'essentiel de leur production. Avec 15% de la production mondiale, les pays océaniques assurent 40% des 1,05 millions de tonnes échangés en 2006.

L'année 2007 a été marquée par de grandes perturbations.

Europe

- La production laitière est limitée du fait des quotas. L'espace régional est encore excédentaire, 10% de la production étant exportée. Mais la donne économique au plan communautaire a complètement changé. Le système des quotas et du découplage des subventions de la production ont entraîné la baisse des prix de collecte du lait des dernières années. Ceci ajouté aux épisodes de canicule du milieu des années 2000, ont poussé de nombreuses exploitations à mettre fin brutalement ou progressivement à leurs activités, faute de rentabilité ou de succession pour reprendre l'exploitation. Le cheptel de vaches laitières est ainsi passé de 25,1 millions de têtes en 2000 à 22,3 millions courant 2007. Par contrecoup, et au vue de la baisse de l'offre en lait, l'UE a suspendu en 2006 les subventions aux exportations, faisant perdre tout intérêt pour les industriels à la production et l'exportation de lait en poudre. Les exportations de lait en poudre écrémé qui représentaient 267 000 tonnes en 2002, et qui étaient encore à 194 000 tonnes en 2005, sont tombées à 88 000 tonnes en 2006...

La relance, si elle est techniquement possible, ne sera pas aisée pour autant. Tout d'abord, même si le prix du lait devient plus attractif, les quotas, normalement en place jusqu'en 2015, restent limitatifs. Mais surtout, les rapports de marges des autres productions agricoles végétales commencent à être défavorables au lait. De plus, étant donné la souplesse d'adaptation des différents systèmes de production, ils offrent de meilleures conditions d'adaptation à des marchés agricoles de plus en plus libéralisés, permettant mieux de s'ajuster à d'éventuelles nouvelles variations de prix.

Océanie

- L'Australie est un acteur majeur du marché international du lait. L'essentiel de sa production est en effet exportée, en raison de la part limitée consommée dans le pays dû à sa faible population. Or, les régions traditionnellement laitières de l'Australie ont été touchées ces dernières années par des sécheresses dramatiques et récurrentes. Si les exportations de produits laitiers en 2006 ont augmenté, elles ont surtout été le fait du déstockage des réserves. Les exportations ont fortement chuté en 2007. La question aujourd'hui est de savoir si ces événements climatiques sont strictement conjoncturels, ou si leur récurrence ne signe pas là le début d'une tendance structurelle qui ferait progressivement disparaître l'Australie du marché mondial du lait.
- Le modèle de production laitière extensif de la Nouvelle Zélande arrive à ses limites physiques. Toutes les surfaces sont utilisées, produire plus signifierait intensifier par l'irrigation notamment et poserait des

¹³ 2006 : L'année économique laitière et perspectives 2007. ITE/GFB. Mars 2007 ; Dairy : world markets and trade. USDA. July 2007

problèmes importants en terme environnemental. La production laitière révèle également une sensibilité inquiétante aux épisodes de sécheresse. Toutefois, et avec le replis de la production européenne, elle est devenue le premier exportateur en 2006 devant les Etats Unis (exportations de 646 000 tonnes de poudres grasses et 316 000 tonnes de poudre de lait écrémé en 2006). Mais pour cela, elle a déstocké massivement...

Amérique du Nord

- Etats-Unis : Le secteur laitier des Etats-Unis continue de croître par la taille et la productivité du cheptel laitier. Cette croissance est tirée par la production fromagère qui constitue un marché rémunérateur. Toutefois, la production de poudre de lait écrémé a repris en 2005 et en 2006, permettant des exportations records de 300 000 tonnes en 2006, et soutenue en 2007, essentiellement vers l'Asie du Sud-Est. Les Etats Unis constituent en fait le pays producteur le plus à même de répondre encore pour quelques années à la demande du marché. C'est le rapport de prix avec les autres productions végétales, en pleine évolution également, qui déterminera à l'avenir la stratégie des éleveurs.

Amérique Latine

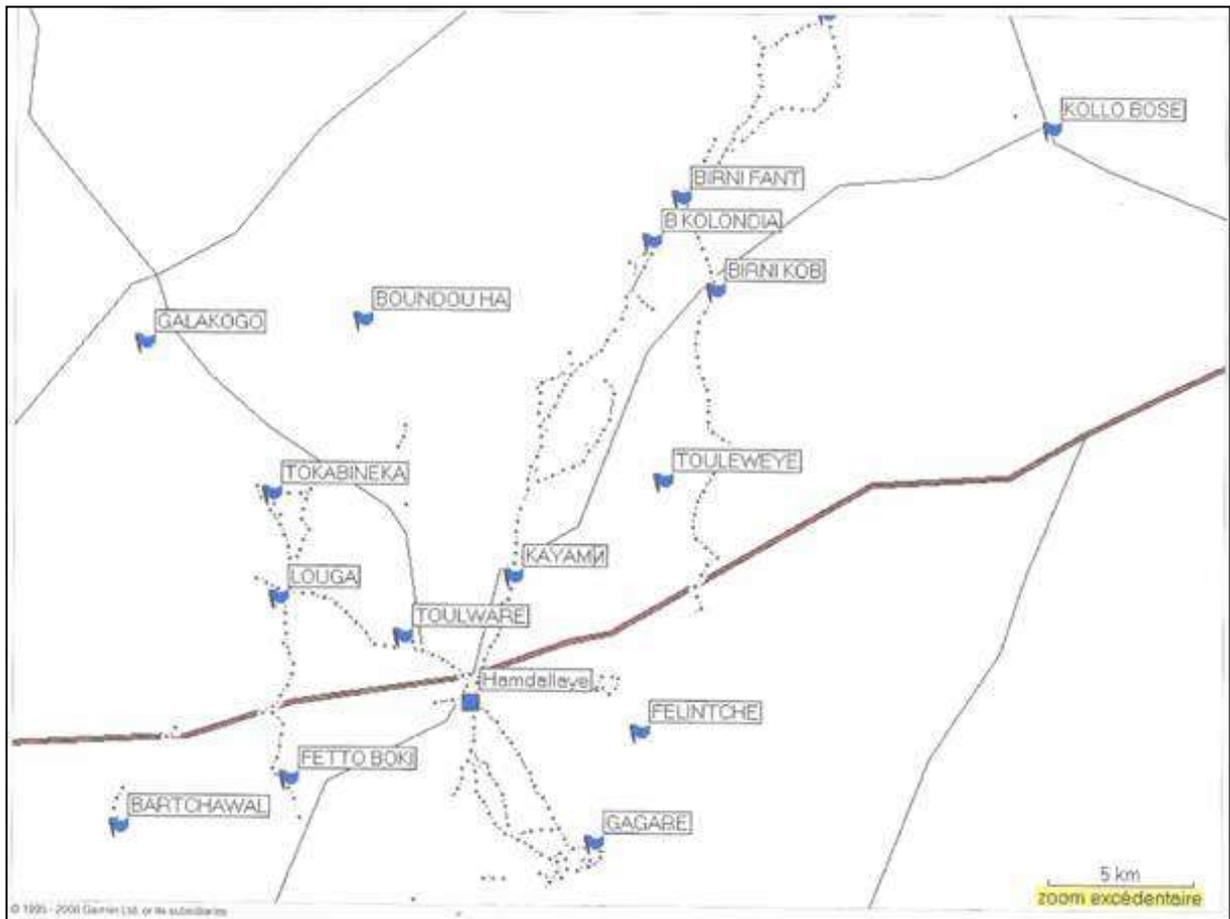
- L'Argentine bénéficie également d'un énorme potentiel de développement avec des coûts de production les plus bas au monde. Toutefois, le secteur laitier du pays a été frappé de plein fouet par la crise économique entre 1999 et 2002. Mais ayant retrouvé une croissance soutenue depuis lors (+7% en 2006), la production laitière permet d'exporter, en 2006, 190 000 tonnes de poudre grasses, mais seulement 21 000 tonnes de poudre de lait écrémé. Néanmoins, un certain replis s'observent à la fois pour des facteurs climatiques (fortes inondations ayant entraîné des crises de baisse de production dans certaines régions) et également à cause des politiques économiques modifiées à plusieurs reprises visant à baisser les prix des produits alimentaires, mais s'avérant défavorables au développement du secteur laitier national (taxation et/ou interdiction des exportations de produits laitiers). En outre, la consommation s'est progressivement tournée vers des produits à haute valeur ajoutée (les produits ultra frais), abandonnant celui des produits industriels (Produits de Grande Consommation, lait en poudre). A l'avenir, la poursuite du développement du secteur laitier dépendra fortement, d'une part, du rapport des coûts de l'énergie et des aliments de supplémentation et, d'autre part, le rapport de marges avec les autres spéculations agricoles elles aussi à la hausse (céréales, etc ;).
- Le Brésil produit encore peu mais bénéficie d'un fort potentiel de développement. Mais, avec un marché national est en pleine expansion, rien ne dit que des surplus conséquents pourront être dégagés pour le marché international (actuellement, de 20 000 à 30 000 tonnes de poudre grasse sont exportées annuellement) ; ceci dépendra donc du rapport de prix entre les deux marchés. Par ailleurs, à l'image des Etats Unis, de l'Argentine, de l'Europe, les différentiels de marge entre les différentes spéculations végétales et animales, sans oublier la concurrence des biocarburants, vont fortement influencer sur les stratégies des producteurs.

Asie

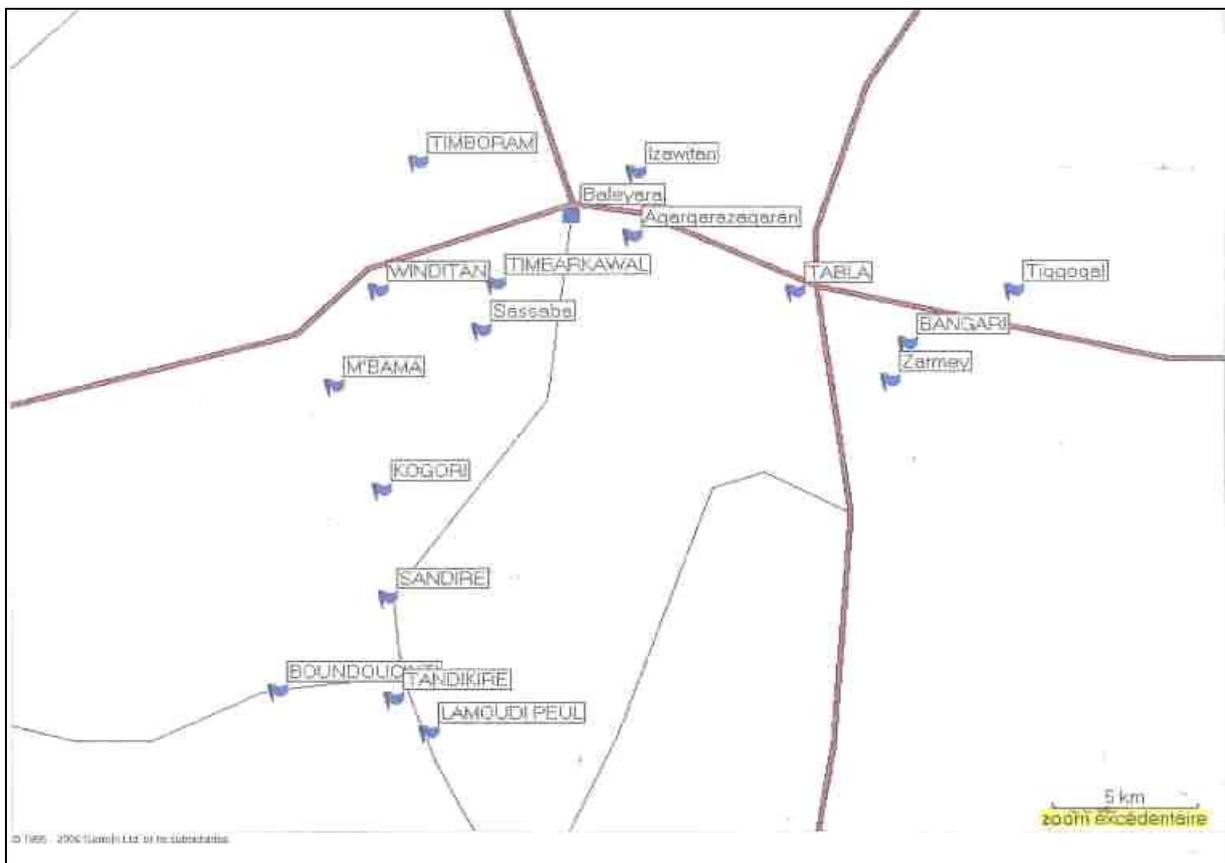
- A l'heure actuelle, l'Inde qui est un gros consommateur en lait, couvre ses besoins avec une hausse de sa production de 2% en 2006. Exportateur depuis 2000 avec près de 70 000 tonnes de lait en poudre en 2006, elle approvisionne essentiellement les pays voisins.
- La production laitière chinoise a quadruplé entre 2000 et 2006 avec 33 millions de tonnes de lait par an. Si cette hausse a été le fait de la hausse de la productivité au départ, elle est maintenant le fait de la hausse du cheptel, notamment dans les provinces Nord du pays et en zones péri-urbaines, dans des fermes collectives ou d'état. La forte atomisation du secteur lait en zones rurales laisse penser que la croissance de la production va dorénavant être moins dynamique et ne pourra pas compenser la hausse de la demande qui est bien supérieure (multiplication par 5 en 10 ans).

Annexe 6 : Cartographie des bassins laitiers

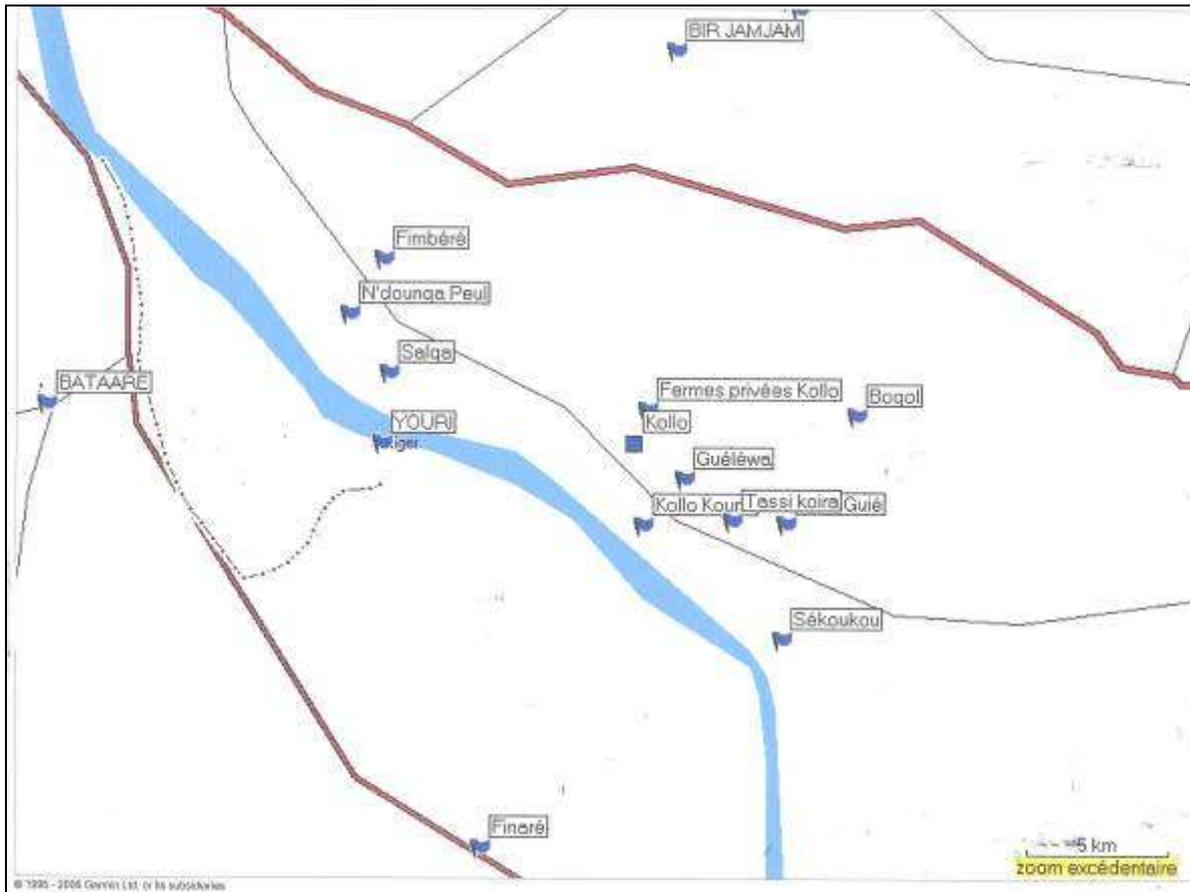
Bassin laitier de Hamdallye



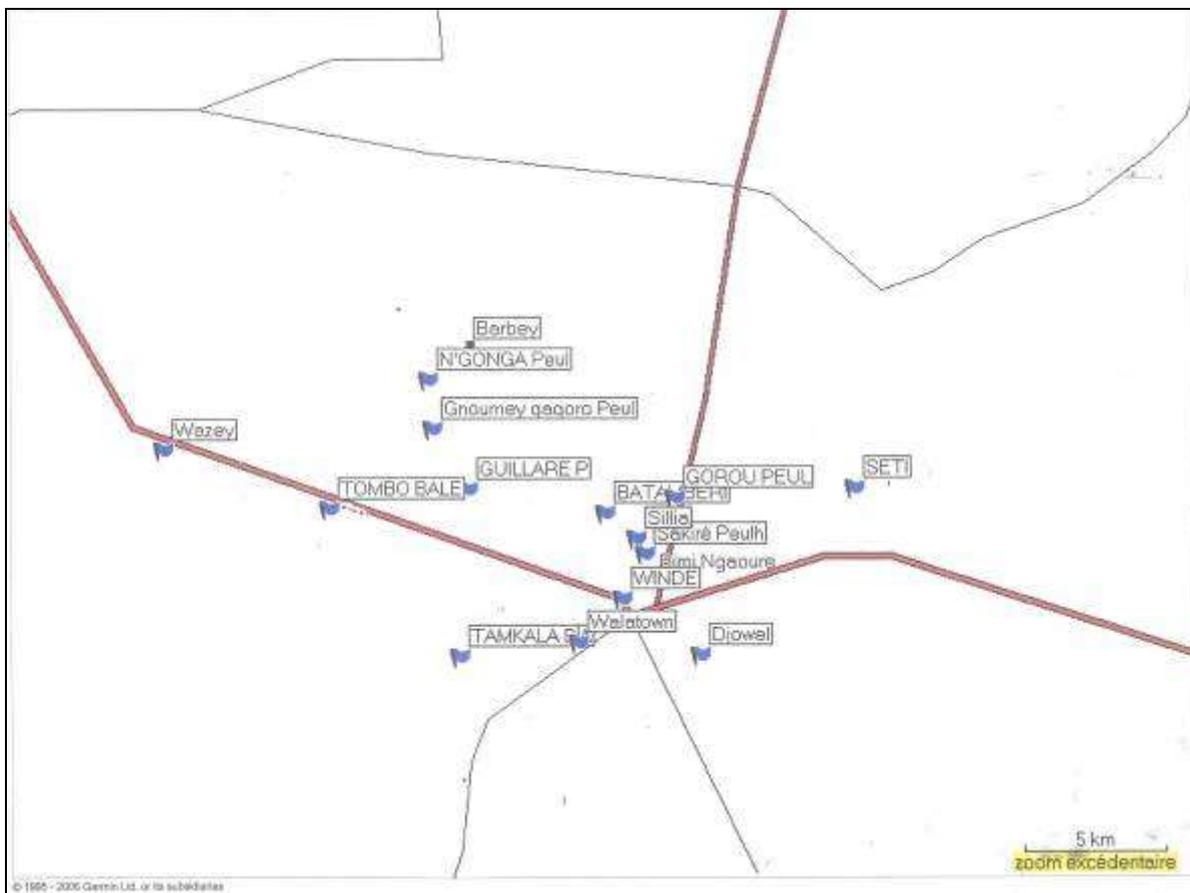
Bassin laitier de Baleyara



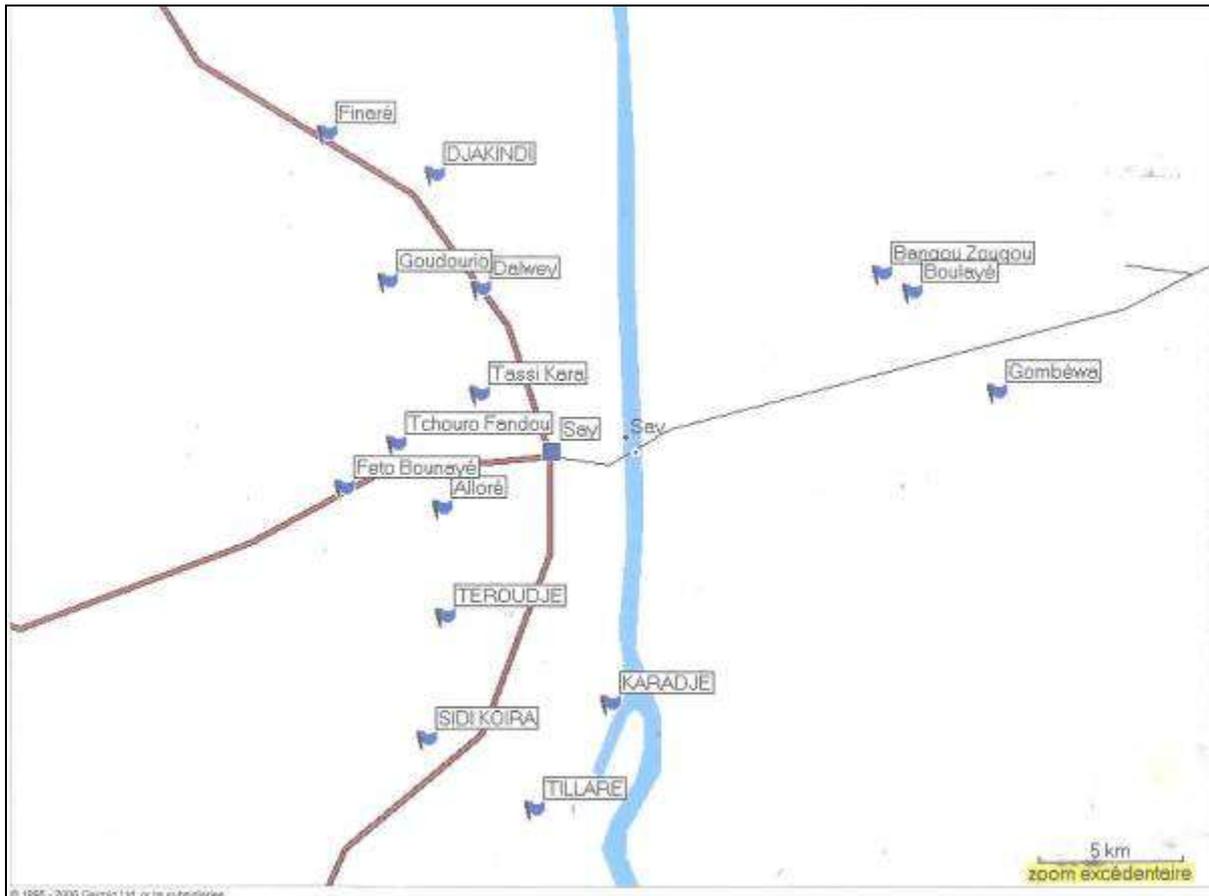
Bassin laitier de Kollo



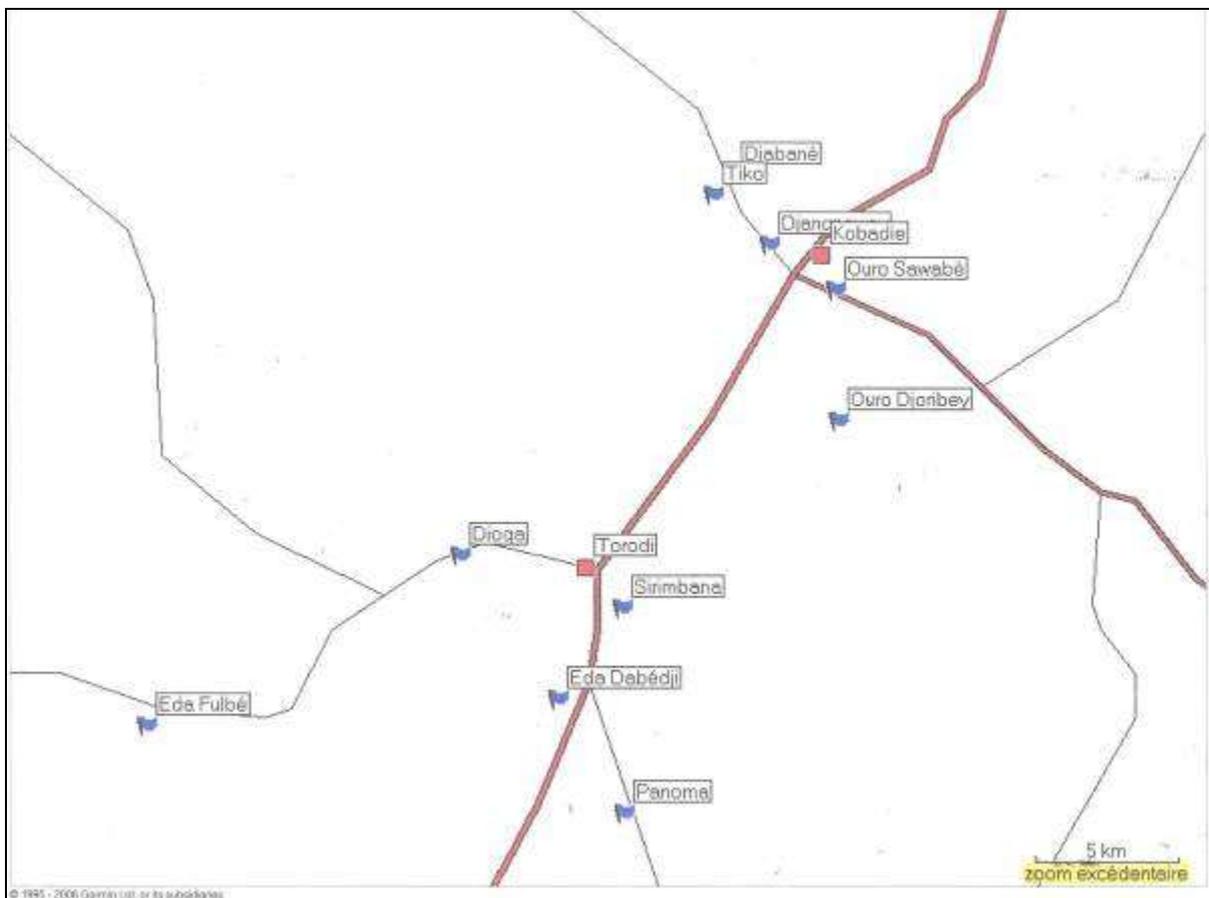
Bassin laitier de Birnin Gaouré



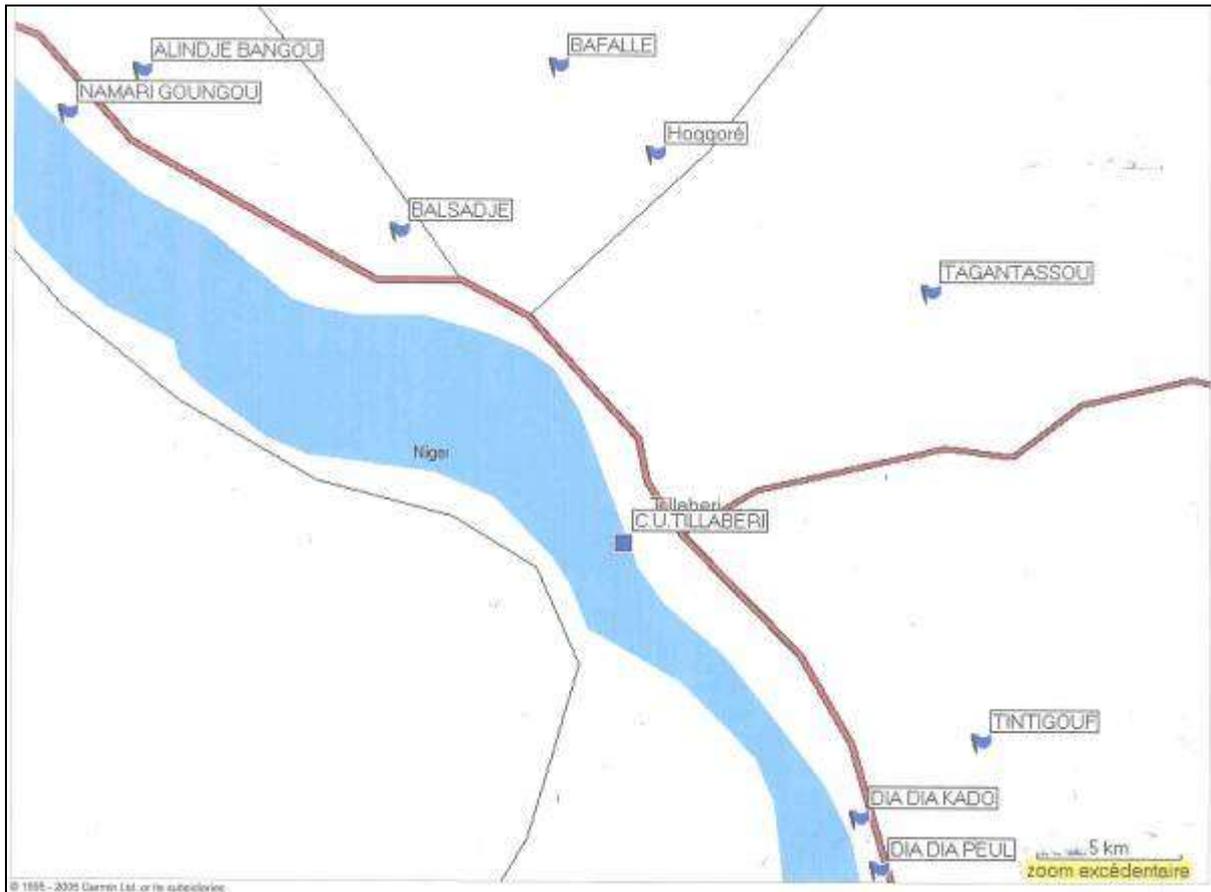
Bassin laitier de Say



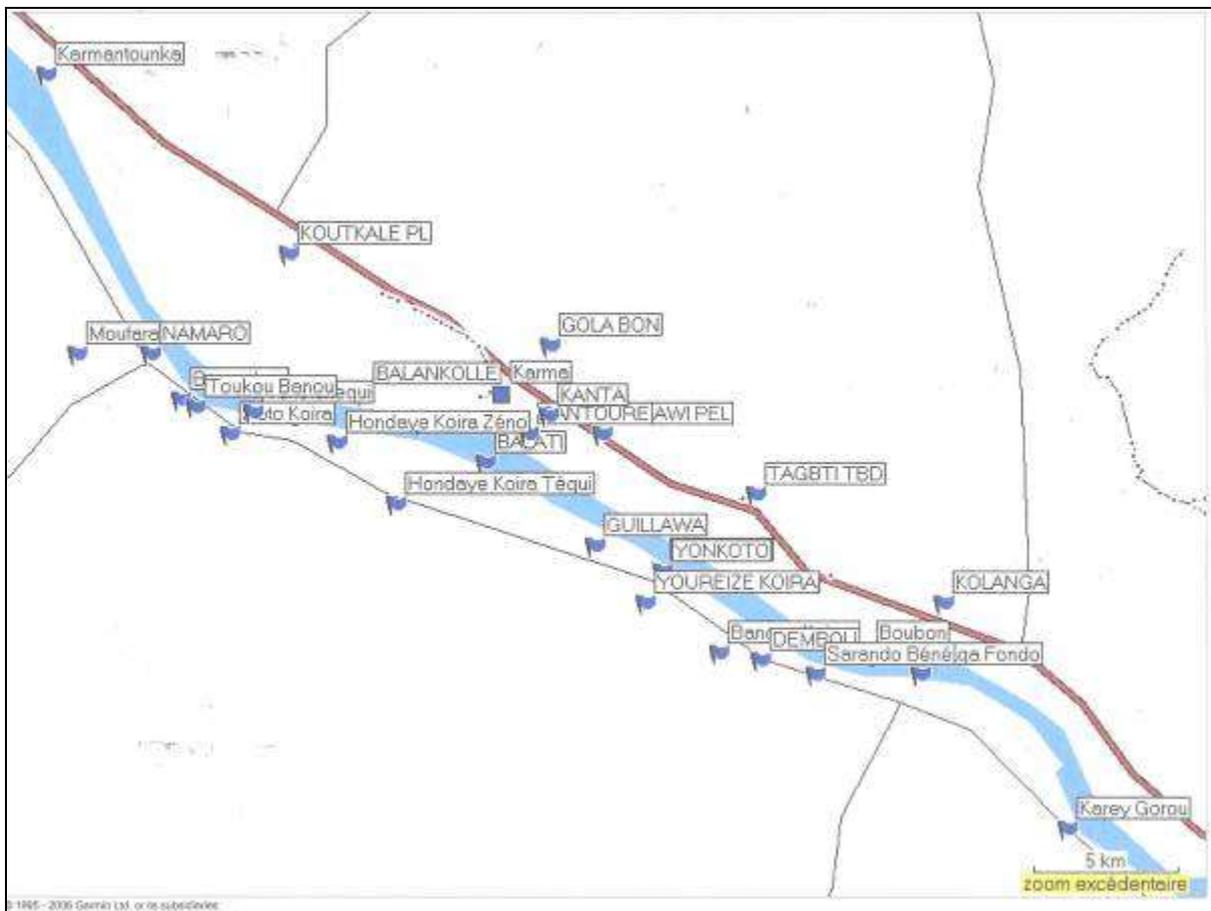
Bassin laitier de Torodi



Bassin laitier de Tillabéri



Bassins laitiers de Karma, Boubon et Dembou



Annexe 7 : Fiches de calcul du potentiel laitier par sous bassin laitier

Axe : Filingué Soubassin : Hamdallaye

Site laitier	Coordonnés GPS	Nombre de producteurs laitiers	Nombre de troupeaux						Cheptel total	Nombre de vaches	Vaches fécondes (69%)	Production laitière en saison pluvieuse (2,4 l)	Lait commercialisé (64%)	Lait cru commercialisé (60 %)	Production laitière en saison sèche (1,4 l)	Lait commercialisé (64%)	Lait cru commercialisé (60 %)
			1 à 5	6 à 10	11 à 20	21 à 30	31 à 50	50-100									
Louga	N:13,58564/ E:02,34371			50	15	20	15		1725	811	559	1365	928	557	783	533	320
Birri Jamjam	N:13,45926/ E:02,33248				18	2	3		440	207	143	348	237	142	200	136	82
Gagare	N:13,51035/ E:02,44524		5		7	7	4		455	214	148	360	245	147	207	140	84
Billignol	N:13,47289/ E:02,37277		10	10	3				155	73	50	123	83	50	70	48	29
Kayam	N:13,35968 / E:02,25071		3	6	8	11	2		532	250	173	421	286	172	242	164	99
Birni Fantora	N:13,42374/ E:02,28192			6	3				93	44	30	74	50	30	42	29	17
Gomno	N: 13,66489/ E:02,30109				97	9	6		1920	902	623	1519	1033	620	872	593	356
Foundey Faba	N:13,45445/ E:02,21431					8	12		680	320	221	538	366	220	309	210	126
W. Hamani	N:13,67253/ E:02,37016		5	5	4	3			190	89	62	150	102	61	86	59	35
Birni Kolondia	N:13,41415/ E:02,27406		4	6	3	4			205	96	66	162	110	66	93	63	38
Birni Sofo	N:13,41291/ E:02,27179		1	2	2	5			174	82	56	138	94	56	79	54	32
Félintche	N:13,32416/ E:02,27340		5	4	3	8			292	137	95	231	157	94	133	90	54
Bartawal	N:13,51417/ E:02,29359		3	3	10				183	86	59	145	98	59	83	56	34
Toulware	N:13,57414/ E:02,38382			8	6	3			229	108	74	181	123	74	104	71	42
Woura Tondi	N:13,47528/ E:02,27170				17	11	4		690	324	224	546	371	223	313	213	128
Kirman Billigol	N:13,46560 / E:02,31080			9	4	5			257	121	83	203	138	83	117	79	48
Milli	N:13,48404/ E:02,30034			8	4	2	1		214	101	69	169	115	69	97	66	40
Birni Marey kiré				7	2		1		126	59	41	100	68	41	57	39	23
Gagare Zimba	N:13,44271/ E:02,34334		2	5	6	1	1		201	94	65	159	108	65	91	62	37
Féto boki	N:13,52949/E:02,34754				11	21	7		970	456	315	768	522	313	440	299	180
Tokabine Kani	N:13,61804/E:02,34148				11	21	7		970	456	315	768	522	313	440	299	180
Toulwey	N:13,37082/E:02,27385		10	20	10				340	160	110	269	183	110	154	105	63
total									11041	5189	3581	8737	5941	3565	5013	3409	2045

Axe : Filingué Soubassin : Baleyara

Site laitier	Coordonnés GPS	Nombre de producteurs laitiers	Nombre de troupeaux						Cheptel total	Nombre de vaches	Vaches fécondes (69%)	Production laitière en saison pluvieuse (2,4 l)	Lait commercialisé (64%)	Lait cru commercialisé (60 %)	Production laitière en saison sèche (1,4 l)	Lait commercialisé (64%)	Lait cru commercialisé (60 %)
			1 à 5	6 à 10	11 à 20	21 à 30	31 à 50	50-100									
Lougga	N:13,47427/ E:03,0054	3					1	2	190	89	62	150	102	61	86	59	35
Tabla	N:13,45297/ E:03,01226	5			1			2	465	219	151	368	250	150	211	144	86
Bangario	N:13,44242 /E:03,03369	4						4	300	141	97	237	161	97	136	93	56
Tiggogal	N:13,45302/E:03,05390	5						3	525	247	170	415	282	169	238	162	97
Baléyara	N:13,46502 / E:02,56483	4					1	2	340	160	110	269	183	110	154	105	63
Timbarkawal	N:13,45451/E:02,55506	12			6		3	3	435	204	141	344	234	140	197	134	81
Tondikiré	N:13,37032/E:02,53532	30			5	10	7	7	1280	602	415	1013	689	413	581	395	237
Kabé	N:13,63258/E:03,02144	1						1	150	71	49	119	81	48	68	46	28
Zarmey	N:13,43468/E:03,03022	10						1	775	364	251	613	417	250	352	239	144
Lamoudi Peulh	N:13,36377/E:02,54206							1	350	165	114	277	188	113	159	108	65
Agargarazagaran	N:13,46407/E:0258132	5						1	675	317	219	534	363	218	306	208	125
Boundoucinti	N:13,37213/E:02,51326	20	5		7	4	3	1	415	195	135	328	223	134	188	128	77
Sandiré	N:13,39081/E:02,53429								200	94	65	158	108	65	91	62	37
Kogori	N:13,41277/E:02,53315	5					3	2	270	127	88	214	145	87	123	83	50
M'bama	N:13,43360/E:02,52436	12						9	1125	529	365	890	605	363	511	347	208
Timboram	N:43,47390/E:02,54032	3			1		2		95	45	31	75	51	31	43	29	18
Winditan	N:13,45325/E:02,53266								100	47	32	79	54	32	45	31	19
Izawitan	N:13,47335/E:02,58487	40		40					320	150	104	253	172	103	145	99	59
Sassaba	N:13,44505/E:02,55230								100	47	32	79	54	32	45	31	19
total									8110	3812	2630	6417	4364	2618	3682	2504	1502

Axe : Kollo Sousbassin : Kollo

Site laitier	Coordonnés GPS	Nombre de producteurs laitiers	Nombre de troupeaux							Cheptel total	Nombre de vaches	Vaches fécondes (69%)	Production laitière en saison pluvieuse (2,4 l)	Lait commercialisé (64%)	Lait cru commercialisé (60 %)	Production laitière en saison sèche (1,4 l)	Lait commercialisé (64%)	Lait cru commercialisé (60 %)
			1 à 5	6 à 10	11 à 20	21 à 30	31 à 50	50-100	plus de 100									
Doléo	N:13,21433 / E:02,16486	19								1000	470	324	791	538	323	454	309	185
Bitayé	N:13,20042 / E:02,19103	104			17	20	27		40	4835	2272	1568	3826	2602	1561	2195	1493	896
Fimbéré	N:13,23540 / E:02,14219	21		17	1	3				226	106	73	179	122	73	103	70	42
Saïga	N:13,21370 / E:02,14313	27								1200	564	389	950	646	387	545	370	222
Guélléwa	N:13,19342 / E:02,20122	16			8	6	2			350	165	114	277	188	113	159	108	65
Tassi Koïra	N:13,18546 / E:02,21049	7	3	3	1					48	23	16	38	26	15	22	15	9
Ouro Guié	N:13,18484 / E:02,22101	60	15	7	10	25	3			996	468	323	788	536	322	452	307	184
Bangou Zougou	N:13,09303 / E:02,27102	250					100	150		15250	7168	4946	12067	8206	4923	6924	4708	2825
Boulayé	N:13,09308 / E:02,27392	30				4	19	5	2	1535	721	498	1215	826	496	697	474	284
Gombéwa	N:13,07409 / E:02,29016	15						15		1125	529	365	890	605	363	511	347	208
Sékoukou	N:13,16285 / E:02,22019	3						3		225	106	73	178	121	73	102	69	42
Bogol	N:13,19342 / E:02,20122	10			7	3				180	85	58	142	97	58	82	56	33
Kollo Kourté	N:13,18472 / E:02,19300									100	47	32	79	54	32	45	31	19
N'dounga Peulh	N:13,22501 / E:02,13533	20								1200	564	389	950	646	387	545	370	222
Kollo	N:13,20039 / E:02,19100	4					4			160	75	52	127	86	52	73	49	30
Ferme Hima Hassoumi	N:13,22501 / E:02,13533						1			40	19	13	32	22	13	18	12	7
Ferme Foukori								1		75	35	24	59	40	24	34	23	14
Ferme Aziz Mayak	N:13,20039 / E:02,19100							1		75	35	24	59	40	24	34	23	14
Total										28620	13451	9281	22647	15400	9240	12994	8836	5302

Axe : Dosso Sousbassin : Birnin Gaouré

Site laitier	Coordonnés GPS	Nombre de producteurs laitiers	Nombre de troupeaux							Cheptel total	Nombre de vaches (47 %)	Vaches fécondes (69%)	Production laitière en saison pluvieuse (2,4 l)	Lait commercialisé (64%)	Lait cru commercialisé (60 %)	Production laitière en saison sèche (1,4 l)	Lait commercialisé (64%)	Lait cru commercialisé (60 %)
			1 à 5	6 à 10	11 à 20	21 à 30	31 à 50	50-100	plus de 100									
Tamkala Korgo	N:13,04067 E:02,50528	60					20	20	20	5300	2491	1719	4194	2852	1711	2406	1636	982
Tombo Balley	N:13,06568 /E:02,48202	50				10	20	15	5	2925	1375	949	2315	1574	944	1328	903	542
Wazey	N:13,08058/E:02,45100	40			5	10	10		15	2975	1398	965	2354	1601	960	1351	918	551
Sakiré Peulh	N:13,06078/E:02,54496	23			6	7	10			665	313	216	526	358	215	302	205	123
Windé	N:13,08771 / E:02,90193	60	10		11	11	17	6	5	2350	1105	762	1860	1264	759	1067	726	435
Batambéri	N:13,06519/ E:02,53439	80				10	30	25	15	5575	2620	1808	4411	3000	1800	2531	1721	1033
Garou Peulh	N:13,07091 /E:02,55043	46			10	22	6	6	2	1690	794	548	1337	909	546	767	522	313
Djowel	N:13,04138/E:02,55509	20		5	15					265	125	86	210	143	86	120	82	49
Waltone	N:13,04371/E:02,53204	40		19	3	10	4	4		907	426	294	718	488	293	412	280	168
Korankassa	N:13,04065/ E:02,50529	60		22	8	4	13	8	4	2116	995	686	1674	1139	683	961	653	392
Silia	N:13,06373/E:02,54341	80		42	6	10	4	10	8	2786	1309	903	2205	1499	899	1265	860	516
N'gonga Peulh	N:13,10494/ E:02,49396	156					78	36	42	12120	5696	3931	9590	6522	3913	5503	3742	2245
Barbey Peulh	N:13,10119/E:02,51087	100			3	30	27	30	10	5625	2644	1824	4451	3027	1816	2554	1737	1042
Guillaré Peulh	N:13,07195 /E:02,51029	153					78	35	40	11745	5520	3809	9294	6320	3792	5332	3626	2176
Gnoumey gagoro Peulh	N:13,08463/E:02,50347	48		23	5	12	8			879	413	285	696	473	284	399	271	163
Séti	N:13,07200/ E:02,58356								10	1500	705	486	1187	807	484	681	463	278
Total										59423	27929	19271	47021	31974	19185	26979	18346	11008

Axe: Say Soubassin : Say

Site laitier	Coordonnés GPS	Nombre de producteurs laitiers	Nombre de troupeaux							Cheptel total	Nombre de vaches	Vaches fécondes (69%)	Production laitière en saison pluvieuse (2,4 l)	Lait commercialisé (64%)	Lait cru commercialisé (60 %)	Production laitière en saison sèche (1,4 l)	Lait commercialisé (64%)	Lait cru commercialisé (60 %)
			1 à 5	6 à 10	11 à 20	21 à 30	31 à 50	50-100	plus de 100									
Dalwey	N:13,09352 / E:02,19091	30				5	15	10		1475	693	478	1167	794	476	670	455	273
Finaré	N:13,12283 / E:02,16118	35				15	20			1175	552	381	930	632	379	533	363	218
Goudourio	N:13,09484 / E:02,17279	50			25	15	10			1150	541	373	910	619	371	522	355	213
Tassi Kara	N:13,07356 / E:02,19046	40				10	15	15		1975	928	640	1563	1063	638	897	610	366
Tchouro Fandou	N:13,06420 / E:02,17455	15			4	4	7			440	207	143	348	237	142	200	136	82
Féto Bonayé	N:13,05591 / E:02,16450	50		15	15	20				845	397	274	669	455	273	384	261	157
Alloré	N:13,05203 / E:02,18350	60		18	25	12		5		1194	561	387	945	642	385	542	369	221
Tillaré	N:12,99179 / E:02,33521	20				10	10			650	306	211	514	350	210	295	201	120
Karadjé	N:13,02521/ E:02,35961	21				4	11	6		990	465	321	783	533	320	449	306	183
Téroudjé	N:13,05260/ E:02,30660	30			19	11				560	263	182	443	301	181	254	173	104
Sidi Koira	N:13,01382/ E:02,30042	30	3		15	10	2			564	265	183	446	303	182	256	174	104
Djakindi	N:13,19162/ E:02,30323	20				5	15			725	341	235	574	390	234	329	224	134
Damari	N:13,13241 / E:02,14172	15						5	10	950	447	308	752	511	307	431	293	176
Ferme Belko Hydraulique									1	75	35	24	59	40	24	34	23	14
Ferme Dr Alpha	N:13,10504/ E:02,36745					1				25	12	8	20	13	8	11	8	5
Ferme El Hadj Bazi Cissé									1	75	35	24	59	40	24	34	23	14
Ferme Hama Amadou									2	300	141	97	237	161	97	136	93	56
total										13168	6189	4270	10420	7085	4251	5979	4065	2439

Axe: Torodi Soubassin: Torodi

Site laitier	Coordonnés GPS	Nombre de producteurs laitiers	Nombre de troupeaux							Cheptel total	Nombre de vaches	Vaches fécondes (69%)	Production laitière en saison pluvieuse (2,4 l)	Lait commercialisé (64%)	Lait cru commercialisé (60 %)	Production laitière en saison sèche (1,4 l)	Lait commercialisé (64%)	Lait cru commercialisé (60 %)
			1 à 5	6 à 10	11 à 20	21 à 30	31 à 50	50-100	plus de 100									
Torodi ville	N:13,07647 / E:01,47820									250	118	81	198	135	81	114	77	46
Sirimbana	N:13,06287 / E:01,48282	30						15	8	2250	1058	730	1780	1211	726	1022	695	417
Panoma	N:13,02417 / E:01,48312	40				5	15	20		2225	1046	722	1761	1197	718	1010	687	412
Ouro Djobibey	N:13,09853 / E:01,52460	25	3	3	10	6			3	558	262	181	442	300	180	253	172	103
Adaré	N:13,12326 / E:01,52394	35		11	3	10	10		1	933	439	303	738	502	301	424	288	173
Djangnawey	N:13,02417 / E:01,48312	25		3	8	7	6		1	709	333	230	561	381	229	322	219	131
Diabané	N:13,14527 / E:01,50413	30			7	8	15			905	425	293	716	487	292	411	279	168
Tiko	N:13,14138 / E:01,50050	50	3	7	6	8	14	10	2	1965	924	637	1555	1057	634	892	607	364
Dioga	N:13,07281 / E:01,45136	152	120	15	9	5	3			860	404	279	681	463	278	390	266	159
Eda Dabédji	N:13,04567 / E:01,47030	30		5	7	5	13			790	371	256	625	425	255	359	244	146
Eda Foulbé	N:13,04049 / E:01,39091	43		2			27	9	5	2521	1185	818	1995	1356	814	1145	778	467
Ouro Sawabé	N:13,20926 / E:01,87749	31	10		9	11			1	515	242	167	408	277	166	234	159	95
Kobadié	N:13,13010/ E:01,52130									150	71	49	119	81	48	68	46	28
total										14631	6877	4745	11577	7873	4724	6643	4517	2710

Axe : Tillabéri Sousbassin: Tillabéri

Site laitier	Coordonnés GPS	Nombre de producteurs laitiers	Nombre de troupeaux							Cheptel total	Nombre de vaches	Vaches fécondes (69%)	Production laitière en saison pluvieuse (2,4 l)	Lait commercialisé (64%)	Lait cru commercialisé (60 %)	Production laitière en saison sèche (1,4 l)	Lait commercialisé (64%)	Lait cru commercialisé (60 %)
			1 à 5	6 à 10	11 à 20	21 à 30	31 à 50	50-100	plus de 100									
Sakoira Hoggoré	N:14,19637 / E:01,27154	10						7	3	975	458	316	772	525	315	443	301	181
Baffalé	N:14,21327 / E:01,25290	11						4	4	910	428	295	720	490	294	413	281	169
Balsadjé	N:14,18176 / E:01,22188	12						5	4	950	447	308	752	511	307	431	293	176
Namari Goungou	N:14,20549 / E:01,15331	1								0	0	0	0	0	0	0	0	0
Alindjé Bangou	N:14,21035 / E:01,17317	12						3	7	945	444	306	748	508	305	429	292	175
Dia Dia Kado	N:14,698 / E: 01,31520	3							3	450	212	146	356	242	145	204	139	83
Tintigouf	N:14,08511 / E:01,33505	2						2		80	38	26	63	43	26	36	25	15
Tagantassou	N:14,17023 / E:01,32518	56				16		10	18	3950	1857	1281	3126	2125	1275	1793	1219	732
Dia Dia Peul	N:14,698 / E:01,31520	7							5	675	317	219	534	363	218	306	208	125
Dia Dia Peul	N:14,698 / E:01,31520	7							5	675	317	219	534	363	218	306	208	125
CU Tillabéri								2	1	155	73	50	123	83	50	70	48	29
Tilla Kaina	N:14,12299 / E:01,26567							1		25	12	8	20	13	8	11	8	5
Toulla								2		50	24	16	40	27	16	23	15	9
total										9840	4625	3191	7786	5295	3177	4468	3038	1823

Axe : Tillabéri Sousbassin : Sansanné Houssa

Site laitier	Coordonnés GPS	Nombre de producteurs laitiers	Nombre de troupeaux							Cheptel total	Nombre de vaches	Vaches fécondes (69%)	Production laitière en saison pluvieuse (2,4 l)	Lait commercialisé (64%)	Lait cru commercialisé (60 %)	Production laitière en saison sèche (1,4 l)	Lait commercialisé (64%)	Lait cru commercialisé (60 %)
			1 à 5	6 à 10	11 à 20	21 à 30	31 à 50	50-100	plus de 100									
Koubou Kiré	N:13,55037 / E:01,33442	5							3	515	242	167	408	277	166	234	159	95
Dalwey	N:13,56258 / E:01,33225	4				1			1	465	219	151	368	250	150	211	144	86
Dey Koire	N:13,58092 / E:01,32128	4				1				465	219	151	368	250	150	211	144	86
Kokomani Gorou	N:14,00135 / E:01,35159	4						4		160	75	52	127	86	52	73	49	30
Sona Kado	N:13,582296/ E:01,33361	5						4	1	235	110	76	186	126	76	107	73	44
Sona Peulh	N:14,02186 / E:01,34398	20	1	5	1	1	1	3	8	1548	728	502	1225	833	500	703	478	287
Iossa Bella	N:13,54589 / E:01,37138	7				4	3			135	63	44	107	73	44	61	42	25
Lossa	N:13,55106/ E:01,34426	1								75	35	24	59	40	24	34	23	14
Mellé Haoussa	N:13,52582/ E:01,35106	13							3	305	143	99	241	164	98	138	94	56
Ganganora		4						1	2	180	85	58	142	97	58	82	56	33
Habou Habou		6				1			1	355	167	115	281	191	115	161	110	66
Sinka	N:13,51078/ E:01,36341	3						1		56	26	18	44	30	18	25	17	10
Hondora		5							1	72	34	23	57	39	23	33	22	13
Silboli		33	31	2						109	51	35	86	59	35	49	34	20
Tourkoulli	N:13,47144 / E:01,39549	32	32							96	45	31	76	52	31	44	30	18
Karmantounka	N:13,46356 / E:01,40578	20				9	4		3	702	330	228	555	378	227	319	217	130
total										5473	2572	1775	4331	2945	1767	2485	1690	1014

Axe: Tera Sousbassin: Dembou

Site laitier	Coordonnés GPS	Nombre de producteurs laitiers	Nombre de troupeaux							Cheptel total	Nombre de vaches	Vaches fécondes (69%)	Production laitière en saison pluvieuse (2,4 l)	Lait commercialisé (64%)	Lait cru commercialisé (60 %)	Production laitière en saison sèche (1,4 l)	Lait commercialisé (64%)	Lait cru commercialisé (60 %)
			1 à 5	6 à 10	11 à 20	21 à 30	31 à 50	50-100	plus de 100									
Namaro	N:13,41060 / E:01,42346	1							1	75	35	24	59	40	24	34	23	14
Moufara		8						5	3	425	200	138	336	229	137	193	131	79
Dâyé		7				5		2		205	96	66	162	110	66	93	63	38
Béné Banda	N:13,41117 / E:01,41178	8						6	2	390	183	126	309	210	126	177	120	72
Gâbéro		6						6		240	113	78	190	129	77	109	74	44
Kanfalayé		7						5	2	350	165	114	277	188	113	159	108	65
Bossabon	N:13,40251 / E:01,43177	7						5	2	350	165	114	277	188	113	159	108	65
Toukoubanou	N:13,40123 / E:01,43432	5						5		200	94	65	158	108	65	91	62	37
Hoto Koira	N:13,39591 / E:01,44110	8						6	2	390	183	126	309	210	126	177	120	72
Tchéchégui	N:13,40007 / E:01,44548	9		3	2	1		1	2	269	126	87	213	145	87	122	83	50
Hondaye Koira Zéno	N:13,39436 / E:01,46147	40			8	10	12	10		1600	752	519	1266	861	517	726	494	296
Hondaye Koira Tégui	N:13,38269 / E:01,47306	20			7	5	6	2		620	291	201	491	334	200	281	191	115
Dâra	N:13,38269 /01,47306	30					7	15	8	1375	646	446	1088	740	444	624	425	255
Balati	N:13,39057 / E:01,49007	9					2	3	4	470	221	152	372	253	152	213	145	87
Guillawa	N:13,37489 / E:01,51114	15		10			5			205	96	66	162	110	66	93	63	38
Yonkoto	N:13,37013 / E:01,52431	9						2	3	905	425	293	716	487	292	411	279	168
Youreizé Koira	N:13,36412 / E:0152108	5							5	750	353	243	593	404	242	341	232	139
Sarando Béné	N:13,35086/E:01,55367	12							7	1275	599	413	1009	686	412	579	394	236
Namardé	N:13,37033 / E:01,52392	60		15	10	15	17	3		1550	729	503	1227	834	500	704	479	287
Saga Fando	N:13,35062/E:0157382	5						4	1	450	212	146	356	242	145	204	139	83
Bangou Koirey	N:13,35487/ E:01,53499	250	140	70	9	6	15	10		2615	1229	848	2069	1407	844	1187	807	484
Dembou	N:13,35345 / E:01,54308	20		15	2	2	1			240	113	78	190	129	77	109	74	44
Karey Gorou	N:13,32154 / E:02,00218	70		18	15	17	12		8	1874	881	608	1483	1008	605	851	579	347
total										16823	7907	5456	13312	9052	5431	7638	5194	3116

Axe : Tillabéri Sousbassin : Karma

Site laitier	Coordonnés GPS	Nombre de producteurs laitiers	Nombre de troupeaux							Cheptel total	Nombre de vaches	Vaches fécondes (69%)	Production laitière en saison pluvieuse (2,4 l)	Lait commercialisé (64%)	Lait cru commercialisé (60 %)	Production laitière en saison sèche (1,4 l)	Lait commercialisé (64%)	Lait cru commercialisé (60 %)
			1 à 5	6 à 10	11 à 20	21 à 30	31 à 50	50-100	plus de 100									
Karma	N:13,40220/ E:01,48535									350	165	114	277	188	113	159	108	65
Kanta	N:13,39572/ E:01,50145	9			1	3			5	465	219	151	368	250	150	211	144	86
Tondi Banda	N:13,38287/ E:01,54139	24				16	6	2		790	371	256	625	425	255	359	244	146
Kolanga	N:13,36259/ E:01,57506									350	165	114	277	188	113	159	108	65
Golla Bon	N:13,41162/ E:01,501153	7				3	2	2		305	143	99	241	164	98	138	94	56
Bangawi Peul	N:13,39358/ E:01,51153	12			5		4	3		460	216	149	364	248	149	209	142	85
Koutkallé Peul	N:13,42590/ E:01,45146									300	141	97	237	161	97	136	93	56
Bantouré	N:13,39366/ E:01,49509	3						2	1	155	73	50	123	83	50	70	48	29
total										3175	1492	1030	2512	1708	1025	1442	980	588